

2m 11.2829.9

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES**

**DÉSARTICULATION ÉCONOMIQUE ET SECTEUR INFORMEL DANS  
L'EX-ZAÏRE : LE CAS DE LA PETITE ÉCONOMIE URBAINE  
ET DES NOUVELLES ACTIVITÉS MARCHANDES  
DANS LA VILLE DE KINSHASA**

**PAR : OCTAVIE TSHIANI-BISUMBULÉ  
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE  
FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE  
MAITRISE ÈS SCIENCES (M.Sc.)  
EN SOCIOLOGIE**

**DÉCEMBRE 1999**



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

DÉSARTICULATION ÉCONOMIQUE ET SECTEUR INFORMEL DANS  
L'EX-TRAIRE; LE CAS DE LA PETITE ÉCONOMIE  
ET DES NOUVELLES ACTIVITÉS MARCHANDES  
DANS LA VILLE DE KINSHASA

HM  
15  
U54  
2000  
n. 015

PAR : OCTAVIE TSHAM-BIRIBILE  
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE  
FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE  
MAÎTRISE ÈS SCIENCES (M.Sc.)  
EN SOCIOLOGIE



DÉCEMBRE 1999

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**  
**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES**

**LE MÉMOIRE INTITULÉ :**

**DÉSARTICULATION ÉCONOMIQUE ET SECTEUR INFORMEL DANS  
L'EX-ZAÏRE : LE CAS DE LA PETITE ÉCONOMIE URBAINE  
ET DES NOUVELLES ACTIVITÉS MARCHANDES  
DANS LA VILLE DE KINSHASA**

**PRÉSENTÉ PAR :**

**OCTAVIE TSHIANI-BISUMBULÉ**

**DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE  
FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES**

**A ÉTÉ ÉVALUÉ PAR UN JURY COMPOSÉ DE PERSONNES SUIVANTES :**

**CHRISTOPHER MCALL.....PRÉSIDENT DU JURY**

**ARNAUD SALES.....DIRECTEUR DE RECHERCHE**

**VICTOR PICHÉ.....MEMBRE DU JURY**

**LE MÉMOIRE A ÉTÉ ACCEPTÉ LE.....1<sup>er</sup> février 2000**

## **SOMMAIRE.**

Ce mémoire examine les facteurs de la désarticulation de l'économie de l'ex-Zaïre, qui ont favorisé le renforcement du secteur informel, dans la ville de Kinshasa, au cours de cette décennie. Notre objectif est d'établir les liens objectifs entre la détérioration des secteurs industriel et commercial, la destruction de l'État et la transformation ou la nouvelle dynamique du secteur informel, en nous basant sur un exemple d'activités informelles de type nouveau qui ont émergé depuis le début de cette décennie.

La première partie de ce mémoire tracera le contour théorique général des concepts d'économie informelle et présentera la démarche méthodologique qui nous a permis de répondre aux questions soulevées par la littérature. Nous tenterons de conceptualiser le phénomène d'économie informelle à travers une analyse des approches et des cadres théoriques que nous fournissent les travaux des différents auteurs.

La seconde partie portera sur l'évolution socio-économique de l'ex-Zaïre. Nous nous efforcerons d'établir une sorte de radiographie de son économie, à partir de l'analyse socio-historique de son évolution et de mécanismes de son fonctionnement, ainsi que leur impact sur les structures sociales, en particulier dans la ville de Kinshasa.

La troisième partie de notre mémoire étudiera les nouvelles formes d'activités informelles dans la ville de Kinshasa. Ainsi, nous traiterons de caractéristiques des activités économiques informelles «traditionnelles», et nous les distinguerons ensuite par rapport aux activités de type nouveau, en examinant leur dynamique et leur contexte d'émergence à Kinshasa, ainsi que la place et le rôle de ces activités dans l'espace social et économique urbain.

En guise de conclusion, nous nous efforcerons de proposer quelques pistes de solutions au problème de l'économie informelle. Dans un premier temps, il faudra déterminer si le phénomène informel, à Kinshasa en particulier, constitue un problème. C'est ce que nous allons tenter d'examiner dans les analyses suivantes

## DÉDICACES.

*À nos chers parents : Bisumbulé Bambi Dominique et Kabedi Kalanga Brigitte pour nous avoir inculqué le sens et le respect des valeurs.*

*À la mère de notre fils, Lanie, dont la présence à nos côtés a été d'une inspiration inestimable sans laquelle nous n'aurions pas pu avancer dans nos recherches avec autant de sérénité.*

*À notre cher fils, Sascha, dont la venue au monde a été pour nous une source d'énergie. Nous espérons qu'il trouvera plus tard dans cet accomplissement un exemple à suivre, mais surtout de l'ambition pour aller encore plus loin.*

## TABLE DES MATIERES.

SOMMAIRE.....	i
DÉDICACES.....	ii
TABLE DESMATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES ANNEXES.....	ix
REMERCIEMENTS.....	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I. : LA NOTION D'ÉCONOMIE INFORMELLE ET LES PERSPECTIVES D'ANALYSE.....	9
SECTION I. : DÉFINITION ET LIMITES CONCEPTUELLES DE «L'ÉCONOMIE INFORMELLE» .....	9
1) QU'EST-CE-QUE L'ÉCONOMIE INFORMELLE?.....	10
2) DIVERGENCES THÉORIQUES ET DIMENSIONS D'ANALYSE DU PHÉNOMÈNE D'ÉCONOMIE INFORMELLE. ....	14
a) <i>les termes à connotation clandestine         et la dimension extralégale du secteur informel.</i> .....	14
b) <i>les termes statistiques         et la dimension culturelle de l'étude du secteur informel.</i> .....	16
c) <i>les termes à connotation socio-économique         et la dimension du développement.</i> .....	16

<b>SECTION II. : DÉSARTICULATION, DÉSINTÉGRATION ET</b>	
<b>    SECTEUR INFORMEL : QUELS LIENS POSSIBLES ?.....</b>	<b>22</b>
1) BILAN SOMMAIRE DE LA THÉORIE DE DÉSARTICULATION.....	23
2) LE CONCEPT DE DÉSARTICULATION SELON LES APPROCHES STRUCTURELLES : LES LIMITES DE LA THÉORIE DUALISTE.....	24
3) POUR UNE APPROCHE INTÉGRATIVE : QUELQUES PISTES D'ANALYSE DES LIENS ENTRE LA DÉSARTICULATION ET L'ÉCONOMIE INFORMELLE À KINSHASA.....	28
<b>CHAPITRE II. : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE.....</b>	<b>34</b>
<b>SECTION I. : QUELQUES HYPOTHÈSES AUTOUR DE LA DIMENSION</b>	
<b>    DU «DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE».....</b>	<b>34</b>
1) LA THÈSE DE LA CONSTRUCTION PÉRIPHÉRIQUE ET D'INSERTION URBAINE.....	34
2) LA THÈSE DE SURPLUS DU TRAVAIL ET D'ARMÉE DE RÉSERVE.....	36
a) <i>la marginalité du travail improductif</i> .....	36
b) <i>la soumission des formes de production au capital</i> .....	37
3) LA THÈSE DE STRATÉGIES DE SURVIE ET DE DÉVELOPPEMENT SPONTANÉ.....	38
a) <i>rapport entre les hypothèses et problématique de l'étude</i> .....	39
b) <i>formulation d'hypothèses</i> .....	41
<b>SECTION II. : LA DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....</b>	<b>45</b>
1) ANALYSE DOCUMENTAIRE.....	46
2) LES ENTRETIENS EXPLORATOIRES.....	48

<b>CHAPITRE III. : LE CONTEXTE HISTORIQUE ET LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCONOMIE DE L'EX-ZAÏRE :</b>	<b>52</b>
<b>SECTION I. : CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET DIMENSIONS HISTORIQUES DE L'ÉCONOMIE DE L'EX-ZAÏRE</b>	<b>52</b>
1) LES ASPECTS GÉOGRAPHIQUES ET LA CONCENTRATION URBAINE : LE CAS DE KINSHASA.	52
2) QUELQUES ÉLÉMENTS HISTORIQUES.	54
<b>SECTION II. : BREF APERCU DE L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE DE L'EX-ZAÏRE</b>	<b>56</b>
1) LES PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES DE L'EX-ZAÏRE.	56
a) <i>les seteurs agricole et artisanal ruraux</i> .	57
b) <i>les secteurs industriel et commercial urbains</i> .	58
c) <i>les secteurs dominés par les grandes firmes exportatrices</i> .	60
2) LES PROBLÈMES DE LA DÉSARTICULATION DE L'ÉCONOMIE URBAINE ET DE SES CONSÉQUENCES.	64
a) <i>désintégration politique : les signes de la désarticulation et la dynamique de la crise de gouvernance</i> .	65
b) <i>désintégration économique : La dimension structurelle de la désarticulation</i> .	69
c) <i>la désintégration culturelle : la débrouillardise comme cadre de référence du secteur informel dans la ville de Kinshasa</i> .	75
<b>CHAPITRE IV. : LES FORMES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES INFORMELLES ET LEURS CARACTÉRISTIQUES</b>	<b>81</b>
<b>SECTION I. : TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS INFORMELLES : QUELQUES REMARQUES THÉORIQUES</b>	<b>81</b>
1) GRILLE D'ANALYSE DES ACTIVITÉS INFORMELLES.	82
a) <i>type et localisation des activités économiques informelles</i> .	82
b) <i>critères de distinction entre les activités informelles dites «traditionnelles» et les activités informelles de type nouveau</i> .	84

2) LES ACTIVITÉS INFORMELLES TRADITIONNELLES : IMPORTANCE MACRO-ÉCONOMIQUE.....	86
3) LA CLASSIFICATION DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE TYPE TRADITIONNEL À KINSHASA.....	89
<i>a) les activités de petite production marchande.</i> .....	89
<i>b) les activités de services et de distribution.</i> .....	90
<i>c) les activités commerciales et marginales.</i> .....	92
SECTION II : LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DES NOUVELLES FORMES D'ACTIVITÉS INFORMELLES.....	95
1) L'INFLATION MONÉTAIRE ET L'ARRÊT DE LA PRODUCTION DU SECTEUR INDUSTRIEL. ....	95
2) CHUTE DE REVENUS DE L'ÉTAT ET RECOURS À LA PLANCHE À BILLETS.....	96
SECTION III : LES ACTIVITÉS DE TYPE NOUVEAU : DYNAMIQUE INTERNE ET FONCTIONS SOCIALES. ....	99
1) L'ACTIVITÉ DE CHANGE DES DEVICES : CARACTÉRISTIQUES ET MODE DE FONCTIONNEMENT.....	100
2) LES FONCTIONS SOCIALES DES NOUVELLES ACTIVITÉS INFORMELLES À KINSHASA. ....	108
RETOUR SUR LES HYPOTHÈSES DE DÉPART.....	112
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	118
BIBLIOGRAPHIE.....	125
RAPPORTS ET ARTICLES DE PRESSE. ....	139
~ ANNEXES ~ .....	i

## **LISTE DES TABLEAUX.**

**TABLEAU. 1 : PROPORTION DES BIENS DE CONSOMMATION DE BASE PAR RAPPORT AU SALAIRE DE BASE JOURNALIER À KINSHASA EN 1994. SOURCE : U.N.T.Z.A.**

**TABLEAU. 2 : TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS DE PRODUCTION DANS LE SECTEUR INFORMEL À KINSHASA.**

**TABLEAU. 3 : TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS DE SERVICES DANS LE SECTEUR INFORMEL À KINSHASA.**

**TABLEAU. 4 : TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET MARGINALES DANS LE SECTEUR INFORMEL À KINSHASA.**

## LISTE DES FIGURES.

**FIGURE. A.1 : SCHÉMA DES DIMENSIONS D'ANALYSE DE LA NOTION DU SECTEUR INFORMEL, PAR PYRAMIDE (DYNAMIQUE COMPLÉMENTAIRE).**

**FIGURE. A.2 : SCHÉMA DES DIMENSIONS D'ANALYSE DE LA NOTION DU SECTEUR INFORMEL, PAR BRANCHES.**

**FIGURE B : SCHÉMA DES PRINCIPALES COMPOSANTES ET LES PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ÉCONOMIE DE L'EX-ZAÏRE.**

**FIGURE. C : SCHÉMA DE LA RAMIFICATION DES ACTEURS DANS LE CIRCUIT COMMERCIAL URBAIN À KINSHASA.**

**FIGURE. D.1 : SCHÉMA DE LA HIÉRARCHIE DES ENTREPRENEURS DANS L'ACTIVITÉ DE CHANGE DE DEVICES HORS CIRCUIT BANCAIRE, SELON LE TYPE D'AGENTS.**

**FIGURE. D.2 : SCHÉMA DE LA HIÉRARCHIE DES ACTEURS DANS L'ACTIVITÉ DE CHANGE DE DEVICES HORS CIRCUIT BANCAIRE, SELON L'IMPORTANCE DES CAPITAUX.**

## **LISTE DES ANNEXES**

- 1. LA CARTE GÉOGRAPHIQUE DE L'EX-ZAÏRE (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO).**
- 2. LA CARTE DE LA VILLE DE KINSHASA, SELON LA LOCALISATION DES ZONES D'EMPLOIS ET DES ESPACES URBANISÉS.**
- 3. FORMATION DES PATRONS ET TRAVAILLEURS DU SECTEUR INFORMEL KINOIS.**
- 4. NIVEAU SCOLAIRE DES PROPRIÉTAIRES DE P.M.E. À KINSHASA**
- 5. ORIGINE DES CAPITAUX DES ENTREPRISES DU SECTEUR INFORMEL KINOIS EN %.**
- 6. LA CARTE DE LA VILLE DE KINSHASA AVEC SES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET LA COMPOSITION DE SES INFRASTRUCTURES.**
- 7. NOMBRE DES EMPLOYÉS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉS**
- 8. CAPITALE, EMPLOI ET VALEUR AJOUTÉE DANS LE SECTEUR INFORMEL KINOIS**

## REMERCIEMENTS.

*La réalisation de ce mémoire de maîtrise a été possible grâce à l'aide de plusieurs personnes, à qui nous tenons à témoigner de notre profonde gratitude en ce moment où, justement, nous arrivons à la fin de notre démarche intellectuelle.*

*Nous pensons en premier lieu à nos parents, pour tant d'efforts et de sacrifices sans lesquels nous n'aurions pu étudier dans de bonnes conditions. Qu'ils trouvent dans ce travail le sentiment et la fierté d'un devoir accompli !*

*Nous avons également une profonde reconnaissance envers notre compagne et notre confidente, Lanie, elle qui, tant dans les difficultés que dans les déprimés, a toujours su trouver les mots qu'il fallait pour nous encourager à poursuivre.*

*Le professeur Arnaud Sales, Directeur de recherche de ce mémoire, qui a été attentif à nos préoccupations et qui a su nous estimer à la mesure des considérations dépassant parfois nos capacités et nos mérites, et dont les conseils, combien précieux, ont guidé notre démarche. Qu'il sache combien il nous a inspiré le goût du travail bien fait et surtout le goût de l'ambition intellectuelle ! Pour tout cela, nous lui disons merci, et qu'à travers lui, tous les professeurs du département, en particulier Jean-Guy Vaillancourt, soient assurés de notre reconnaissance.*

*Nous remercions aussi Claire Bertin et Célestin Blaud pour leur contribution à la réalisation de ce mémoire dans les meilleurs délais. Nous n'oublions pas les copains du Bureau C-3121, avec qui les discussions, parfois contradictoires, mais toujours instructives, ont enrichi notre esprit critique. Nous pensons notamment à Annie G. Sauvé, Claude Duaré, Lamin Diedihou, et Sherazade Adib.*

*“La société politique trouve son fondement dans la loi commune, donc, dans une réhabilitation du bien commun... Le bien commun n’est rien d’autre que le lien géométrique de nos interdépendances et de nos espérances.”*

*Philippe Engelhard (1996)  
“ L’homme mondial ”*

## INTRODUCTION.

Lorsqu'en mai 1997, les forces rebelles de Laurent Kabila annonçaient la prise du pouvoir et la chute du régime Mobutu à Kinshasa, la ville connaissait, depuis le début des années 90, un processus dramatique d'autodestruction dominé par une crise diffuse, tant sur le plan politique, économique que social. Cette crise, qui a affecté toutes les composantes de la société, en s'installant en profondeur dans le pays tout entier, au point d'en gangrener jusqu'à ces racines mêmes, s'était développée dans un contexte - qui a d'ailleurs valu à l'ex-Zaïre le triste titre du pays le plus délinquant au Monde en matière politique, économique et sociale (Gilguy, 1996, La revue Les marchés tropicaux) - où aucune autorité ne pouvait exercer légitimement le pouvoir de l'État et où aucune structure sociale ne fonctionnait vraiment, sauf celles mises en place quotidiennement à travers ce que la majorité des observateurs de la société zaïroise appellent la seconde économie<sup>1</sup>.

Ainsi donc, on observe la multiplication des petits champs derrière chaque parcelle, où les gens cultivent de quoi nourrir leur famille. Dans les rues et dans les grandes artères de la ville se développe une multitude de petites activités génératrices de maigres profits, sur les routes défoncées de la capitale, circulent les véhicules de toutes sortes, assurant un moyen de transport rudimentaire à une population urbaine sans travail, mais dont le déplacement est une nécessité impérieuse de survie (De Villers, 1992 ; MacGaffey, 1993). Dans le centre ville grouillent les activités de toutes sortes. Là, on observe des foules de gens à l'affût des clients potentiels dans l'espoir de vendre quelques petits articles. Les handicapés physiques transportent, dans leurs voiturettes, les emplettes ménagères ou des cartons de marchandises, pour les femmes commerçantes qui reviennent de Brazzaville. Les enfants gardent les voitures...

Par ailleurs, ce contexte encourage aussi le développement de l'irrationnel. Les maisons des féticheurs, mais surtout la prolifération des sectes religieuses et des groupes de prière, se sont développés, avec rapidité, partout à Kinshasa. Évidemment, dans un contexte d'extrême pauvreté et d'insécurité qui frappe l'ensemble de la ville, le recours

---

1. Nous retrouvons les mêmes observations chez Tom De Herdt et Stefaan Marysse (1997), qui distinguent en effet trois catégories d'activités qui se développent dans le secteur informel kinois : les activités de survie, les activités de production marchande et les activités du petit capitalisme sauvage. Selon ces auteurs, ces dernières se développent au détriment de l'État et des secteurs modernes. Elles ont aussi un caractère illégal. Voir également Peemans (1996), Lokota (1994) et Nkashama

aux croyances de toutes sortes et l'espoir en un être suprême qui viendrait arrêter les maux qui affligent la population, ne peut que s'imposer comme ultime repère (Ngandu Nkashama 1995 ; De Villers, 1992 ; Jewsiewicki et al, 1995). Dans presque toutes les maisons de la ville de Kinshasa se sont implantées des petites églises, des petits groupes de prières, animés chaque soir au son de tam-tams, des chansons et surtout des cris des gens qui prétendent recevoir le saint esprit. Il ne faut pas se méprendre cependant, car devant cette pathétique manifestation du désespoir généralisé, la prolifération des sectes religieuses à Kinshasa fait également partie de cet immense mouvement populaire, qui engage la société kinoise tout entière dans une incroyable quête des moyens de survie (Ngandu Nkashama, 1995 ; De Villers, 1992).

Survie économique, bien sûr. Avoir sa propre secte ou diriger un groupe de prières, c'est comme posséder un petit commerce qui génère un revenu minimum pour la personne qui s'improvise prêtre, pasteur ou gourou. Mais aussi survie politique. L'incontournable rôle des églises dans l'État et dans la société civile implique nécessairement que les autorités au pouvoir tentent de récupérer cette immense ferveur religieuse généralisée, pour en constituer du capital politique. Le fait qu'un prêtre dirigea les débats de la conférence nationale ou que le principal opposant politique, Monsieur Tshisekedi, fut appelé MOÏSE n'y était pas étranger.

Par ailleurs, certaines personnalités politiques - comme par exemple Sakombi Inongo, qui fut plusieurs fois ministre dans une dizaine de portefeuilles et l'idéologue de l'ancien parti unique - faisaient défection de façon spectaculaire, en s'improvisant pasteurs (Ngandu Nkashama, 1995). Alors que d'autres faisaient des déclarations aussi irréfléchies que ridicules, comme celle affirmant que «le peuple zaïrois est le peuple juif de l'Afrique» ou que «le peuple zaïrois est l'élu de Dieu», mais qu'il s'est détourné de son chemin, c'est pour cela qu'il est puni (De Villers, 1992).

Tout Kinshasa vit donc grâce à la débrouille et dans une irrationalité qui créent une sorte d'espoir populaire ambigu (MacGaffey, 1993). Cela explique en partie le fait que la ville n'ait pas sombré dans la famine généralisée et dans la guerre civile (Peemans, 1996 ; Braekman, 1992 ; De Herdt et Marysse, 1997 ; MacGaffey, 1991, De Villers, 1992). Peut-on pour cela parler du miracle kinoise ? Peut-être pas, mais le dynamisme et l'inventivité de la population kinoise est l'une des puissantes composantes de la

transformation qui s'opère dans l'ensemble du pays<sup>2</sup>. Nous proposons de présenter, dans ce travail, les causes et les mécanismes de dégradation sociale et économique de l'ex-Zaïre et de voir dans quelle mesure la situation créée par cette dégradation, avait renforcé le rôle de l'économie informelle sur le plan économique et social.

Car, sur le plan purement factuel, nous avons pensé qu'il importait de procéder à un inventaire minutieux de l'appareil productif et du potentiel humain que compte le secteur informel kinois, ainsi que son poids dans l'ensemble de l'économie de l'ex-Zaïre ; d'autant plus que ce qui ressort de ce sombre tableau de la désintégration socio-économique et politique de l'ex-Zaïre, c'est la dynamique particulière du secteur informel. En fait, ce secteur s'est imposé de lui-même, non seulement en assurant un revenu minimal de survie à des larges couches sociales démunies, mais surtout en jouant en quelque sorte un rôle supplétif, dans un contexte de bouleversements sociaux et institutionnels dans tout le pays.

Plusieurs facteurs peuvent, en effet, expliquer la désintégration socioculturelle et institutionnelle qui ont frappé la société urbaine zaïroise durant la première moitié de la décennie 90, mais nous nous intéressons à ceux qui relèvent de la déliquescence politique, de la crise de gouvernance et de la crise économique qui ont marqué la fin du régime Mobutu.

En effet au plan politique, alors que le pays allait bientôt connaître le sort dramatique de la rébellion, sur son flanc Est, à Kinshasa l'intrigue politique n'en finissait plus de s'enrouler sur elle-même, comme si les barons du régime, déchus à l'intérieur et bannis par la communauté internationale, en retardaient le dénouement final. Redoutant ses conséquences, la classe politique de l'ancien régime s'employait à le compliquer, en étouffant les forces de changement qui les menacent. Ainsi, les sabotages systématiques de l'économie suivis des pillages, dans lesquels se mêlent civils et militaires, l'instabilité politique, conjuguée au jeu trouble de l'ex président et aux incertitudes qu'implique la prise du pouvoir par un régime politique illégitime, créent un imbroglio favorable aux poussées centrifuges de certaines régions nourricières de Kinshasa, en y exacerbant les

---

2. De Herdt et Marysse (1997), qualifient le dynamisme socio-économique du secteur informel kinois, de véritable miracle. Peemans (1996), quant lui pense que le dynamisme du secteur informel kinois traduit le vrai processus de décolonisation de l'ex-Zaïre. Voir aussi Maton (1992).

tensions ethniques, rendant incertaine toute tentative d'exercer légitimement le pouvoir et de reprendre l'activité productive, dont la ville a désespérément besoin.

Au plan socio-économique par contre, la situation est encore plus dramatique. Le pays est confronté à l'effondrement de sa base économique et à une impasse financière sans précédent, qui l'ont conduit à la détérioration de sa situation sociale. Durant la première moitié de la décennie 90, la situation socio-économique de l'ex-Zaïre a poursuivi une dégradation entamée brutalement, vers la fin des années 80, suite à l'effondrement des installations cuprifères de Kamoto (Leclercq, 1992 ; Peemans, 1996). Tous les secteurs de l'économie sont dramatiquement touchés par la baisse générale de l'activité productive, notamment, à cause de la dérive monétaire. L'hyperinflation, qui avait atteint, 4128,91% en 1992<sup>3</sup>, ainsi que les vagues de pillages dans la capitale et les conflits armés qui ravageaient le pays, ont entraîné une crise institutionnelle et socio-économique généralisée, qui non seulement provoque la «dollarisation» de l'économie, mais aussi empêchent une véritable reprise des activités économiques productives (De Herdt et Marysse, 1997 ; Peemans, 1996).

À Kinshasa, la situation s'est aggravée surtout avec les pillages constants des infrastructures, joints aux diverses stratégies de sabotage économique à travers les injections massives de billets de banque et les trafics éhontés de tout genre (De Herdt et Marysse, 1997 ; Leclercq, 1992 ; De Villers, 1992). Par exemple, le phénomène de spéculation populaire induit par le lancement du jeu de hasard «BINDO Promotion» a durablement exercé un effet réducteur sur la demande, en augmentant la masse monétaire en circulation, dans une économie, qui ne produisait presque plus (Jewsiewicki, 1992). Par ailleurs, le départ des expatriés, suite aux émeutes et l'instabilité politique, entraînait la fermeture de plusieurs entreprises des secteurs industriel et commercial urbains, générant ainsi un chômage supplémentaire dans la capitale (De Villers, 1992).

À tout cela s'ajoutaient les dépenses incontrôlées, les détournements des réserves de la banque centrale et la baisse drastique de la production minière suite à la détérioration des installations extractives, amplifiant tous, la catastrophe économique de

---

3. Selon les calculs de De Herdt et Marysse (1997, p : 41), basés sur l'estimation de l'évolution du P.I.B. de l'ex-Zaïre. Cependant, l'inflation avait poursuivi sa montée durant les cinq premières années de la décennie, pour se stabiliser vers la fin de 1995 sous le gouvernement de Kengo Wa Dondo. Voir Peemans, (1996).

l'ex-Zaïre (Leclercq, 1992 ; Peemans, 1996). Dans la ville de Kinshasa, forte de plus de 4 millions d'habitants, l'immense majorité de la population est laissée à elle-même. En dehors de quelques O.N.G. chrétiennes et caritatives, la population urbaine de Kinshasa ne peut compter sur aucun autre secours public institutionnalisé (De Herdt et Marysse, 1997). Toute la population urbaine semble donc à l'abandon. Une telle débâcle économique, ainsi que l'absence de l'autorité de l'État incitent la population urbaine à redoubler les efforts de survie. Dans ce contexte, les pratiques économiques informelles ont pris, à Kinshasa, une importance d'autant plus grande, que les circuits officiels de redistribution de biens et de services sont devenus presque inutiles (Omasombo Tshonda, 1992 ; MacGaffey, 1991 ; De Herdt et Marysse, 1997).

Parmi les divers éléments ponctuant ces bouleversements, nous choisissons ici d'analyser le comportement du secteur informel, dans le cadre de la désintégration des structures socio-économiques et politiques. Existe-t-il un lien entre la situation économique de ces trente dernières années, dans l'ex-Zaïre, et la nouvelle dynamique du secteur informel dans la ville de Kinshasa ? Quels sont, en d'autres termes, les facteurs socio-économiques liés à la désintégration des secteurs industriel et commercial urbains, qui ont favorisé l'émergence des nouvelles activités économiques informelles à Kinshasa, et quel type des liens entretiennent-elles avec les secteurs économiques modernes ? Telle est la question centrale de notre recherche. Posée de cette façon, elle trace d'elle-même les limites à notre sujet à travers trois niveaux d'analyse :

Au niveau de l'évolution de l'économie urbaine, et des structures sociales et politiques l'essentiel de l'analyse ici sera basé sur les secteurs industriel et commercial implantés à Kinshasa depuis la colonisation. Cette analyse sera à la fois théorique et descriptive, car elle concernera la situation économique de l'ex-Zaïre du début des années 70, à la fin des années 90. Une brève présentation historique de l'économie historique de l'ex-Zaïre, sera pertinente à cet égard. Elle traitera également de rapports qui existent entre les classes sociales que compte l'espace urbain kinois<sup>4</sup>. Par ailleurs, nous insisterons davantage sur les effets socioculturels d'une accumulation et d'une répartition du revenu,

---

4. Nous faisons nôtre, l'analyse de la composition sociale kinoise présentée par De Herdt et Marysse (1997), qui distinguent cinq groupes sociaux qui se partagent l'espace urbain : la bourgeoisie politico-économique, les intellectuels, les artisans, les commerçants, et les ménages engagés dans les activités de survie. Mais nous nous intéresserons surtout aux groupes de la bourgeoisie politico-économique et de ménages engagés dans les activités de survie.

fondées sur la détention du pouvoir politique, sur l'inadaptation du modèle de croissance fondé sur l'exportation minière et sur les dimensions sociales de la crise de gouvernance, qui a marqué le processus de démocratisation de ce pays.

Au niveau du cadre socio-spatial de l'ex-Zaïre, les événements militaires survenus en 1997 ont été particulièrement déterminants sur le plan socio-économique. Le changement de régime politique provoqué par ces événements dans l'ex-Zaïre, aujourd'hui rebaptisé la République démocratique du Congo (R.D.C.)<sup>5</sup>, déterminera l'orientation que prendra l'ensemble de son système économique, ainsi que les perspectives probables de son évolution. L'ex-Zaïre est un pays immense dont l'évolution est traversée d'une multitude de phénomènes qui diffèrent selon les régions, les groupes ethniques et les époques. Nous limiterons notre analyse à l'économie urbaine dans la ville de Kinshasa, pour la période allant du début des années 90 jusqu'à la fin du régime Mobutu en 1997. Nous examinerons donc la composition de la population active, ainsi que les mécanismes sociaux, culturels et économiques qui organisent la vie quotidienne de plus de 4 millions d'habitants que compte la ville de Kinshasa.

Au niveau du renforcement de l'économie informelle, cette étude porte sur le d'émergence et les fonctions sociales des activités de type nouveau qui émergent en milieu urbain. Nous examinerons les liens entre ces activités et les autres secteurs industriel et commercial de l'économie urbaine, ainsi qu'avec la sphère politique (l'État). Par ailleurs, nous illustrerons ce nouveau type d'activités informelles à partir de l'activité de change de devises hors circuit bancaire officiel. Nous ferons ressortir la particularité et les caractéristiques de cette activité à travers la distinction que nous établirons entre elle et les activités informelles dites «traditionnelles».

Dans un premier temps, nous mettrons en perspective les problèmes de définition et les limites conceptuelles de la notion d'économie informelle (Chapitre I). Nous discuterons d'abord de critères de définition du concept de l'économie informelle et de ses dimensions d'analyse. Nous examinerons les divergences théoriques et les difficultés conceptuelles et méthodologiques liées à l'identification, à la distinction, à la localisation et à la mesure des activités informelles en milieu urbain. (Section 1).

---

5. Nous utiliserons l'appellation «ex Zaïre» tout au long de ce travail, parce que l'essentiel de l'analyse concerne la période antérieure aux bouleversements politiques qui ont suivi la chute du régime Mobutu en 1997.

Ensuite, nous présenterons le cadre d'analyse de l'économie informelle, en examinant les liens entre ce phénomène et la notion de désarticulation économique, dans le contexte de l'évolution sociale et politique de l'ex-Zaïre (Section 2). Notre objectif ici est de mettre en perspective l'approche théorique la mieux adaptée à la problématique de cette étude. En second lieu, il sera question de présenter l'objet, le modèle d'analyse et la méthode d'approche, qui guideront notre démarche (Chapitre II). Nous discuterons d'abord de la problématique de l'étude, en rappelant quelques thèses, ainsi que les principales questions soulevées dans la revue de littérature. L'objectif ici sera de présenter l'approche théorique et de formuler les hypothèses autour desquelles sera examiné la problématique de cette étude (Section 1). Enfin nous présenterons la méthode utilisée pour mener la présente analyse, en posant ses limites par rapport l'objet de cette étude (Section 2).

La suite de notre étude sera à la fois historique et descriptive. Nous analyserons d'abord la désarticulation de l'appareil productif de l'ex-Zaïre, à travers son évolution historique (Chapitre III). Nous déterminerons, dans un premier temps, le cadre géographique dans lequel l'économie zaïroise a évolué, l'impact de son passé colonial sur cette évolution, ainsi que la place prépondérante de la ville de Kinshasa, comme principal pôle du développement de cette économie (Section 1). Nous examinerons ensuite le fonctionnement de cette économie, en déterminant ses principales composantes, ainsi que les conséquences de sa désintégration sur le plan politique, économique et culturel. Nous montrerons les points de vue selon lesquels, ces conséquences ont conduit à la faillite de l'ensemble de l'économie, à la désintégration des structures sociales et au blocage des institutions politiques. (Section 2).

Notre objectif est d'examiner dans quelle mesure cette désintégration a renforcé l'emprise du secteur informel sur l'économie urbaine, en y favorisant l'émergence des activités économiques informelles de type nouveau. Nous examinerons aussi comment le secteur informel en général se comporte dans un contexte où il est resté le seul secteur capable de fonctionner. C'est dans ce contexte que nous distinguerons les activités informelles dites «traditionnelles» et celles que nous considérons comme étant de type nouveau (Chapitre IV). Nous présenterons quelques remarques d'ordre théorique afin d'établir une typologie des principales activités informelles (Section 1).

Nous classerons d'abord, de façon sommaire, les activités économiques informelles de type traditionnel et nous déterminerons leur importance macro-économique, en nous basant sur les critères tels que le statut de travailleurs, l'intensité de capitaux, les infrastructures, le nombre de salariés... Nous examinerons ensuite le type de rapports que ces activités permettent de produire entre les acteurs du secteur informel et ceux des secteurs industriel et commercial urbains, ainsi qu'avec la sphère politique (section 2). Nous déterminerons enfin les conditions d'émergence des nouvelles pratiques informelles notamment le contexte socio-économique et politique, avant de présenter un cas de ces nouvelles activités (Section 3). Le but ici sera d'illustrer le renforcement du secteur informel et son adaptation à la situation socio-économique et politique du pays, ainsi que la particularité de ces liens avec les secteurs modernes de l'économie. Nous ferons ressortir la dynamique du réseau des liens sociaux en milieu urbain kinois et son importance dans le renforcement de l'économie informelle. Ce qui nous permettra d'examiner les nouvelles fonctions sociales du secteur informel.

Notre approche théorique semblera, pour certains, non équivoque, puisque nous adopterons à la fois le point de vue de différents auteurs qui ont analysé le phénomène de la désarticulation économique et de l'économie informelle. Quant à l'enquête exploratoire, nous l'avons mené de manière plus pragmatique. Nous avons estimé que les questions ouvertes et non directives qui ont guidé nos entretiens étaient plus appropriés dans le contexte spécifique de Kinshasa, durant la période allant de 1990 à 1997. Elles étaient donc adaptées aux moyens dont nous disposions. Dans l'ensemble, nous privilégierons une approche de causalité structurelle fondée sur l'analyse des conditions spécifiques de l'évolution des économies capitalistes sous-développées.

## CHAPITRE I : LA NOTION D'ÉCONOMIE INFORMELLE ET LES PERSPECTIVES D'ANALYSE.

Nous tentons ici de faire ressortir les difficultés conceptuelles inhérentes à la définition à la notion d'économie informelle, afin de retenir une définition qui englobe tous les aspects de ce phénomène. Ainsi, en considérant, avec Émile Durkheim (1885)<sup>6</sup>, que la construction d'une définition ne doit pas tenir compte des notions a priori et des fausses évidences, mais qu'elle doit chercher à englober tous les faits extérieurs qui répondent à cette définition, de telle sorte que les faits qu'elle décrit soient compréhensibles et observables, indépendamment des représentations qu'un individu ou un groupe d'individus se fait des conditions idéales de l'existence sociale ; il nous importe donc d'examiner les critères à partir desquels sera basée notre définition, de manière à ce que, au-delà des mots qui la désignent<sup>7</sup>, le secteur informel soit appréhendé d'abord en tant que fait social.

### SECTION I. DÉFINITION ET LIMITES CONCEPTUELLES DE «L'ÉCONOMIE INFORMELLE»

La présente démarche nous permettra de cerner la complexité du concept d'économie informelle, ainsi que les divergences d'ordre théorique, qui opposent les auteurs à travers les différentes dimensions d'analyse qu'ils adoptent pour étudier le phénomène de l'économie informelle. Notre objectif est de présenter quelques éléments de définition de ce concept, afin de choisir un cadre théorique adapté à la problématique de cette étude.

---

6. Émile Durkheim [1885]. Les règles de la méthode sociologique, Paris, P.U.F. (1983). Pour Durkheim, avant de chercher quelle est la méthode qui convient à l'étude des faits, il importe de savoir quels sont les faits que l'on appelle ainsi et il pose quelques éléments fondamentaux pour définir un fait social.

7. Il existe, dans le débat autour du concept de l'informel, autant de définitions et de termes pour désigner le fait en question. Les auteurs convergent pour dire que la caractéristique principale de ce secteur serait le fait qu'il échappe au contrôle de l'État et n'est pas régi par les lois de l'économie capitaliste. Cependant nous considérons que ces critères sont limitatifs et prêtent à confusion. Voir sur ce point les précisions apportées par François Roubaud (1984), L'économie informelle au Mexique, p. 47-51. Également Willame (1981), «L'économie souterraine dans les comptes nationaux», in, Économie et statistique, cité par Roubaud sur le relevé des termes employés pour désigner l'activité échappant aux normes légales.

## 1) QU'EST-CE-QUE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ?

Nous concevons l'économie informelle comme un fait social qui émerge dans une société donnée, dans le cadre d'une situation économique déterminée, qui peut être structurelle ou conjoncturelle (Hugon, 1994 ; Guichaoua et Goussault, 1993). Ainsi, le Bureau International du Travail (B.I.T.), en se basant sur le rapport sur l'emploi au Kenya en 1972<sup>8</sup>, retenait les critères suivants pour définir le secteur informel :

- Facilité d'accès.
- Ressources locales.
- Propriété familiale des ressources.
- Activités productives à petite échelle.
- Technologie adaptée à une forte intensité de la main-d'œuvre.
- Qualification en dehors du système scolaire moderne.
- Marché à forte concurrence et sans réglementation.
- Comptabilités incluses dans les comptes familiaux.

Plusieurs critiques ont été adressées aux critères du B.I.T. En effet, certaines études sur le terrain ont montré que l'entrée dans certaines branches d'activités du secteur informel n'est toujours pas facile (Nihan, 1980), l'inobservation de la réglementation est dans de nombreux cas involontaire (De Mira, 1991 ; Morice, 1991), l'origine des ressources tant matérielles que financières est souvent étrangère à l'unité familiale, comme en témoigne la présence des coopératives et des O.N.G. pour le développement ou encore le système d'épargne communautaire, dans beaucoup de régions africaines (Hugon, 1984 ; Roubaud, 1985).

Par ailleurs, Tokman (1978), insiste sur le fait que la faiblesse de la productivité et de la capacité d'accumulation sont les principales caractéristiques de l'économie informelle, qui limitent ses possibilités d'expansion. Ce à quoi Sathuraman (1981), s'oppose en disant que le secteur informel est composé des petites unités de production et de distribution, avec l'objectif principal de générer des emplois pour ses acteurs, plutôt que de maximiser les profits. Selon cet auteur, même si la recherche du profit reste essentielle dans le secteur informel, elle n'est pas la motivation première des

---

8. En effet, c'est dans cette enquête que le B.I.T. a utilisé pour la première fois le mot «informel» pour désigner les activités économiques ne faisant pas partie de comptabilités officielles. Mais c'est l'économiste Keith Hart, (1971), qui inventa cet adjectif pour désigner les différentes opportunités de revenu en milieu urbain des pays en développement. «Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana», in *Journal of Modern African Studies*.

entrepreneurs. Dipak Mazumdar (1976), par contre, tient compte du niveau de l'emploi et de revenu. Il définit alors le secteur informel comme un phénomène du marché du travail qui s'explique par une répartition du revenu national défavorable aux gens qui se situent au bas de l'échelle sociale. De Mira (1991) adopte également ce point de vue, en affirmant que le phénomène d'économie informelle serait une conséquence de la rupture d'équilibre entre le revenu tiré du marché du travail par les travailleurs et le coût réel des biens nécessaires à la satisfaction de besoins liés à leur entretien. Philippe Martinet (1985), quant à lui, replace le phénomène d'économie informelle dans le cadre de structures même du système économique des pays en développement. Ainsi, l'auteur endosse la définition du B.I.T. en définissant le secteur informel comme étant «l'ensemble des petites entreprises individuelles, non capitalistes où se développent les activités créatrices des revenus de subsistance».

D'autres, par contre, établissent la distinction entre les activités informelles «évolutives» (celles qui peuvent accumuler) et les activités informelles «involutives» (celles qui servent à l'autoconsommation) ou entre les activités non structurées traditionnelles et les activités non structurées modernes (Charmes, 1980). Ces dernières sont composées des activités dites «résiduelles», parce qu'elles sont liées au sous-développement de certains secteurs de l'économie moderne. Steel (1980), en particulier considère que la distinction entre les activités «évolutives» et les activités «involutives», dans le secteur informel urbain, se situe au niveau de l'intensité de leur capitalisation ; et celle-ci constitue en quelque sorte la barrière qui délimite les frontières entre les deux types d'activités. Selon cet auteur, le développement des «activités non résiduelles» est induit par la croissance du secteur moderne ou encore par l'évolution technologique, qui entraînent par exemple les activités de sous-traitance. Tandis que les auteurs comme Charmes (1980, 1990), De Mira (1980, 1994), pensent au contraire, que le secteur informel est dominé par les activités de subsistance ou «résiduelles», alors que d'autres, comme Hugon (1980, 1984), Nihan (1980), estiment que ce sont les activités intermédiaires qui prédominent. C'est-à-dire, les activités économiques qui se situent entre l'économie traditionnelle et l'économie moderne.

Ces différents critères de définition de l'économie informelle ne couvrent pas tous les aspects de ce phénomène. Hugon (1980, 1982, 1984) cherche à montrer dans ses travaux que l'objectif de création d'emplois par exemple, serait secondaire dans l'émergence des activités informelles, car la plupart des gens qui les pratiquent sont avant tout motivés par les impératifs de survie. Le bas revenu non plus n'est pas déterminant. Les auteurs comme Portes et al. (1984), privilégient l'analyse de la structure même du marché, pour expliquer l'économie informelle.

D'autres par contre, comme De Soto (1986) et Castano (1986), y voient plutôt l'effet d'une présence excessive de l'État. D'autres enfin pensent que le développement de l'économie informelle est un problème éminemment politique, lié à l'incapacité de l'État à encadrer et à coordonner tous les secteurs productifs (Sathuraman, 1981). Les critères de définition de l'économie informelle sont donc diversifiés et concernent un vaste ensemble de pratiques. Ainsi Budanov (1997), dans son rapport sur le secteur informel dans l'industrie métallurgique de la Russie dit notamment :

The definition of the Informal (Shadow) economy includes all phenomena of economic practice (of a mass character) that are not reflected in the system of state statistics on the basis of direct (Unmediated) accounting. The definition of the informal economy as any economy which lacks proper accounting emphasizes the difficulties of analysis of processes in this sphere of economic practice and the acquisition of quantitative evaluations. (I.A, Budanov, 1997, p : 2).

Néanmoins, c'est à partir de ces critères que nous préférons emprunter la définition proposée par Pierre Mettelin (1985), qui fait mieux ressortir, à notre avis, le caractère autorégulateur - nous y reviendrons - des rapports socio-économiques du secteur informel. Selon cette définition :

Le secteur informel recouvre des activités de production, de service et de distribution, exercées par des unités de petite taille à caractère familial, à faible salariat, au capital et aux qualifications humaines plutôt rares, localisées surtout en milieu urbain, gérées de manière empirique, s'adressant à des marchés à forte concurrence, pouvant échapper aux règlements en vigueur, ayant une basse productivité du travail, proposant dans une économie monétisée des produits exigeants du point de vue de la main-d'œuvre et manquant de sophistication dans la qualité, la motivation première étant l'obtention du gain monétisé à partir de l'emploi exercé (p. 70).

Au-delà de son aspect technique, cette définition a le mérite de mettre en évidence trois aspects qui sont importants dans la formulation de nos hypothèses :

- L'aspect économique : le secteur informel recouvre la production et la distribution des biens et services qui visent à satisfaire des besoins réels. Ainsi le font remarquer Gaufryau et Maldonado (1997), «à la crise, qui a des effets dépressifs sur la production, et à l'inadaptation de l'offre des biens des secteurs modernes correspondent l'évolution de l'importance et la nature de l'offre, ainsi que du type de demande des biens du secteur informel».
  
- L'aspect social : en général, les activités informelles se développent dans un environnement social dominé par des rapports familiaux et ethniques (Schwarz, 1980; Régis-Maheu, 1990 ; Hertzke, 1992 ; De Villers, 1993), mais aussi les rapports de clientélisme, - dans la mesure où ces activités touchent le fonctionnement de l'État<sup>9</sup> - plutôt que des rapports essentiellement marchands (MacGaffey, 1990, 1991 ; Bayard, 1989). Dans ce cas, elles ne visent pas principalement une accumulation du capital mais elles sont d'abord motivées par la nécessité de survie ou l'accès aux privilèges de l'État.
  
- L'aspect structurel : ces activités sont généralement localisées en milieu urbain. Elles se développent dans un contexte particulier en créant des structures socio-économiques marginales, qui fonctionnent généralement selon les règles différentes de celles qui organisent les systèmes économiques modernes, mais, en dernier analyse, ces activités trouvent leur origine dans le dysfonctionnement des structures sociales et économiques dominantes (Vidrovitch, 1991 ; Ikonikoff et Sigal, 1980 ; Deblé et Hugon, 1982 ; Imbs, 1991 ).

Cette définition a aussi le mérite de faire ressortir l'aspect le plus fondamental de l'étude du phénomène informel, à savoir la fonction économique de l'économie informelle en tant que secteur créateur d'emplois.<sup>10</sup>

---

9. Par exemple la corruption ou l'usage abusif d'une fonction politique. Le problème posé ici c'est de savoir dans quelle mesure ce type de comportements peut constituer un ensemble des facteurs explicatifs du développement d'économie informel.

10. Voir les conclusions du rapport du B.I.T. sur l'emploi dans les pays en développement. "Les activités petites marchandes au Kenya", Genève, 1973. Voir aussi l'ensemble des travaux dans Lachaud et Penouil (1985).

Toutefois, les auteurs tels Hugon, (1980, 1982), et Portes & al, (1989), pensent que plusieurs facteurs structurels pèsent sur le secteur informel. Au niveau de la qualification de la main-d'œuvre, de la fragmentation du marché, de la difficulté d'accès aux crédits, de la dépendance à l'égard du secteur moderne, de l'inadaptation de techniques productives et du mode de gestion... Ces facteurs empêchent l'accumulation productive dans le secteur informel, et handicapent considérablement la croissance dans les secteurs industriel et commercial urbain. Toutes ces questions créent des divergences conceptuelles considérables.

## 2) DIVERGENCES THÉORIQUES ET DIMENSIONS D'ANALYSE DU PHÉNOMÈNE D'ÉCONOMIE INFORMELLE.

Les auteurs utilisent divers termes pour désigner le phénomène de l'économie informelle. François Roubaud<sup>11</sup> établit une grille terminologique du concept de l'informel, qui permet de subdiviser les différents termes pour désigner le phénomène informel en trois grandes catégories : la terminologie à connotation clandestine, la terminologie statistique et la terminologie socio-économique.

### a) *Les termes à connotation clandestine et la dimension extralégale du secteur informel.*

On parle d'économie souterraine, d'économie irrégulière, de travail au noir et d'économie cachée pour identifier un ensemble d'activités qui échappent délibérément au contrôle de l'État. Cette terminologie fait appel à une dimension clandestine ou prohibée des activités du secteur informel. Ces termes correspondent à la «dimension d'analyse extralégale». Cette dimension met l'accent sur les activités qui échappent au contrôle étatique du fait de leur caractère considéré comme illégal, illicite ou frauduleux, voir même criminel (Dallago, 1990). Il peut s'agir par exemple d'un trafic interdit, d'une activité légale, mais pratiquée dans le secteur informel par souci de se soustraire aux impôts ou simplement de la possibilité d'exercer sans contrainte bureaucratique.

---

11. François Roubaud (1985), p : 47-51. Également J-C. Willame (1989), «L'économie souterraine dans les comptes nationaux».

Les auteurs comme Portes et al (1984), mais aussi Hernando De Soto (1986), ont révélé, dans leurs travaux sur l'économie informelle en Amérique latine, son caractère «extralégal». Leurs hypothèses sont plus orientées vers la notion de l'économie souterraine. Ainsi l'avait montré Portes (1994), en mentionnant que :

The illegal economy encompasses the production and distribution of legally prohibited goods and services. This includes such activities as drug trafficking, prostitution, and illegal gambling. (Portes, 1994; p: 428).

Il peut s'agir aussi des pratiques liées à la corruption et au clientélisme, lorsque ceux-ci concernent l'utilisation abusive d'une fonction politique pour en tirer bénéfice (MacGaffey, 1990). Toutefois, nous pensons que la terminologie clandestine concerne plus les activités qui se développent en dehors de l'économie ou du contrôle public des sociétés occidentales. Même à ce niveau, quelques difficultés demeurent. Comment par exemple distinguer une personne se trouvant à Montréal, qui utilise son ordinateur, chez elle, pour faire du traitement de texte pour les étudiants, moyennant un certain montant d'argent, d'une personne qui se trouve à Kinshasa et qui utilise une machine à coudre pour fabriquer de l'habillement à vendre, pour enfants ? La seule différence entre ces deux activités est que l'une concerne la prestation de services tandis que l'autre est une activité de production. Cependant, il s'agit bien de deux activités légales et non prohibées, mais qui sont informelles au sens de l'absence de contrôle de l'État.

Mais si dans le cas de l'activité qui se déroule à Kinshasa l'absence du contrôle de l'État est d'ordre structurel, la carence des mécanismes de taxation, par exemple, l'activité de traitement de texte à Montréal n'échappe pas au contrôle de l'État pour les mêmes raisons. Est-elle donc une activité clandestine ? Nous pensons que non, parce que les personnes qui le font s'annoncent publiquement par des affiches sur les babillards d'universités ou par des annonces dans les journaux.

Le problème posé ici est celui de définir les critères qu'on peut appliquer à chacune de ces activités, pour déterminer laquelle des dimensions d'analyse du secteur l'informel et laquelle des termes distinguent l'une et l'autre de ces deux activités. Ainsi par exemple, en se basant sur les critères d'ordre politique comme facteur explicatif du développement de l'économie informelle, on peut dire qu'elle émerge dans les économies développées à cause d'une forte présence de l'État, présence qui incite certains entrepreneurs à vouloir

soustraire une partie de leur revenu au contrôle de l'État. Tandis que dans la plupart des économies en développement, l'économie informelle se développe surtout à cause de l'incapacité de l'État à contrôler et à encadrer l'activité productive et donc, son incapacité à garantir le minimum vital à la population (Peter Evans, 1989).

**b) Les termes statistiques  
et la dimension culturelle de l'étude du secteur informel.**

On parle ici d'économie non officielle, d'économie non enregistrée, d'économie non mesurée, d'économie non observée, pour désigner les activités non comprises dans le système de comptabilisation du secteur moderne, sans faire appel au jugement de valeur sur l'activité en tant que telle, ni à la motivation de l'entrepreneur (Roubaud, 1985). Portes (1994), parle de *Unrecorded Economy*, qui est constituée d'activités non incluses dans les comptabilités nationales. L'auteur dit en effet :

The unrecorded economy encompasses activities that circumvent reporting requirements of government statistical agencies. Its summary measure is the amount of income that should be recorded in national accounting systems but is not (1994, p:428).

Il est clair que ces activités économiques sont normales, mais elles ne sont pas incluses dans les bilans statistiques des comptes nationaux. Elles sont souvent analysées selon la dimension culturelle. C'est-à-dire en traitant des aspects culturels liés aux activités informelles. On met l'accent sur les rapports ethniques et familiaux plutôt que sur les rapports marchands (Hertze, 1992 ; Schwarz, 1980 ; Régis-Maheu, 1990). Selon cette dimension, les activités informelles apparaissent plus comme celles traduisant un mode de vie culturel, qu'un ensemble particulier des rapports de production et d'accumulation dans un système social. On y associe par exemple le secteur artisanal et traditionnel.

**c) Les termes à connotation socio-économique  
et la dimension du développement.**

Dans cette catégorie de termes, on parle du secteur informel, du secteur périphérique, d'économie alternative, d'économie parallèle, d'économie populaire, pour rendre compte d'un mode de production particulière, en englobant le cadre économique, social et même culturel dans lequel se développe l'activité et dans lequel se trouve

l'entrepreneur (Hugon, 1980 ; Tokman, 1978 ; Charmes, 1985 ; Penouil & Lachaud, 1985 ; De Mira, 1980, 1991, Portes et al 1989 ; Lautier, 1994). Ces termes font appel à la dimension d'analyse de «développement économique». Dans cette dimension, on analyse l'économie informelle comme un mode de production et de distribution spécifique, ayant une capacité réelle de création d'emplois, d'épargne, et de formation de main-d'œuvre qui correspond aux besoins des sociétés sous-développées (Penouil et Lachaud, 1985). De ce point de vue, on considère que le secteur informel peut être un outil de développement s'il est appuyé par de politiques de crédits et d'investissements (Gaufryau et Maldonado, 1997).

Ainsi, Claude de Mira (1980) définit trois modes de production : un secteur de subsistance, un secteur de transition et l'entreprise moderne qui coexistent dans les sociétés africaines et se distinguent par la différence de leurs mécanismes d'investissement et de fonctionnement. Quant à Hugon (1980, 1984), Portes et al (1989) et Lachaud (1985), ils soutiennent que les structures du marché favorisent le secteur moderne (accès aux crédits, exemptions fiscales, investissement en technologie et en main-d'œuvre qualifiée...) au détriment du secteur informel, car celui-ci fonctionne en dehors des règles du marché.

Toutes ces distinctions renvoient à l'existence d'unités productives, commerciales et de services, mais les opinions des chercheurs sont partagées, quant à savoir leur capacité réelle d'accumulation et leur rôle dans la reproduction sociale (Lautier, 1994). Ainsi par exemple, dans certains pays, le développement des activités informelles est toléré par les autorités politiques, non pas comme outil de développement, mais comme moyen de calmer les crises ou les conflits sociaux. Ainsi le soulignent Castells et Portes :

*Although those in informal activities are frequently harassed, the informal sector as a whole tends to develop under the auspices of government tolerance. Governments tolerate or even stimulate informal economic activities as a way to resolve potential social conflicts or to promote political patronage (1984, p : 27).*

Par ailleurs, d'autres auteurs, comme Claus Offe (1985), et Mark Granovetter (1985), pensent que le développement des structures sociales informelles dans le fonctionnement des systèmes économiques modernes, correspond à une nouvelle stratégie de contrôle social des moyens de production, contrôle qui s'exerce dans le cadre du processus de transformation des structures économiques et de décentralisation du modèle

d'organisation du travail dans les sociétés capitalistes. Ainsi par exemple Granovetter, dans son analyse de l'intégration de petites entreprises dans le système moderne, écrit :

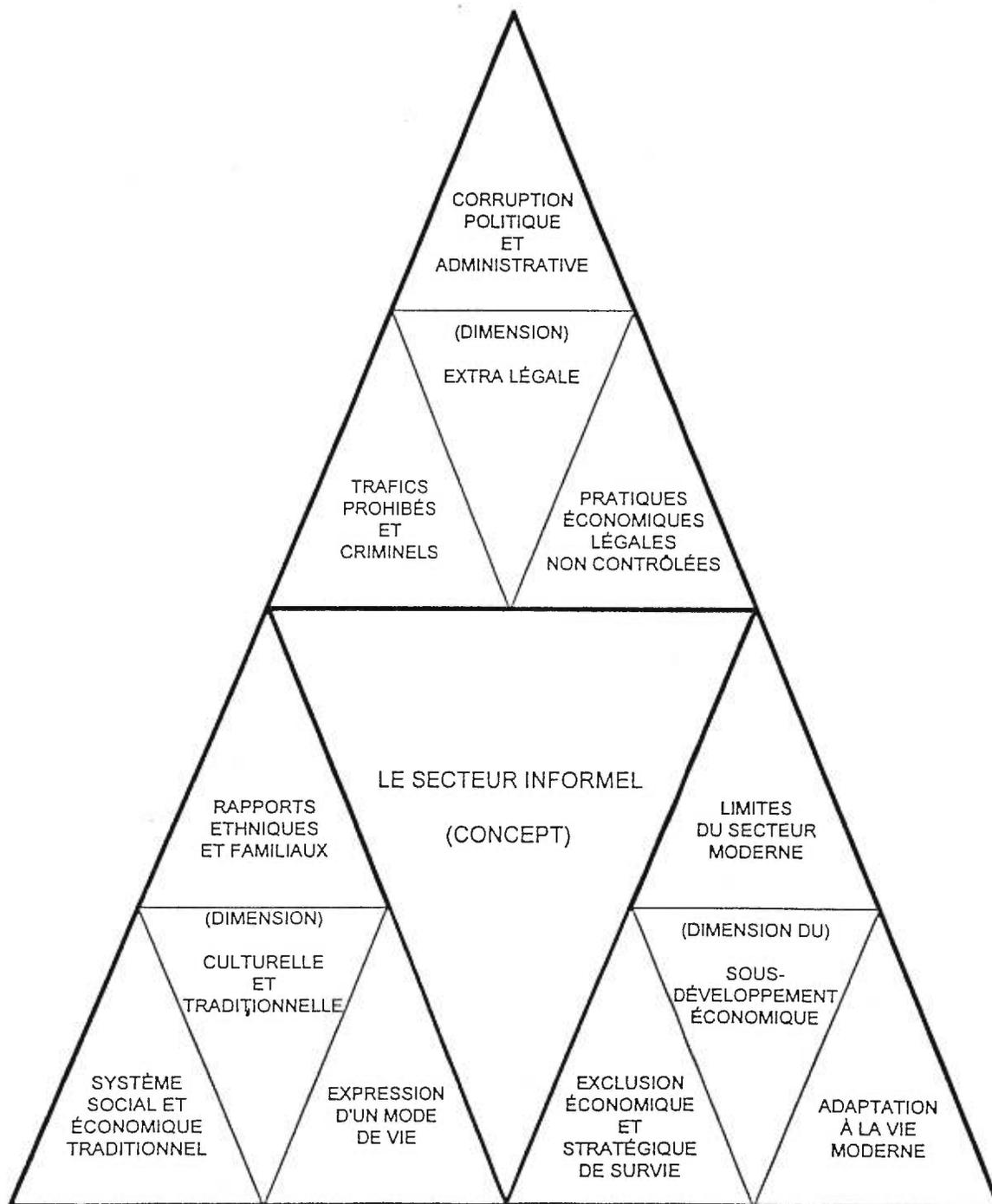
[...]But whether small firms are indeed eclipsed by giant corporations is usually analyzed in broad and sweeping macropolitical or macroeconomic terms, with little appreciation of proximate social structural causes [...]. I suggest here, that small firms in a market setting may persist instead because a dense network of social relations is overlaid on the business relations connecting such firms and reduces pressures for integration [...]. But the embeddedness account may be more useful in explaining the large number of small establishments not characterized by satellite or peripheral status (1985, p : 506).

Il ressort de ce qui précède que l'étude du phénomène d'économie informelle se présente généralement sous trois dimensions : extralégale, socioculturelle et celle du développement économique. Les schémas que nous présentons dans les pages suivantes indiquent une double conceptualisation de l'informel : la conceptualisation pyramidale (figure A.1) rend compte de la complémentarité entre les trois dimensions de l'étude de l'informel et la conceptualisation par branches (figure A.2)<sup>12</sup> montre que chaque dimension est distincte des autres.

---

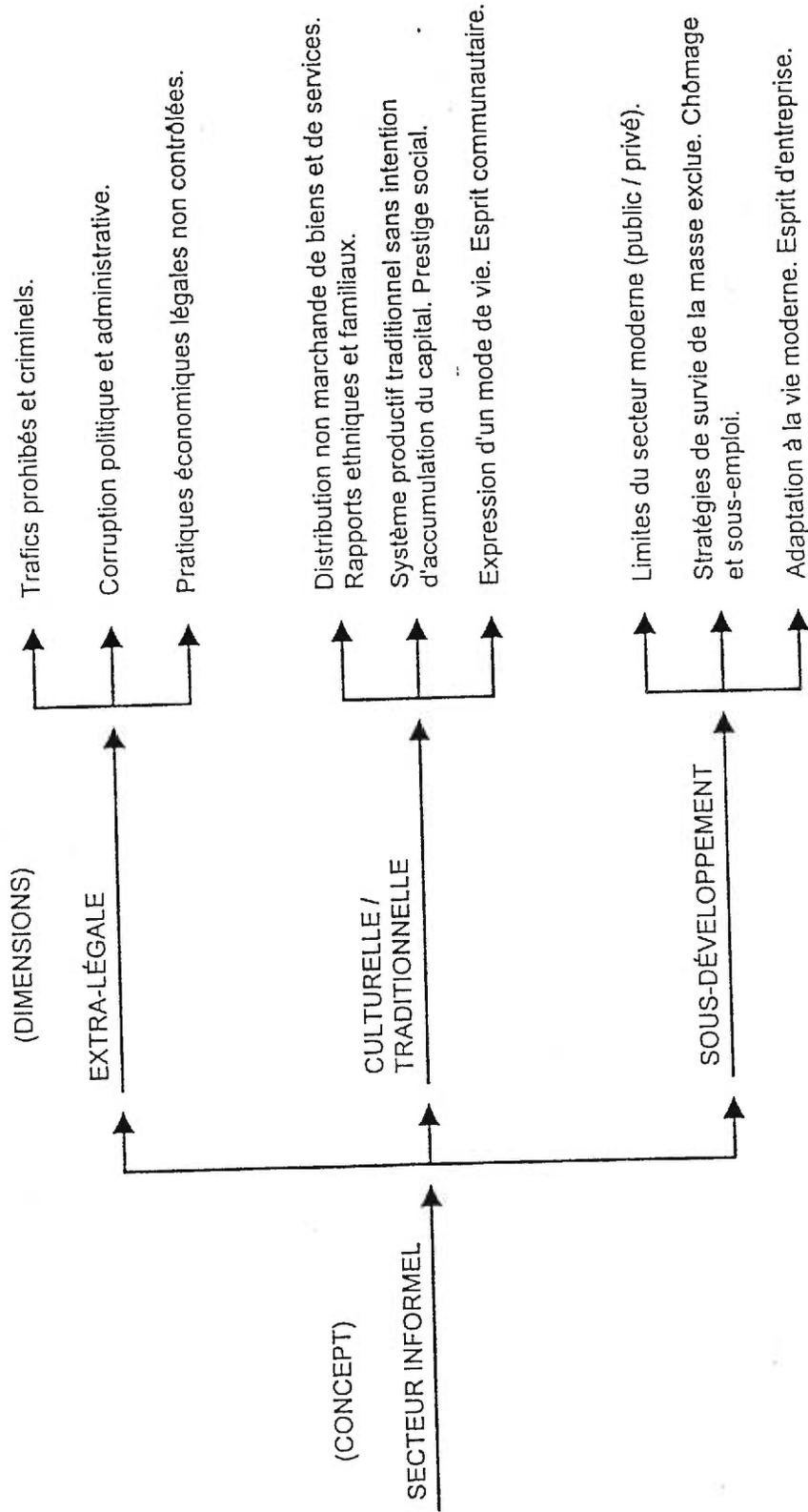
12. À titre indicatif, ces schémas nous ont été inspirés par Jean-Guy Vaillancourt (1995), Le développement durable (selon une vision-synthèse du cadre intégrateur [...]), pour un développement durable adapté).

## Schéma A.1 Présentation pyramidale



Conceptualisation schématique: Synthèse des dimensions et des indices du concept de désarticulation. Dynamique complémentaire

Figure A.2 Présentation par branche



Conceptualisation schématique: Synthèse des dimensions et des indices du concept de l'informel. Dynamique séparée.

Ces schémas montrent qu'il y a d'une part, un certain nombre d'auteurs qui adoptent une méthode d'analyse tenant compte à la fois des aspects socioculturels, extralégaux et de développement du phénomène de l'économie informelle (Lachaud, 1985 ; Dallago, 1990 ; Lautier, 1994 ; MacGaffey, 1993, Ikonikoff & Sigal, 1980 ; Lautier, 1991).

D'autre part, certains auteurs tiennent compte de la spécificité culturelle, politique ou socio-économique de chaque société (développée, semi-développée, sous développée, capitaliste, socialiste...), de chaque région (urbaine, rurale, industrialisée...) ou de chaque secteur et/ou contexte économique (artisanat, agricole, sous-traitance, crise, évolution technologique...) (Hugon, 1984, 1994 ; Castano et al, 1984 ; Verna, 1994 ; Albagli, 1994)<sup>13</sup>.

Cette évolution conceptuelle n'est pas sans conséquence sur le plan analytique. En fait, vouloir analyser une diversité de phénomènes à partir d'un même concept, comme le font certains auteurs, risque de le diluer dans des considérations socioculturelles et juridiques complexes. Utiliser le concept de secteur informel pour analyser par exemple les phénomènes aussi différents, que le travail juvénile à Calcutta et le trafic d'organes à Los Angeles nous semble manquer de rigueur, du point de vue analytique. Ainsi, la diversité de domaines que couvre le concept de secteur informel et les diverses interprétations du phénomène de l'économie informelle causent une série de difficultés théoriques et méthodologiques. C'est dans ce contexte que certains auteurs proposent d'abandonner le concept même de l'informel (De Mira, 1988 ; Lautier, 1989 ; Salas, 1990 ; Cortes, 1990 ; Cartaya, 1987)<sup>14</sup>, car ils considèrent que c'est une notion imprécise du point de vue épistémologique. Proposition hasardeuse, à notre avis, mais non moins dépourvue de fondement ! Surtout quand Hans Singer (1977), caricature cette difficulté en comparant l'économie informelle à la girafe, animal difficile à décrire, mais facile à reconnaître. Tandis que Bruno Lautier (1990), de son côté parle de l'économie informelle comme d'une licorne, animal difficile à reconnaître, mais facile à décrire, on ne peut que constater à quel point le bilan théorique sur le phénomène informel a été peu concluant.

---

13. Pour plus des détails sur cette réorientation conceptuelle, voir l'ensemble des travaux des auteurs dans Arellano et al (1994). Les entreprises informelles dans le monde et dans Archambault et Greffe (1984). Les économies non officielles.

14. Cités par François Roubaud (1985).

Ce constat nous incite à recentrer ce concept général autour de quelques particularités que soulèvent divers travaux consacrés au phénomène d'économie informelle, et dont nous présenterons les différentes thèses dans le chapitre suivant. Nous choisissons d'orienter nos analyses à travers «la dimension de développement économique», mais nous retiendrons aussi l'aspect de corruption, de la dimension extralégale, car comme le souligne MacGaffey (1991), la prédation étatique a des conséquences déterminantes dans la situation économique d'un pays.

Mais quels rapports pourrons-nous établir entre le concept d'économie informelle et la notion de désarticulation économique ? Dans quelle mesure les liens entre ces deux notions peuvent-ils constituer une piste d'analyse, pour expliquer le renforcement du secteur informel kinois ?

## **SECTION II : DÉSARTICULATION, DÉSINTÉGRATION ET SECTEUR INFORMEL : QUELS LIENS POSSIBLES ?**

Ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir pourquoi l'économie informelle s'est autant développée à Kinshasa (nous entendons ici avancer les liens entre désarticulation et secteur informel), quel est son rôle pour la population et quelles ont été les formes nouvelles prises par cette économie informelle au cours de la période de déliquescence politique du régime Mobutu.

Notre intention est donc d'examiner les formes nouvelles d'activités informelles, à partir de la désarticulation de l'économie de l'ex-Zaïre. Il peut sembler que ce concept renvoie à des théories relativement anciennes (Perroux, 1969 ; Albertini, 1974 ; Grellet 1982 ; Guillaumont 1985), mais il reste néanmoins utile pour analyser le phénomène tel que l'informel dans les économies sous-développées, notamment lorsqu'elles sont basées sur l'exportation des richesses naturelles. Nous nous proposons donc de présenter, dans cette section, un bilan théorique sommaire de la notion de la désarticulation, afin de mettre en perspective l'évolution du système socio-économique et politique de l'ex-Zaïre et d'établir ses liens avec l'évolution du secteur informel kinois.

## 1) BILAN SOMMAIRE DE LA THÉORIE DE DÉSARTICULATION.

Le concept de la désarticulation économique a été utilisé pour la première fois par François Perroux (1969), pour désigner un des aspects du sous-développement des économies du Tiers-Monde. Selon l'auteur, la désarticulation des économies sous-développées consistait dans le fait, que «ces économies ne se constituent ni sur un territoire étendu, ni sur un niveau homogène de prix, de flux et d'information, et souffrent d'un défaut de communication». En effet, ces économies sont constituées d'éléments isolés les uns des autres, et ne sont pas assez intégrées dans le système économique mondial. Dans son analyse des éléments (prix, flux et information) annoncés par Perroux, Patrick Guillaumont (1985), considère que l'absence d'unité de prix correspond à l'absence de concurrence et elle serait due à l'isolement des marchés à l'intérieur de l'économie nationale. L'absence de propagation des flux monétaires serait due à la forte présence d'une économie d'autoconsommation et à la faiblesse de la diversification de l'économie au niveau interne. Finalement, l'absence d'information et de communication serait due, d'une part, au faible niveau d'instruction, de formation professionnelle, ainsi qu'à la proportion très limitée de main-d'œuvre qualifiée, d'autre part, au manque d'infrastructures et de moyens techniques nécessaires à la liaison de différentes composantes de l'économie. Donc selon Guillaumont :

[...] l'inarticulation économique est caractérisée par un manque d'intégration de l'économie nationale, par la juxtaposition de structures économiques, semblables ou différentes, peu reliées les unes aux autres. Les deux manifestations principales en sont le faible degré de monétarisation et la faible densité des communications dans l'économie. (1985, p. 344).

Si l'articulation économique implique l'organisation et l'intégration des secteurs d'activités qui le composent par rapport aux objectifs du système en question ; c'est-à-dire une intégration dans la mise en œuvre des moyens et dans la structuration des ressources disponibles en fonction et en rapport à la finalité de l'ensemble du système socio-économique, la désarticulation serait donc l'absence d'une telle intégration. À la lumière de ce qui précède, nous définissons la désarticulation économique comme étant :

L'absence d'intégration des différentes composantes économiques qui forment le système social de production, et dont les actions isolées des unes en contradiction avec celles des autres, empêchent la réalisation des effets multiplicateurs dans tout le système économique et limitent sa capacité de réaliser l'épanouissement social, politique et culturel de la société.

Cette définition correspond particulièrement à l'analyse de la désarticulation économique faite par Gérard Grellet (1982), qui distingue quatre structures caractérisant les économies africaines : l'absence de flux intersectoriels, la faiblesse des taux d'investissement, la dépendance extérieure et les structures démographiques. Les effets combinés de ces structures engendrent une désarticulation socio-économique - l'auteur parle des économies à sens unique -, qui se manifeste au niveau du prélèvement et de l'utilisation du surplus. L'analyse de Grellet sur l'utilisation du surplus est ici intéressante. En effet, l'auteur souligne que le surplus créé dans les conditions particulières des économies sous-développées, serait approprié par l'État, qui le dépense pour son propre fonctionnement. Ces dépenses monétaires, lorsqu'elles sont introduites dans le circuit commercial urbain, créeraient à leur tour de nouveaux circuits de transfert, dont le circuit informel. Grellet mentionne aussi que la particularité du mode d'utilisation du surplus dans les sociétés africaines crée deux types de conflits : celui portant sur la production du surplus et celui portant sur sa répartition. Cependant, pour déterminer la dynamique dans laquelle s'inscrivent ces conflits, il importe d'abord d'examiner la structure sociale dans lesquelles ils se développent.

## **2) LE CONCEPT DE DÉSARTICULATION SELON LES APPROCHES STRUCTURELLES : LES LIMITES DE LA THÉORIE DUALISTE.**

Selon l'approche dualiste, le phénomène de la désarticulation économique consiste en la coexistence de deux entités sociales évoluant à l'intérieur d'une même société, selon deux modes de production distincts, et obéissant à des règles différentes (Vidrovitch, 1991 ; Lachaud, 1985 ; Santos, 1975 ; Geertz, 1963 ; Tokman, 1978 ; Castano, 1986 ; Meillassoux, 1975). D'un côté, il y a l'entité traditionnelle, composée d'une main-d'œuvre abondante, peu qualifiée et essentiellement agricole, qui s'organise et se reproduit selon un mode de vie et de production coutumière, fondée sur des rapports simples, affectifs et ethniques. De l'autre côté se trouve une entité moderne très compacte, composée des gens suffisamment formés selon les techniques de production et de gestion industrielle et qui entretiennent entre eux des rapports fondés sur la rationalité économique (Santos, 1975 ; Geertz, 1963).

Par ailleurs les théories néo-marxistes s'inscrivent également dans l'approche dualiste. En effet, selon les courants néo-marxistes, notamment l'école dépendantiste, le capitalisme mondial serait le fondement de la désarticulation du système économique international. Selon cette thèse, une économie désarticulée est essentiellement une économie dépendante. Sur le plan théorique, l'approche néo-marxiste a connu un certain succès, grâce notamment à des économistes et sociologues américains comme Baran et Sweezy (1968), le Brésilien Cardoso (1968), Gunder-Frank (1967), et à l'Égyptien Samir Amin. C'est à ce dernier qu'on attribue d'ailleurs la théorie la plus élaborée de la dépendance.

En effet, pour Amin (1980), l'articulation consiste en l'interdépendance entre le secteur de la production de biens de consommation de population et le secteur de biens d'équipement. Or, dans les économies périphériques le secteur de production des biens de consommation est dépendant des importations des biens d'équipement de l'étranger. La désarticulation serait donc une conséquence de «la dépendance et de l'extraversion économique, qui désorganise les liens objectifs entre le taux du surplus et le niveau de développement d'une société, en pervertissant ainsi ses structures locales de production». Par conséquent, le développement de l'économie informelle serait une des manifestations de cette perversion.

Cette thèse a aujourd'hui un très faible support empirique. Comme nous le verrons, il existe une économie capitaliste moderne dans l'ex-Zaïre, mais dont l'incapacité d'accumuler relèverait moins des stratégies des multinationales que de sa dynamique et de ses structures internes (De Herdt, 1997 ; Peemans, 1996 ; Willame, 1992 ; Bezy et al, 1981). Par ailleurs, l'analyse néo-marxiste pose une série de difficultés méthodologiques quant à son application à la situation actuelle de l'économie mondiale. On suppose qu'il y a deux formations socio-économiques plutôt qu'une diversité de sociétés nationales. D'un côté un ensemble restreint de pays industrialisés qui accroissent leurs forces productives en fonction de leurs propres besoins et de l'autre côté, un ensemble plus vaste composé des pays sous-développés, qui connaissent une croissance tronquée et extravertie (Guichaoua et Goussault, 1993 ; Norel, 1997). Deux thèses s'opposent dans cette approche :

- La première thèse, soutenue notamment par Gunder-Franck, Dos Santos et Marini<sup>15</sup>, pose le système économique mondial comme une satellisation des pays s'exploitant mutuellement, mais à partir du centre. Selon ces auteurs, les pays du Sud ont aussi leurs propres périphéries au niveau local. Leur système économique serait caractérisé par l'existence des secteurs plus avancés, qui soumettent à leur tour les petites entreprises et le secteur informel, qui sont peu capitalistiques.

Cette thèse ne suffit pas à analyser la désarticulation de l'économie de l'ex-Zaïre. Supposons une économie composée de trois secteurs : le traditionnel, l'informel et le moderne. Si le secteur informel joue le rôle d'intermédiaire entre les deux autres, comme certains auteurs le pensent (Nihan, Charmes, William Steel et Claude de Mira, 1980), même si le secteur moderne domine les autres secteurs (traditionnel et informel), on ne peut considérer qu'il y a désarticulation, au sens de l'absence d'interaction entre les secteurs, car ces trois secteurs jouent, chacun, un rôle spécifique. Par conséquent, il y aurait entre eux des rapports d'interdépendance, à différents degrés. Ceci signifie que le secteur informel serait un secteur intermédiaire entre le secteur rural, fournisseur des matières premières, et le secteur moderne, qui fournirait à ce dernier les produits manufacturiers. Dans ce contexte, il serait donc possible de considérer que le problème de l'économie informelle ne se pose pas par rapport à la situation économique d'une société, mais en fonction de la dynamique interne du secteur informel lui-même. Or, c'est justement cette direction que nous évitons. Examinons la seconde possibilité.

- La seconde thèse est soutenue principalement par Cardoso et Faletto (1969). Ces auteurs analysent les conditions particulières de l'évolution des forces sociales, de l'émergence de l'élite d'entreprise, de la classe politique dirigeante et du secteur tertiaire dans les sociétés capitalistes sous-développées.

Sans remettre en cause les conclusions de la thèse précédente, Cardoso et Faletto analysent le phénomène de la désarticulation de façon moins axée sur les variables purement économiques. Ainsi le font remarquer Guichaoua et Goussault, (1993), pour Cardoso et Faletto, c'est le contexte dans lequel les forces sociales et politiques évoluent

---

15. Nous présentons ici l'analyse de Guichaoua et Goussault (1993): *Sciences sociales et développement*, Armand Collin, pages 28-32

dans les sociétés sous-développées, qui détermine leur comportement économique. Dans ce contexte, ces auteurs pensent que l'exclusion et les inégalités sociales qui frappent les catégories populaires œuvrant dans le secteur informel, s'expliquent par les contradictions internes entre les classes sociales, et par la particularité de leur rapport à l'économie, plutôt que par le dysfonctionnement du système économique en tant que tel. Pour ces auteurs, les rapports entre les forces sociales forment un ensemble complexe, dont les aspects structureaux ne sont pas nécessairement fondés sur l'exploitation externe, mais qui s'expliquent par la convergence d'intérêts entre les classes dominantes de certaines sociétés du Tiers-Monde et celles du monde développé.

Cette thèse est intéressante, car elle nous permet de cerner le phénomène de la désarticulation à partir de sa dimension interne, en examinant les liens existant entre les différents groupes sociaux. Elle ne peut cependant, à elle seule, nous permettre d'examiner la désarticulation de l'économie de l'ex-Zaïre et de déterminer son impact dans le comportement du secteur informel en milieu urbain, d'autant plus qu'elle est limitée à des variables non économiques.

Pour déterminer l'influence de chaque groupe social dans le procès de production, il faut situer chacun de ces groupes à l'intérieur du système économique global d'une société. En d'autres termes, on ne peut examiner la désarticulation de l'économie de l'ex-Zaïre et son impact dans le renforcement du secteur informel, à partir de groupes sociaux et de la particularité de leurs rapports à l'économie, que dans le cadre même du fonctionnement du système économique.

D'une façon générale, l'approche dualiste ne nous aidera pas à déterminer les causes de l'émergence des nouvelles activités informelles à partir de la désarticulation économique d'une société, d'autant plus que, selon cette approche, le système économique dans certaines sociétés capitalistes sous-développées ne fonctionne pas comme un bloc. Il est constitué de deux sous-systèmes, qui forment deux réalités sociales distinctes et qui évoluent dans deux circuits productifs différents. Dans ce cas, on peut penser que le secteur informel serait une des composantes d'un système économique où les deux composantes fonctionneraient de façon autonome (Imbs, 1991).

Par ailleurs, il est difficile, en partant des thèses dualistes, d'examiner la dynamique du secteur informel en fonction de la situation d'un secteur particulier, car on ne peut situer le secteur informel par rapport aux deux structures économiques formant la dualité. En effet, un certain nombre de questions demeurent<sup>16</sup> : Le secteur informel est-il lui-même un élément de ces deux structures ? Est-ce un secteur intermédiaire entre le secteur rural et urbain ? À quel niveau se situe cette dualité ? Au niveau culturel ou régional ? Sur le plan technologique ? Que serait donc une désarticulation économique selon l'approche dualiste : la coexistence des deux éléments, l'assimilation d'un élément par un autre ou la fusion de deux ? Nous ne pouvons répondre à ces questions ici, car nous les posons seulement à titre indicatif. Examinons cependant d'autres pistes !

### **3) POUR UNE APPROCHE INTÉGRATIVE : QUELQUES PISTES D'ANALYSE DES LIENS ENTRE LA DÉSARTICULATION ET L'ÉCONOMIE INFORMELLE À KINSHASA.**

Nous pensons que l'approche structurelle permet de déterminer le fondement même de l'activité productive par rapport aux moyens matériels, financiers et institutionnels dont une société dispose pour assurer son développement, en fonction de la finalité qu'elle veut atteindre. L'activité productive consisterait donc en la combinaison de plusieurs secteurs d'activités, fonctionnant dans des domaines différents, mais de façon complémentaire et intégrée au sein d'un ensemble économique cohérent en rapport à son objectif d'obtenir une productivité générale maximale (Michel Norro, 1968 ; Albertini, 1974 ; Benetti, 1974).

Cela suppose, que dans les économies de type capitaliste l'efficacité économique d'un système productif, ainsi que son équilibre, sont basés sur la complémentarité des secteurs qui le composent. La viabilité d'un tel système dépend de la complémentarité de ces composantes d'autant plus que l'articulation des unes par rapport aux autres, permet l'optimisation de la production et permet d'induire les effets multiplicateurs, qui sont nécessaires à la croissance, à la productivité du travail social, à la hausse de revenu et à l'amélioration des conditions de vie de larges couches sociales (Hirschman, 1974).

---

16. Nous posons ces questions à titre indicatif et n'allons pas y répondre ici. Nous voulons seulement illustrer les difficultés reliées à l'inadaptation de la théorie dualiste par rapport à la problématique de cette étude.

Lorsqu'on parle des formes économiques, on fait souvent allusion aux structures économiques régulées par des systèmes, par opposition aux structures autorégulées. Ainsi par exemple Boltanski et Thévenot (1991), distinguent trois grandes formes d'activités économiques, selon l'évolution des sociétés : en premier lieu, «les économies domestiques» (sociétés traditionnelles), dont les rapports entre les individus dépendent de la position hiérarchique de chaque individu, dans la chaîne de dépendance personnelle à l'intérieur d'une structure sociale hiérarchisée ; en second lieu, «les économies du marché», qui sont fondées sur les rapports marchands, - sans que ceux-ci ne forment le principe sur lequel se construisent et s'organisent les rapports sociaux - et constituent, en quelques sorte, un instrument d'affranchissement de la dépendance qui relie les individus dans les sociétés traditionnelles ; et en dernier lieu, «les économies industrielles», qui sont celles des sociétés modernes et sont conçues comme des systèmes organisés, dont les différentes parties sont comme des organes répondant à des fonctions spécifiques.

Selon ces auteurs, les économies industrielles sont fondées sur l'objectivité consistant à étendre les activités industrielles et commerciales au-delà de la sphère domestique ou locale<sup>17</sup>. Dans cet ordre d'idées, on peut situer le secteur informel kinoïse, à la fois dans les économies domestiques (traditionnelles), dans les économies de marché (l'économie urbaine), ainsi que dans les économies modernes (secteur d'exportations et étatiques), car il puise sa réalité dans ces trois grandes formes économiques. En effet, comme le montrent MacGaffey (1991, 1987), De Villers (1993), Labazée (1988), Régis-Maheu (1990), l'évolution du secteur informel kinoïse s'accompagne d'un fort individualisme ; pourtant il est lui-même dominé par des rapports de solidarité communautaire et ethnique. Par ailleurs, les liens que ce secteur permet d'établir avec les autres secteurs de l'économie urbaine, semblent être intégrés dans la dynamique de profit ; mais à même temps ils se développent sur fond de misère populaire et donnent lieu à des pratiques moins rationnelles et à des rapports sociaux fortement hiérarchisés de type clientélistes, qui s'apparentent aux liens sociaux traditionnels.

---

17. Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991). *De la justification : les économies de la grandeur*, pages 70-155. Voir également, Karl Polanyi (1949). *La grande transformation : les origines du capitalisme*, et Fernand Braudel (1985). *La dynamique du capitalisme*.

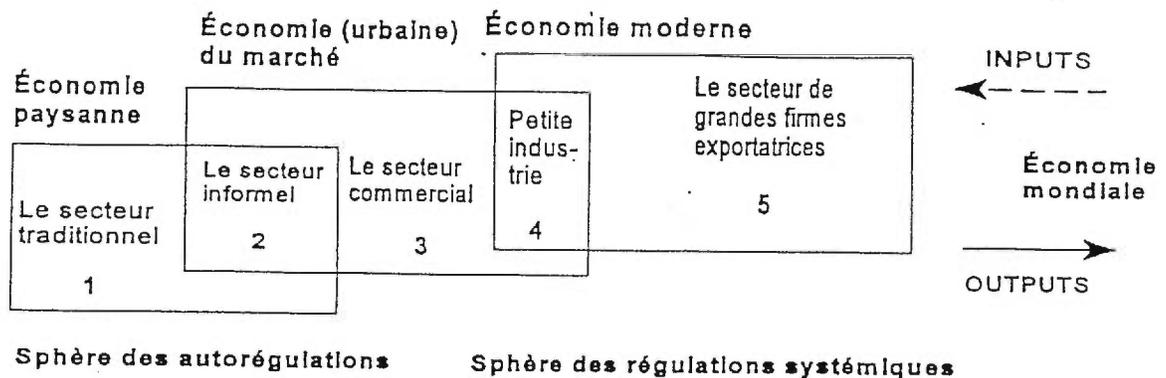
À la lumière de ce qui précède, on pourrait penser que le secteur informel constitue une forme économique hybride, mais en réalité il constitue une forme économique distincte des formes économiques traditionnelles et modernes. Ce secteur fonctionne selon sa dynamique propre et construit des rapports sociaux spécifiques. Il n'est donc pas une forme économique hybride. Ainsi que le montre Arnaud Sales (1991), dans son étude de la différenciation des domaines d'activités économiques, la différence entre l'économie informelle, l'économie traditionnelle et l'économie moderne, réside dans les caractéristiques des rapports qui régissent chacune de ces formes économiques. Selon l'analyse de Arnaud Sales en effet, on peut considérer que l'économie de marché est régie par les automatismes «naturels». Le secteur informel serait dans ce cas régi par des automatismes «autorégulateurs», alors que l'économie moderne (secteurs industriel et commercial) est régit par des automatismes de «régulation systémique». Il dit en effet que :

Si historiquement, on opposait le boutiquier au négociant capitaliste, le «tradesman» au marchand, il faut se demander aujourd'hui quelle est la distance entre l'entreprise souterraine et l'entreprise transnationale, entre l'entrepreneur individuel et les technocrates des grandes corporations. Ceci signifie que les mécanismes systémiques liés aux activités économiques peuvent être plus ou moins développés selon le type d'unité et la branche considérée, et par conséquent que le champ économique n'est pas unifié par rapport à l'utilisation de ces mécanismes ; qu'il existe donc une gradation mais aussi une différenciation qualitative lorsque l'on va du petit métier «au noir» à l'entreprise globale. (A. Sales. 1991, p :53 ).

Précisons cependant qu'il ne s'agit pas ici d'un secteur informel isolé, fonctionnant en marge de la société. Le phénomène d'économie informelle comporte, dans certains cas, une dimension sociale qui dépasse le simple fait d'exercer un métier ou de faire rouler une activité en dehors des règles économiques officielles. Comme nous l'examinerons dans le cas de Kinshasa, le secteur informel peut constituer une structure efficace de production et de distribution de biens et de services, mais aussi un puissant mécanisme de création des nouveaux liens sociaux. Car en fait, dans une ville comme celle de Kinshasa, presque tous les aspects de la vie sociale et même les structures d'organisation sociale liées à l'influence occidentale (l'État, les églises, les institutions scolaires, les partis politiques, les associations syndicales et les groupes d'intérêts...) peuvent présenter, jusqu'à un certain point, des caractéristiques informelles tant dans leur organisation que dans leur fonctionnement (Omasombo Tshonda, 1992 ; Willame, 1984 ; De Villers, 1993).

Par conséquent, l'ensemble des structures socio-économiques et politiques de l'ex-Zaïre peut être observé et analysé sous l'angle de l'informel. Ainsi donc, nous considérons le secteur informel kinois comme une partie intégrante de l'économie, qui s'articule dans l'espace social urbain, d'autant plus qu'il est intégré dans un environnement social, politique et culturel, dynamisé par des pratiques quotidiennes, socialement acceptées (De Villers, 1993). De ce qui précède, et en nous basant sur les travaux de Willame (1983, 1992), Peemans (1996) et de Bezy & al (1981), nous pouvons représenter schématiquement, les principales composantes du système économique de l'ex-Zaïre tel que le montre la figure suivante.

FIGURE B : LES PRINCIPALES COMPOSANTES DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE DE L'EX-ZAÏRE<sup>18</sup>



Ce schéma montre que le système économique de l'ex-Zaïre est formé de trois composantes. La première est l'économie traditionnelle, qui est constituée du secteur (1) [artisanat, agriculture], et existait depuis dans la société précoloniale (Verhaegen, 1992 ; Lokota, 1992, 1994 ; Peemans, 1996). La seconde composante est l'économie de marché. Elle date de l'époque coloniale (économie de traite), dont la principale composante est le secteur (3), [composé des entreprises commercialisation des produits vivriers, des services de transport et de distribution...] (Albertini, 1974 ; De Maximy, 1978 ; Young, 1985 ; Bezy & al, 1981). Enfin l'économie moderne est constituée du secteur (5), [composé des firmes d'exploitation et d'exportation minière, pétrolière, forestière et agricole]. Elle reste

18. D'après une représentation personnelle. Nous nous basons ici sur l'étude de différents secteurs économiques et leur articulation, selon les théories classiques, présentées par De Herdt et Marysse (1997), pages 25-33.

étrangère au pays (Willame, 1983 ; Bezy et al, 1981). On constate également la présence du secteur (2), [secteur composé de la petite production marchande et artisanale, de services domestiques, d'activités marginales], qui est rattaché à la fois à l'économie traditionnelle et à l'économie de marché (Lokota, 1994 ; De Herdt et Marysse, 1997), ainsi que du secteur (4), [secteur composé d'usines textiles, brasseries, cimenteries, construction, assemblage automobile, petite industrie lourde, agro-alimentaire, raffineries de sucre, fabriques de cigarettes...], rattaché à l'économie du marché et à l'économie moderne (Willame, 1992, 1983 ; Bezy et al, 1981). Ces deux secteurs ne sont pas des secteurs intermédiaires. Ils ont chacun une dynamique propre, qui les distinguent des autres secteurs. La petite industrie (secteur 4), dépend de l'économie mondiale pour son approvisionnement en outils, mais elle ne lui est pas vraiment intégrée (Mubaké Munéné, 1983). Même si, à la lumière de l'analyse de Sales (1991), nous estimons que la petite industrie kinoise se situe dans la sphère de régulation systémique, elle produit pour un marché interne limité. Tandis que le secteur informel (2) dépend des inputs du secteur commercial urbain, mais il reste influencé à la fois par les règles de l'économie traditionnelle (Verhaegen, 1992, Peemans, 1996) et par les conditions de vie en milieu urbain.

Nous considérons, à la lumière de ce schéma, que dans le cas de l'ex-Zaïre, les secteurs d'exportations (5) se situent dans la sphère des régulations systémiques d'autant plus que la mobilité de la main-d'œuvre, le transfert de technologies et de capitaux, qu'ils impliquent sont fondés sur un mode de gestion rationnel et hiérarchisé. L'économie de marché (les secteurs 3 et 4) se situe donc dans la sphère des autorégulations, parce qu'il y a présence des mécanismes autorégulateurs du marché (le prix, l'épargne, le crédit...), et les comptes des entreprises sont séparés des comptes familiaux. Le secteur informel par contre se situe à la limite de la sphère des autorégulations. Il se distingue de l'économie de marché du fait de l'absence de déclaration des activités et de la spécificité du processus d'acquisition des compétences de la main-d'œuvre (Sales 1991). Les compétences des entrepreneurs du secteur informel sont souvent acquises en dehors du système scolaire moderne<sup>19</sup>, et ses rapports économiques se construisent à partir des automatismes

---

19. Voir précisément l'analyse présentée par De Herdt et Marysse (1997), pages 109-112, sur la formation des acteurs de l'économie informelle à Kinshasa.

d'autorégulation, intégrés dans les structures sociales de la vie quotidienne et de la sphère des rapports intimes (ethniques, familiaux, amicaux ou communautaires), et ses comptabilités incluent souvent les recettes et les dépenses familiales, et elles fonctionnent grâce aux règles simples<sup>20</sup>.

Mais qu'en est-il de l'évolution théorique du phénomène de l'économie informelle ? Dans quelle mesure les différentes thèses que nous fournissent les auteurs, et les questions qu'elles soulèvent, permettent-elles de rendre compte de la réalité du phénomène de l'économie informelle dans l'ex-Zaïre et d'examiner ses liens avec la sphère politique et avec d'autres secteurs de la petite économie urbaine ? Quelle approche théorique et quelle méthode seraient-elles mieux adaptées dans le contexte zaïrois ?

---

20. Rappelons à titre indicatif, que De Herdt et Marysse (1997), montrent dans leur enquête que le secteur informel kinois est composé de trois catégories d'activités : les activités de survie, qui ont un caractère marginal, celles de la petite économie marchande, pratiquées dans les micro-entreprises et celles qui relèvent du capitalisme sauvage, qui s'impose de plus en plus comme la véritable économie de l'ex Zaïre.

## **CHAPITRE II : PROBLÉMATIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE.**

Nous rappelons que l'objet de cette étude est d'examiner les causes du renforcement du secteur informel urbain, dans un contexte socio-économique dominé par la désarticulation des rapports productifs. Nous examinerons donc le comportement du secteur informel kinois, à travers l'émergence d'activités de type nouveau, en nous efforçant d'établir les liens objectifs entre ce secteur et les secteurs modernes de l'économie urbaine, ainsi qu'avec la sphère politique. À titre d'illustration, nous nous intéresserons au cas de changeurs de devises hors circuit bancaire officiel. Il importe, par conséquent, de faire ici un bref retour sur l'analyse du secteur informel selon la dimension du développement économique (voir les figures A.1 et A.2), afin d'avancer quelques thèses élaborées notamment sur le rapport entre désarticulation, déliquescence du régime politique, crise de gouvernance et économie informelle. Cet exercice nous permettra de formuler nos hypothèses, à la lumière de ces différentes thèses.

### **SECTION I : QUELQUES THÈSES AUTOUR DE LA DIMENSION DU «DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE».**

En partant de la dimension d'analyse de «développement économique», trois perspectives théoriques s'offrent à nous pour examiner le secteur informel urbain : la théorie de la construction périphérique et d'insertion urbaine, la théorie de surplus du travail et d'armée de réserve, et la théorie des stratégies de survie et du développement spontané. Examinons dès maintenant les présupposés de chacune de ces théories.

#### **1) LA THÈSE DE LA CONSTRUCTION PÉRIPHÉRIQUE ET D'INSERTION URBAINE.**

Certains auteurs avancent les thèses de la «construction périphérique et d'insertion urbaine». Selon ces thèses, le secteur informel concernerait les groupes d'individus migrants qui, ne pouvant être intégrés dans le marché du travail formel, occupent l'espace social délaissé par les citadins et y développent des activités économiques informelles

marginales (Ikonikoff et Sigal, 1980). Ces thèses se limitent à l'étude du secteur informel en milieu urbain et présentent un certain nombre d'hypothèses se rapportant à l'approche dualiste selon laquelle, l'économie informelle serait inhérente au caractère dual de la ville africaine. En effet, il existe, on l'a vu, à côté du secteur moderne, un secteur regroupant un ensemble d'activités non structurées obéissant à des formes d'organisation spécifiques. Selon Milton Santos, (1975), il s'agit, dans le premier cas, d'un circuit supérieur, constitué de la banque, du commerce et de l'industrie d'exportation moderne et des services, et dans le second cas, d'un circuit inférieur constitué essentiellement des formes de fabrication non capitalistique et des services non modernes fournis généralement par des commerces de petite dimension (Santos, 1975, p. 75). Geertz (1963, p. 34), quant à lui, parlait de *Firm Centred Economy*, qui correspond aux formes économiques modernes, organisées par des mécanismes de régulation systémique et de *Bazaar Economy*, qui mettent en œuvre un ensemble de mécanismes d'autorégulation.

Un certain nombre d'auteurs s'opposent à la théorie dualiste et proposent une approche «multisectorielle» (Steel, 1980 ; Nihan, 1980). Selon cette thèse, il existe entre les secteurs moderne et traditionnel, un secteur intermédiaire, composé d'activités informelles, à travers lequel s'opère la transition du traditionnel au moderne. D'autres auteurs mettent l'accent sur le rôle des emplois marginaux dans les stratégies d'insertion urbaine (Piché et al, 1995). Ces derniers (p : 65-67), dans leur enquête sur l'insertion de migrants dans le marché d'emploi à Bamako, concluent que les stratégies d'insertion urbaine passent pour l'essentiel par le secteur informel, peu importe la catégorie ou le statut des travailleurs. Ce problème ne concerne cependant qu'une partie des acteurs du secteur informel. Ainsi par exemple dans le cas des nouvelles activités à Kinshasa, la majorité des entrepreneurs du secteur informel sont natifs de la ville et dans certains cas, il s'agit de chefs de familles urbaines dont l'activité informelle n'est qu'une source supplémentaire de revenu (De Villers, 1992 ; Lokota, 1994 ; Maton , 1993).

Par ailleurs, les études faites dans certaines villes du Tiers-Monde (Castano, 1986 ; Roubaud, 1895 ; De Soto, 1989 ; Champonnière, 1985), montrent qu'un nombre important d'entrepreneurs informels appartient ou a appartenu, au secteur moderne. Et dans le cas de croissance, on n'assiste pas toujours à l'intégration ou à la formalisation d'entreprises informelles, mais à la multiplication d'autres activités toujours dans le secteur

informel. Par ailleurs, même s'il y a un certain dualisme sur le plan social, il ne caractérise pas le comportement de l'économie. Il n'est donc pas son principal élément désarticulant. Les auteurs comme Willame (1984) ; De Herdt & Marysse, (1997) Leclercq (1992) ; MacGaffey (1990) montrent que, dans de l'économie urbaine kinoise, les secteurs modernes et le secteur informel font partie d'une même réalité socio-économique. Par conséquent, leurs différentes activités ne se distinguent pas seulement selon la spécificité de leur logique de fonctionnement, mais aussi en fonction de la place que les acteurs de chaque secteur occupent dans la hiérarchie sociale urbaine.

## **2) LA THÈSE DE SURPLUS DU TRAVAIL ET D'ARMÉE DE RÉSERVE.**

Cette thèse est basée sur la théorie marxiste. Elle part de l'hypothèse selon laquelle, le secteur informel serait constitué d'une armée de réserve, dont la fonction serait de faciliter l'accumulation dans les secteurs industriel et commercial urbains, en assurant l'entretien de la force de travail à moindre coût (Mettelin, 1985). Deux hypothèses s'opposent : «la marginalité et le travail improductif», et «la soumission de formes de production au capital» :

### ***a) La marginalité du travail improductif.***

Selon la première thèse, la particularité des formes d'accumulation et du mode de répartition de surplus, dans les sociétés capitalistes sous-développées, conduit à la prolifération des activités petites marchandes, à cause de l'utilisation «contre-productive» du surplus et à cause de la faiblesse des salaires (Godfrey, 1977 ; Gerry et Lebrun, 1975 ; Grellet, 1982). La thèse de la «marginalité du travail improductif» est soutenue notamment par Salama, (1973), Godfrey (1977), Ikonikoff & Sigal (1980). Elle a une certaine importance par rapport à notre problématique. Supposons que l'évolution de l'élite d'entreprise dans l'ex-Zaïre soit liée à des ressources que dégage l'État.

Pour expliquer, à partir de cette thèse, le développement des nouvelles activités informelles il faut tenir compte du fait que dans l'ex-Zaïre, l'État est intimement lié à l'évolution de l'ensemble des activités productives. Les ressources que cet État distribue, entretiennent un circuit parallèle de transfert de revenu sur toute l'échelle sociale, circuit

dans lequel le secteur informel se nourrit. Dans ce cas, les conflits dont parle Grellet (1982) et Cardoso & Faletto (1978) - dont nous avons fait mention précédemment -, sont restés marginaux dans l'ex-Zaïre. Nous en examinerons les causes dans le cadre de la fonction sociale du secteur informel.

Toujours est-il que, les facteurs tels que l'utilisation du surplus les conditions particulières de formation des classes sociales et de l'élite politique, ainsi que leur rapport à l'économie ne peuvent être dissociées du contexte général de l'évolution du système productif de l'ex-Zaïre et donc de la dynamique particulière de l'évolution du secteur informel kinois (Willame, 1984 ; Peemans, 1996 ; De Herdt et Marysse, 1997). Ainsi donc, comme semble l'observer Portes (1994), dans le cas de l'ex-Zaïre, l'absence des mécanismes régulateurs dans le procès de production du surplus par la petite économie urbaine serait un des contextes dans lesquels se sont développées les nouvelles activités du secteur informel kinois. L'auteur dit notamment que :

This marketization of the state does not so much represent the triumph of the informal economy as the elimination of the distinction between the two sectors. In a situation where the state does not regulate anything because it is at the mercy of the market forces, there is no formal economy. Hence, the formal/informal distinction loses meaning since all economic activities approach the character of those labeled informal (1994, p :432).

#### ***b) La soumission des formes de production au capital.***

La seconde thèse est celle de la «soumission des formes de production au capital». Elle propose l'idée que le secteur informel est produit et maintenu par le capitalisme, afin que les valeurs monétaires générées par l'informel lui soient transférées. Cette thèse est soutenue par les auteurs comme Gerry & Lebrun (1975), Mac-Gee, (1979), Santos (1975, 1976). On retrouve également le même type d'approches dans les travaux de Hugon (1980, 1982, 1984), Charmes (1980), Greffe (1980). Ces auteurs pensent que la soumission du secteur informel au système capitaliste dominant se manifesterait principalement dans les structures même d'approvisionnement, tant de matières premières que de capitaux. Gerry et Le Brun, (1975), par exemple soutiennent que secteur informel s'expliquerait par la dualité centre/périphérie au niveau interne et fonctionnerait de manière à reproduire la domination du mode de production capitaliste.

Ces auteurs mettent par ailleurs l'accent sur les structures mêmes du capitalisme dominant, dont le fonctionnement permettrait de reproduire la domination des petits producteurs. Or dans le cas de l'économie urbaine kinoise, même si l'on pouvait parler de capitalisme sous-développé, sur le plan local, il s'agissait d'un capitalisme soumis en quelque sorte à l'État. C'est qui veut dire, que ce capitalisme (secteurs industriel et commercial urbains) n'avait pas assez d'autonomie et de pouvoir pouvant lui permettre d'imposer sa domination sur les petits producteurs locaux.

Nous ne pouvons non plus retenir ces thèses, parce que le fonctionnement du secteur informel par rapport au capitalisme ne permet pas d'englober toutes les activités qui s'y développent. Comme le fait remarquer Hugon (1980), cette théorie ne peut être recevable que si l'on recherche la spécificité de chaque activité informelle. Or, la diversité de ces activités pose difficultés de classification. Par ailleurs, nous ne cherchons pas à analyser chaque activité du secteur informel. Nous souhaitons seulement déterminer la dynamique sociale et les causes du renforcement de l'ensemble du secteur informel, dans un contexte socio-économique spécifique.

### **3) LA THÈSE DE STRATÉGIES DE SURVIE ET DE DÉVELOPPEMENT SPONTANÉ.**

Nous partons de l'approche de causalité structurelle<sup>21</sup> qui pose le principe selon lequel, dans un contexte où toutes les secteurs de l'économie (modernes, mais aussi traditionnels et artisanaux) ne sont pas intégrés, n'entretiennent pas les relations d'interdépendance et n'évoluent pas en harmonie avec les besoins du développement économique et de l'épanouissement social de la population.

Dans ce contexte, il apparaît des masses populaires appauvries et exclues des canaux sociaux de production et de répartition, car l'ensemble des secteurs économiques ne peut leur garantir le minimum vital et ne peut leur assurer l'épanouissement social (Hugon, 1980,1984,1994 ; Nihan, 1980 ; Castells et Portes, 1984 ; Charmes, 1982 ; De Mira, 1980, 1991).

---

21. Sur l'approche de causalité structurelle, voir la typologie d'approches en sciences sociales de Jean-Marie Berthelot (1990) : L'intelligence du social. Paris, P.U.F Cité par Quivy et Compenhoudt (1995), Manuel de recherche en sciences sociale

**a) Rapport entre les hypothèses et problématique posée.**

Selon la thèse de stratégies de survie et du développement spontané, l'économie informelle serait constituée d'activités traduisant un ensemble de stratégies de survie des populations exclues du procès de production et de distribution capitaliste. On considère dans ce cas, que le secteur informel est constitué d'un ensemble d'activités de subsistance qui émergent dans les sociétés capitalistes sous-développées à cause de l'incapacité de leur système productif d'intégrer la majorité de la population parce que les différentes composantes de leur système productif n'ont pas évolué en harmonie avec leurs besoins socio-économiques (Hugon, 1994 ; De Mira, 1991 ; Lautier, 1994). La thèse des stratégies de survie et du développement spontané permet de mettre en lumière deux dynamiques du secteur informel : un processus d'adaptation spontanée de la population urbaine à un environnement économique précaire et/ou un processus de reconstitution de cette population en tant qu'acteur social (Penouil et Lachaud, 1985 ; Champonnière, 1985 ; Castano, 1994). Ceci implique un double rôle du secteur informel : celui de redistribuer un revenu minimal aux groupes les plus défavorisés et celui de produire, à moindre coût, les biens et services accessibles à une large majorité de la population (Gaufryau et Maldonado, 1997). Ainsi par exemple, Lachaud et Penouil (1985), notent que les potentialités du secteur informel apparaissent au niveau de l'emploi, de l'accumulation du capital, de la distribution des revenus et de la satisfaction des besoins. Ces auteurs cherchent à examiner comment un mode de production et de distribution hétérogène, telle que l'économie informelle, peut constituer une dynamique collective de développement dans les sociétés sous-développées.

Selon cette idée, l'évolution du secteur informel, sa dynamique de création d'emplois, de production et de distribution des biens et services constituent un processus social de «développement spontané», qui va être dépassé, car il serait l'un des aspects ou un stade, du développement économique. Dans le même ordre d'idées, ces auteurs affirment que l'évolution du secteur informel constitue une adaptation spontanée aux conditions de sociétés modernes, et au mode de production capitaliste et à la dialectique marchande qu'il secrète (inégalité de revenus et exclusion sociale entre les groupes). Ainsi, Penouil écrit que : «le développement spontané se présente non comme la substitution

d'une organisation socio-économique à une autre, mais comme la lente et progressive évolution d'un type de société vers un autre, par des combinaisons extrêmement variées de composantes issues de deux types de sociétés» (1985, p : 14). D'autres auteurs par contre, (Lautier, 1994 ; Castano, 1994 ; De Soto, 1986) considèrent que ces stratégies constituent une réponse à l'inadaptation du mode de développement capitaliste et donc la mise en place d'un type de «développement alternatif» qui ira en se renforçant. Archambault et Greffe vont plus loin en notant que :

«Plus qu'un mode de production alternatif, l'existence ou le développement de l'économie non officielle traduirait l'incapacité du système dominant à rejeter toutes les activités nécessaires au fonctionnement de l'économie ou plus encore, l'intérêt qu'il peut trouver à son développement» (1984, p : 37).

Nous choisissons donc la théorie de «stratégie de survie» et du «développement spontané», pour analyser le comportement du secteur informel à Kinshasa afin d'examiner ses liens avec les autres secteurs économiques de l'ex-Zaïre. Nous cherchons à savoir si, étant exclue du procès de production et d'accumulation, la population urbaine entretient sa situation par la mise en place des stratégies de survie ou, par contre, en développant diverses activités petites marchandes, elle essaie de se reconstituer en vrai acteur économique, capable de réintégrer le procès de production et d'accumulation. En effet, détachés de leur système productif traditionnel, les paysans sont attirés dans les grands centres urbains pour y chercher du travail dans le secteur moderne (industrie, commerce, service, administration).

Ces populations urbanisées participent, en fonction de leur rôle à la production sociale, dans la redistribution des richesses à travers les structures d'organisation sociale, économique, politique et culturelle dont se dote la société. Cette redistribution, impliquant les conditions de création d'emplois, de satisfaction des besoins et de protection étatique, sont en rapport avec la façon dont la population urbaine est structurée en tant qu'acteur de la vie sociale et économique. Ces conditions elles-mêmes tendent à se détériorer dès que la participation de la population dans le procès de production, d'accumulation et de répartition se trouve être remise en cause. Cette remise en cause pourrait s'expliquer par les conditions conjoncturelles (ralentissement de croissance, innovation technologique...), (Castano, 1986 ; Roubaud ; Sathuraman, 1994) ou par les conditions structurelles (forme de production, nature du mode d'accumulation, forme de répartition, type des rapports

sociaux, type de régime politique, résistance culturelle, remis en cause de l'État providence...), (De Mira, 1991 ; Hugon, 1994 ; Archambault et Greffe, 1984)<sup>22</sup>.

Ainsi, Claude De Mira (1991), analyse la participation populaire dans la redistribution des richesses collectives, en termes d'équilibre entre le besoin monétaire d'entretien des travailleurs et les ressources réelles qu'ils tirent du marché du travail. Pour cet auteur, la distorsion entre le besoin monétaire et les ressources provenant du marché du travail s'explique par un certain nombre des facteurs, dont le fondement serait «l'impuissance de l'État à intervenir sur les grands équilibres économiques» au niveau interne (1991, p : 80). Dans tous les cas, la remise en cause de la participation populaire dans le procès de production et de redistribution implique l'exclusion des populations urbaines de condition de création d'emploi, de satisfaction des besoins et de protection étatique. Étant dans l'incapacité d'influencer le système dominant, les populations exclues ont tendance à inventer d'autres systèmes de production et de redistribution, qui se fondent souvent sur les rapports traditionnels à base ethnique ou sur des nouveaux rapports sociaux où l'influence de la modernité sert de toile de fond.

#### ***b) Formulation d'hypothèses.***

Pour formuler nos hypothèses, nous partirons de trois suppositions : nous supposons d'abord que les entrepreneurs informels sont des acteurs économiques dont les rapports avec les secteurs industriel et commercial urbains, seraient désarticulés à cause de la spécificité de modes de production et de répartition, qui profitent à une minorité détenant le contrôle du pouvoir politique ; nous supposons ensuite que cela expliquerait l'incapacité de l'économie urbaine d'intégrer la majorité des citoyens, parce que son fonctionnement serait inadapté aux besoins du développement ; et nous supposons enfin, que cette inadaptation conduirait la population à mettre en place un système alternatif de production et de distribution de biens et services, adaptée à ses propres besoins (De Soto, 1986 ; MacGaffey, 1987).

---

22. Pour Guichaoua et Goussault (1993), p : 24, le développement de l'économie informelle dans les pays du Nord s'explique par des facteurs conjoncturels, tandis que celui des pays du Sud s'expliquerait par des facteurs structurels.

Dans quelle mesure cette désarticulation des rapports productifs et des structures sociales, entraînent le renforcement du secteur informel en milieu urbain et créent les conditions favorables à l'émergence et au développement d'activités informelles de type nouveau ? En posant le problème de cette façon, notre problématique permet de suggérer deux hypothèses principales.

- ❖ En premier lieu, nous voulons tester l'idée de Marc Penouil (1985), selon laquelle, le renforcement de l'économie informelle en milieu urbain consisterait un processus de d'adaptation spontanée de la société ou une réponse de celle-ci, à un contexte économique marqué par la désintégration des structures d'organisation sociale et la désarticulation du système productif.

Selon l'auteur, l'adaptation spontanée ou plus précisément le développement spontané d'une société en marge des normes légales se distingue du développement dirigé ou transféré. Ce dernier constitue un processus de transformation de la société par la substitution, aux structures traditionnelles, de structures économiques imitées des pays industrialisés. Ce type de développement se caractérise par la constitution d'un cadre normatif nécessaire à sa mise en œuvre. La principale composante du développement transféré serait l'industrie moderne. Par contre le développement spontané est une modalité particulière de la dynamique de l'évolution sociale qui implique de changements des structures traditionnelles et la remise en question des structures modernes. Ceci implique un processus de transformation (Penouil 1985)<sup>23</sup>. La principale composante du développement spontané serait le secteur informel, qui constitue une tentative populaire «hors normes» de reconstitution sociale et donc, une réaction et/ou une réponse à l'inadaptation des structures économiques modernes. Ainsi l'auteur souligne que :

Le développement spontané n'existerait pas si le développement transféré n'avait pas lui-même présenté le modèle de l'autre société [la société industrielle], s'il n'avait pas engendré des besoins nouveaux, s'il n'avait pas modifié les conditions de vie en particulier en milieu urbain. Le développement spontané est la réponse apportée par la société à des aspirations allant dans le sens de la création de la société développée, alors que les moyens indispensables du modèle sont absents et que les conditions du transfert ne sont pas remplies. Face à l'impossibilité de réaliser le développement transféré dans l'ensemble de la société, de multiples mutations partielles vont s'opérer qui ont pour conséquences l'élaboration progressive et continue d'une nouvelle forme de société (Marc Penouil 1985, p :14).

---

23. On retrouve la même conception chez les auteurs comme Sathuraman (1981), Santos (1975), Mettelin (1985).

- ❖ En second lieu, nous avançons l'idée que le secteur informel serait la formé et dynamisé par des acteurs socio-économiques en réponse à la désarticulation de leurs rapports avec les secteurs modernes de l'économie urbaine (secteur industriel, commercial, de services et l'administration), du fait de l'incapacité de ces derniers à leur assurer un minimum vital.

Sur ce point De Mira souligne en effet que : «[...] C'est plutôt l'analyse de la formation du prix de la puissance du travail d'une part, et du prix des marchandises et des services servant à son entretien d'autre part, qui constitue sans doute un des nœuds de la compréhension du surgissement des petits métiers» (1991, p : 88). Par conséquent, le secteur informel traduirait des stratégies de survie pratiquées par la population urbaine face à un environnement économique précaire<sup>24</sup>.

Qu'entendons-nous alors par «stratégie de survie» ? D'une façon générale, le terme stratégie renvoie au comportement d'un ou des plusieurs acteurs, se trouvant dans un contexte social donné. Une stratégie est donc liée à un projet à long terme et implique, de la part des acteurs en présence, la prise en compte du caractère conflictuel et hostile de l'environnement dans lequel ils se trouvent (Lautier, 1994). Le concept de «stratégie» se distingue de celui de «logique», qui est une orientation plus ou moins structurelle d'un comportement stratégique. Ainsi on parlera par exemple de la logique d'accumulation dans le cadre des stratégies de développement économique ; on parlera de la logique de solidarité familiale, ethnique ou communautaire dans, le cadre des stratégies de reproduction sociale... On peut donc définir la «stratégie de survie» comme un comportement consistant à trouver et à mettre en œuvre de façons nouvelles de produire et distribuer des biens et services minimaux, pour assurer des moyens de subsistance dans un contexte où la majorité de la population se trouve dans des conditions économiques précaires. La stratégie de survie serait donc la recherche de moyens de subsistance, menant à un développement de la créativité, à l'invention de nouvelles façons de produire et de distribuer les biens et des services essentiels à la survie.

En effet, comme le mentionne Lautier (1994), la distinction entre l'accumulation dans les économies modernes et dans les économies informelles consiste à savoir si cette

---

24. Voir l'ensemble de travaux de Hugon, Charmes, Steel et Nihan (1980), cités dans les paragraphes précédents.

dernière découle des investissements productifs et des changements technologiques. La plupart des travaux traitant de la capacité d'accumulation et de création d'emplois de l'économie informelle (Hugon, 1980, 1982 ; De Mira, 1987 ; Van Dijk, 1980), montrent que le dynamisme du secteur informel dans la recherche des profits n'implique pas nécessairement de l'accumulation. Par ailleurs, dans la plupart des cas, la croissance de l'emploi dans le secteur informel résulte moins des programmes du développement et de relance ou de l'introduction de nouvelles technologies (les activités de sous-traitance par exemple). La croissance de l'emploi dans le secteur informel semble, à la lumière de ces travaux, résulter d'un ensemble des stratégies d'auto-crédation d'emplois, qu'adopte les populations urbaines pour faire face aux faiblesses de secteurs modernes de l'économie et l'incapacité de l'État à leur offrir des emplois (Lautier, 1994).

En partant de cette première hypothèse, nous considérons que d'une part, le renforcement du secteur informel serait lié au déclin du niveau de vie des familles urbaines (Hugon, 1994 ; De Mira, 1991 ; Steel, 1980, Nihan, 1980). Plus leurs revenus sont bas, plus ces familles cherchent à compléter leurs revenus par la mise en place d'activités génératrices d'un revenu d'appoint. D'autre part, l'émergence de ces nouvelles activités serait également en rapport avec le taux de sous-emploi (Charmes, 1990 ; Godfrey, 1977). Plus le chômage est élevé dans la société, plus se développent les activités petites marchandes susceptibles de procurer un revenu monétaire à ceux qui les pratiquent.

Ces deux hypothèses sont à la fois distinctes et complémentaires. Elles nous permettent de considérer l'émergence des nouvelles activités dans le secteur informel comme un processus d'adaptation et une réponse de la population urbaine à la désintégration des structures qui organisent les rapports économiques de la société.

Ces hypothèses sont fondées sur l'articulation de trois notions. Les deux premières (les notions de secteur informel et de désarticulation économique) ont été précisées dans les chapitres précédents à partir d'une série de rappels théoriques et de dimensions d'analyse que nous nous sommes efforcés de présenter. Le troisième concept (stratégie de survie et/ou développement spontané), celui qui nous permettra de déterminer et de définir le lien qui existe entre la situation économique de l'ex-Zaïre et le renforcement du secteur informel à Kinshasa reste à préciser.

Au fur et à mesure que nous nous efforcerons de tester nos hypothèses, dans la partie empirique, c'est-à-dire à la réalité de l'économie de l'ex-Zaïre et à la dynamique du secteur informel, nous déterminerons si les nouvelles activités, qui dominent actuellement le secteur informel à Kinshasa, sont imputables à l'exclusion des populations urbaines dans la répartition des richesses ou si elles constituent un processus populaire de formation d'un nouveau système de production et de redistribution et donc, un processus d'adaptation à la désarticulation économique.

## **SECTION II : LA DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.**

Pour atteindre les objectifs de cette étude, il importe de présenter les structures du système économique et politique de l'ex-Zaïre. Pour ce qui est de la première hypothèse, il faut donc d'analyser les structures de l'État et des secteurs économiques modernes, ainsi que leurs relations avec le secteur informel...En ce qui concerne la seconde hypothèse, nous baserons l'analyse sur les questions soulevées dans la revue de littérature et sur le résultat de l'enquête exploratoire.

Ainsi, ce mémoire s'appuie d'abord sur une analyse documentaire (analyse de la littérature), portant sur le concept d'économie informelle, sur la notion de la désarticulation, et sur les rapports entre ces deux concepts au plan général, mais aussi en relation avec l'objet de cette étude. Nous avons aussi réalisé une recherche qualitative exploratoire par une série d'entretiens auprès de quelques personnes dans des conditions relativement difficiles, compte tenu du caractère de ces activités et du contexte politique qui prévalait. Cette étude exploratoire, menée à Kinshasa (et à Montréal), se voulait avant tout un complément à nos sources documentaires, mais aussi un complément à nos observations et notre expérience personnelle. Nous souhaitions pouvoir mener d'autres entrevues au cours d'un voyage subséquent, mais la situation politique ne l'a pas permis.

## 1) ANALYSE DOCUMENTAIRE.

Dans la partie portant sur la revue de littérature, nous répartissons les ouvrages que nous avons consulté sur l'économie informelle, en trois catégories, selon les trois principales dimensions que les auteurs adoptent pour étudier ce phénomène.

La première catégorie d'ouvrages (Portes et al, 1984 ; Peter Evans, 1989 ; De Soto, 1989 ; Dallago, 1990 ; MacGaffey, 1987,1991), porte sur la dimension «extralégale». Nous avons cherché à retenir dans ces travaux les aspects de l'économie informelle, qui sont liés à l'usage abusif d'une fonction politique. Nous avons tenté ensuite d'examiner les différentes questions soulevées par ces auteurs, dans les ouvrages traitant spécifiquement de pratiques politico-économiques du régime Mobutu (Jewsiewicki, 1978, 1984 ; Willame, 1984, 1992 ; Gould, 1979 ; Mowe, 1979 ; Lisumu & Elas, 1979 ; Mbaya, 1977 ; Kaungo, 1979, MacGaffey, 1978...). La seconde catégorie concerne la dimension «culturelle» de l'économie informelle. Nous avons tenté de faire une brève présentation, en nous basant notamment sur le concept de *Unrecorded Economy* qu'utilise Portes (1994), pour distinguer les différents aspects de l'économie informelle, et sur l'étude de Hertze (1992), Régis-Maheu (1990), Schwarz (1980). Nous rappelons cette dimension d'analyse à titre informatif, mais ses présupposés théoriques ne nous ont intéressées qu'indirectement. Nous retiendrons certains commentaires faites dans ce sens, notamment les critiques de Labazée (1988) et de Willame (1992). Enfin nous avons insisté sur la dimension du «développement», que nous avons retenu pour la suite de cette étude. Les travaux de Hugon (1980, 1982, 1984, 1994), De Mira (1980, 1991), Lautier (1986, 1994), Charmes (1980), Roubaud (1985), Gaufryau et Maldonado, 1997, Castano (1986), Steel (1980), Nihan (1980), Mettelin (1985), Portes et al (1984), Lachaud et Penouil (1985), nous ont permis de définir l'économie informelle et de mettre en perspective la problématique de cette étude.

En ce qui concerne le choix théorique et les hypothèses, nous avons d'abord cherché à établir les liens entre le concept d'économie informelle et celui de désarticulation, en partant de travaux Guillaumont (1985), Grellet (1982), Santos (1975), Amin (1980,1988), Cardoso et Faletto (1978), Guichaoua et Goussault (1993), qui se sont révélés inadaptés par rapport à cette étude. Nous avons ensuite cherché d'autres pistes d'analyse à travers

l'étude de formes économiques de Boltanski et Thevénot (1991) et celle de différenciation des champs sociaux de Arnaud Sales (1991). Nous avons finalement consulté une série de travaux (Ikonikoff et Sigal, 1980 ; Hugon, 1980 ; Mac-Gee, 1975 ; Geertz, 1963 ; Santos, 1976 ; Gerry & Lebrun, 1975 ; Archambault & Greffe, 1984 ; Piché et al, 1995 ; Penouil & Lachaud, 1985), afin de formuler nos hypothèses.

Dans la partie empirique, nous avons suivi une démarche assez similaire de la partie portant sur la revue de littérature. Mais n'avons pas pu trouver, au cours de nos recherches, une véritable documentation (sondages, études, enquêtes gouvernementales et/ou d'organismes publics...), cartographiant l'ensemble des activités qui évoluent dans le secteur informel à Kinshasa. Nous avons trouvé peu d'enquêtes traitant de ces activités de façon systématique (De Herdt et Marysse, 1997 ; Peemans, 1996 ; Lokota, 1992, 1994 ; Tshonda, 1992 ; Ngalula, 1992 ; Verhaegen, 1992 ; De Villers, 1993 ; MacGaffey, 1987, 1991 ; Maton, 1992). Ces différents travaux nous ont permis de distinguer les activités informelles dites «traditionnelles» des activités de type nouveau, en partant notamment de certains critères tels que l'intensité des capitaux, la place dans le circuit commercial urbain... Ils nous ont permis aussi de déterminer le contexte de leur émergence. Par ailleurs, certaines études, que nous avons consultées (Houyoux, 1986 ; Cour, 1991 ; MacGaffey, 1993 ; Leclercq, 1992 ; De Villers, 1992, 1993 ; Peemans, 1996 ; Régis-Maheu, 1990 ; De Herdt et Marysse, 1997 ; Willame, 1992, 1993 ; Maton, 1992, 1993), ont été pertinentes dans la discussion du contexte de l'émergence de nouvelles activités, de leurs fonctions sociales, ainsi que du type de rapports sociaux qui s'établissent entre les différents groupes qui y participent.

En ce qui concerne l'évolution politique et économique de l'ex-Zaïre, nous avons jugé nécessaire d'examiner les conséquences sociales de la crise économique et de la déliquescence politique, dans le but de déterminer leur impact sur le renforcement du secteur informel et sur la nature de ses liens avec les différentes catégories sociales urbaines. Pour cela, nous nous sommes basés sur les rapports d'institutions internationales (Banque Mondiale, 1991 ; F.M.I. 1995), et sur quelques études d'organismes locaux (U.N.T.Z.A, 1996 ; Ministère de l'économie et de l'industrie, 1978, 1980). L'ensemble d'articles de la presse locale et les récits d'acteurs sociaux rapportés par De Villers (1992), ainsi que les feuillets d'informations de la table de concertation sur les droits

humains au Congo/Kinshasa (Verhaegen, 1996. Tome :1 et 2), ont constitué des sources une importante source d'informations à cet égard. Certaines monographies par ailleurs (Bezy et al, 1981 ; Mubaké Munéné, 1983 ; Mowe, 1979 ; Vellut, 1975 ; Kankuenda Mbaya, 1977 ; Mutéba Tshitengé, 1985 ; Verhaegen, 1984 ; MacGaffey, 1991 ; Jewsiewicki, 1992 ; Willame, 1984, 1992 ; Maton, 1992, 1993...) nous ont permis de cerner le fonctionnement de l'économie de l'ex-Zaïre et la problématique de redistribution fondée sur le pouvoir politique et leur lien avec l'évolution du secteur informel kinois.

Le choix de l'activité de change de devises hors du circuit bancaire officiel n'avait pas été facile du point de vue de la documentation. Ce choix avait été guidé par nos observations et notre expérience personnelle. En effet, nous avons été confrontés au manque d'études traitant cette activité. Pour surmonter cette lacune, nous avons eu recours aux articles de journaux locaux (De Villers, 1992 ; Lye Yoka, 1991), aux feuillets d'informations (Verhaegen, 1996), et à l'analyse scientifique de Jewsiewicki (1992), sur le phénomène «Bindo promotion». Cependant, ces sources documentaires se sont révélées insuffisantes. Par conséquent, nous avons eu recours à une série d'entretiens exploratoires.

## **2) LES ENTRETIENS EXPLORATOIRES.**

Dans l'ensemble, l'insuffisance des sources documentaires s'expliquait par la situation politique et sociale du pays, situation qui a constitué un obstacle pour accéder à d'importantes sources d'informations sur place à Kinshasa (ministères, institutions publiques, bibliothèques, organismes gouvernementaux...). C'est ainsi que lors d'un bref séjour dans la ville de Kinshasa, nous avons mené une série d'entretiens informels. C'est-à-dire que nous avons élaboré un plan d'entrevues et un questionnaire composé d'une série des questions libres et non directives, afin de recueillir un maximum d'informations sur le fonctionnement du secteur informel kinois.

À cause de la situation d'instabilité et d'insécurité qui prévalait dans la capitale de l'ex-Zaïre, nous nous sommes donc limités à des entretiens exploratoires et à de simples observations. Les entrevues menées auprès de quelques entrepreneurs du secteur informel

à Kinshasa et l'entrevue faite avec le patron de l'agence «Afrique Trans-Express»,<sup>25</sup> à Montréal, ont permis de combler, au moins partiellement, cette insuffisance documentaire et donc, de compléter nos lectures. Nous avons procédé au total à dix entrevues, du 26 décembre 1997 au 19 janvier 1998. Neuf de ces entrevues se sont déroulées à Kinshasa et une seule à Montréal. Elles concernaient quatre femmes et six hommes.

Nous avons donc interrogé sept changeurs - dont les quatre femmes, et trois hommes -, un teneur de dépôt de caisses de boissons et un client de changeur, ainsi que le patron de l'agence se trouvant à Montréal. Toutes ces entrevues se déroulaient en «lingala» (langue locale). Dans l'ensemble, la durée des entretiens se situait entre 10 à 15 minutes, sauf celle de Montréal, qui s'est étalée sur près d'une heure. Lors des entrevues, nous nous présentions toujours comme client. Nous venions d'abord échanger de l'argent et nos interlocuteurs ignoraient nos intentions. Ce qui impliquait une certaine méfiance à notre égard, sauf dans le cas de l'entrevue passée avec le patron de l'agence «Afrique Trans-Express» et avec le teneur de dépôt de bière, entrevues que nous avons d'ailleurs, enregistrés. Cependant, le fait que nous nous présentions comme client potentiel a facilité un peu notre tâche. D'où l'importance que nous accordons, dans cette analyse, à notre expérience et nos observations personnelles.

Concernant la distribution des entrevues, nous n'avons pas tenu compte de l'âge, de niveau scolaire, de classe sociale, d'occupation professionnelle... Nous estimions que ces variables auraient eu peu d'impact dans l'issue de l'enquête, sauf dans le cas de la variable "sexe". Nous avons donc voulu interroger un nombre plus élevé de femmes d'autant plus que, selon nos observations, ces activités sont plus pratiquées par des femmes, mais les conditions ne nous ont pas permis d'aller au-delà de quatre femmes.

Du fait même de la nature occulte des activités liées au change des devises, les femmes qui les pratiquent étaient généralement assez méfiantes et donc, elles se montraient hostiles aux gens qui posaient trop de questions ! Nous avons appris qu'elles redoutaient de se retrouver en face des *agents de contribution* - les agents du fisc -, chargés en principe de contrôler ce genre d'activités, mais qui en réalité venaient extorquer

---

25. Agence œuvrant dans le transfère d'argents vers Kinshasa. Le patron de cette agence, spécialisée dans le transfert des fonds de Montréal et Toronto vers Kinshasa, nous a affirmé que les deux succursales du Canada sont légales (elles sont enregistrées, déclarent les revenus, payent les taxes, possèdent deux salariés, tiennent les livres de comptes...), mais que les succursales de Kinshasa fonctionnent dans l'informel.

les changeurs. Par ailleurs, le contexte dans lequel ces femmes exerçaient rendait périlleuses les tentatives de les aborder. En effet, celles qui travaillaient pour certains dirigeants, étaient protégées par des soldats ! Nous posions des questions ouvertes. C'est-à-dire que nous commençons par une seule question générale et nous laissons l'interlocuteur répondre, en nous abstenant d'intervenir dans le processus. La structure de l'enquête était organisée en trois groupes de questions :

- Dans le groupe de questions I, il s'agissait de comprendre l'organisation, la structure et le mode de fonctionnement des activités relatives au change, ainsi que le réseau social dans lequel s'inséraient leurs rapports avec d'autres secteurs économiques, afin de différencier les diverses catégories de changeurs. Ce groupe comportait les questions suivantes : *Comment organisez-vous votre activité ? Vous ne risquez pas d'être volé ? Travaillez-vous seul ? Comment faites-vous pour surveiller tout cet argent ? Travaillez-vous pour quelqu'un ? Quelle marge de profit avez-vous ? Est-ce votre seul travail ? Quelles relations avez-vous avec votre patron ? Avez-vous des employés*
- Le groupe de questions II, visait à déterminer l'étendue des activités et le type de rapports que les entrepreneurs entretenaient avec les autres secteurs de l'économie urbaine. Il comportait les questions telles que : *Si j'ai besoin d'échanger un important montant d'argent en \$US, comment feriez-vous pour me trouver la somme en zaïre-monnaie ? Changez-vous d'autres devises étrangères ou seulement le dollar américain ? Avez-vous des fonds en banque ? Possédez-vous d'autres sources de capitaux ?*
- Le groupe de questions III, s'adressait aussi aux clients, afin de déterminer jusqu'à quel point la majorité des gens était contrainte de participer à cette activité. Signalons cependant que les conditions dans lesquelles les entretiens ont été menés n'avaient pas permis de d'interroger plus d'un client. La plupart refusait de nous répondre. Ce groupe comprenait les questions suivantes : *Pourquoi avez vous besoin de devises ? Dans quel type d'achats êtes-vous obligés d'effectuer vos transactions en devises ? Quelles sont les devises étrangères les plus acceptées par les commerçants ?*

Nous avons donc posé à peu près les mêmes questions à toutes les personnes interrogées et dans certains cas, une ou deux questions suffisaient pour avoir une foule d'informations. Nous faisons une seule entrevue par jour pour mieux retenir les aspects les plus importants de réponses.

Ces entretiens ont constitué une importante source d'informations. Nous ne présenterons pas ici toutes les réponses telles qu'elles ont été données, à cause de leur caractère (très longues et imprécises). Nous présenterons seulement les aspects de réponses que nous jugeons les plus importants. Avant d'en arriver à l'analyse du secteur informel kinois et de la dynamique des nouvelles activités petites marchandes qui s'y développent, il importe de rappeler le contexte historique dans lequel a évolué l'ensemble de l'économie de l'ex-Zaïre et de présenter ses caractéristiques, en mettant l'accent sur l'économie urbaine kinoise et en montrant les phénomènes de désarticulation qui le caractérise.

## **CHAPITRE III : LE CONTEXTE HISTORIQUE ET LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCONOMIE DE L'EX-ZAÏRE**

Il s'agit d'un aperçu général de l'évolution socio-économique de l'ex-Zaïre, en fonction d'une brève analyse des aspects géographiques, des éléments historiques et des rapports économiques dans l'objectif de déterminer les caractéristiques et le mode de fonctionnement du système productif de ce pays. Ce rappel servira à déterminer le contexte politique et social qui a contribué à désarticuler le système productif de l'ex-Zaïre. Ce qui nous permettra d'établir les liens entre la désintégration de l'économie urbaine, la déliquescence du régime politique et renforcement du secteur informel.

### **SECTION I : CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET DIMENSIONS HISTORIQUES DE L'ÉCONOMIE DE L'EX-ZAÏRE.**

Cette présentation se limitera à la sélection de quelques aspects géographiques et des éléments historiques indispensables à la compréhension de certaines références socio-économiques que nous comptons présenter dans cette discussion, afin de mieux cerner l'évolution de l'économie de l'ex-Zaïre.

#### **1) LES ASPECTS GÉOGRAPHIQUES ET LA CONCENTRATION URBAINE : LE CAS DE KINSHASA.**

Troisième pays africain en étendue, l'ex-Zaïre occupe 2 345 409 km<sup>2</sup> et partage ses frontières avec neuf pays (voir annexe 1). Il est situé au Centre/Sud du continent et il est relié à l'Atlantique par une bande de terre qui s'étend sur 40 Km. On estime sa population actuelle à plus de 45 millions d'habitants dont la majorité vit en milieu rural. Par ailleurs, le pays regorge d'importantes ressources naturelles. Les débits et les affluents de son fleuve, ainsi que sa forêt équatoriale lui donnent une forte potentialité de production hydrographique et forestière ; alors que son climat humide et pluvieux lui donne une capacité de production agricole diversifiée. Il n'est pas nécessaire de rappeler que son sous-sol regorge de ressources minières particulièrement denses.<sup>26</sup>

---

26. Pour plus de précision, voir : Le rapport C.E.E-A.C.P. : "Le Zaïre".

La population de l'ex-Zaïre se caractérise par sa diversité ethnique. On estime à 250, les groupes ethniques composant l'ensemble de la population, répartis de part et d'autre des frontières nationales et dans les pays frontaliers. Durant les années 70 et 80, le taux d'urbanisation pour tout le pays s'élevait à 22% par an.<sup>27</sup> Ce mouvement d'urbanisation est encore plus important dans la ville de Kinshasa. Cependant, on ne rencontre pas de différences raciales et culturelles majeures parmi ces ethnies. Leurs différences sont plus d'ordre sociolinguistique, car chaque ethnie a une langue différente qui la distingue des autres.

Capitale administrative et principal centre d'affaires du pays, Kinshasa est situé par 4°19' latitudes sud et 15°15' longitudes. La ville de Kinshasa se situe, à quelques 2.650 km de voie fluviale navigable vers l'Atlantique. Comme le montrait De Maximy (1978), sa population provient de diverses ethnies composant la population, de divers pays africains frontaliers et de la plus importante concentration des populations non africaines, dont l'influence dans l'économie urbaine est considérable.

Mais le fort taux d'urbanisation de Kinshasa, dû à sa situation économique (voir annexe 2), n'est pas seulement d'origine migratoire. Une étude socio-démographique de 1984 établissait déjà que 48% de la population urbaine de Kinshasa était natif de la ville et que près de 18% de la population active s'y localisait<sup>28</sup>. Actuellement, les natifs de Kinshasa représentent plus de 60% de la population totale et plus de 85% de la population de moins de 35 ans (De Herdt et Marysse, 1997). Cependant sa population représente seulement 10,7% de la population totale du pays.

Ces différents aspects géographiques permettent de situer les dimensions physiques de notre investigation. Kinshasa en particulier constitue le cadre socio-spatial dans lequel nos hypothèses vont être testées par rapport aux conditions et à l'évolution socio-économique qui déterminent sa situation actuelle, mais il importe de replacer cette évolution socio-économique dans son contexte historique.

---

27. Voir le rapport CEE-ACP : [le Zaïre](#).

28. Voir l'analyse de l'évolution urbaine de la ville de Kinshasa, R. De Maximy (1978) : [Kinshasa ville en suspens](#), pages 17-18, fiche signalétique.

## 2) QUELQUES ÉLÉMENTS HISTORIQUES.

Parler de l'histoire de l'ex-Zaïre c'est essentiellement analyser trois périodes : la préhistoire, l'histoire coloniale et la décolonisation. Nous nous limiterons ici à la période coloniale, mais quelques références sur les cinq premières années de l'indépendance seront aussi pertinentes pour établir quelques complémentarités.

À la suite de la conférence de Berlin en 1885, l'État indépendant du Congo (E.I.C.) est créé à titre de propriété privée du Roi Léopold II de Belgique. La première structure d'organisation socio-économique et politique moderne de l'ex-Zaïre est donc presque en place. Le Roi des Belges a mis sur pied un ensemble de structures nécessaires à l'occupation administrative de l'ensemble du territoire, mais aussi les infrastructures nécessaires à la mise en valeur de la colonie et à l'exploitation des ressources. Donc, il ne s'agissait pas d'établir une véritable base industrielle pour le développement économique et social de la colonie<sup>29</sup>. Ainsi le fait remarquer Young (1985), la société de chemin de fer créée en 1889 pour entreprendre la construction des voies ferrées visait plus à faciliter le transport des produits d'exportation qu'une volonté d'expansion et de diversification d'activités économiques, d'autant plus qu'une partie de revenus générés par l'exportation de matières premières (caoutchouc), ne servait pas aux nouveaux investissements productifs, mais à l'instauration d'une importante présence administrative.

La première véritable expansion économique commence vers 1920 avec la découverte des gisements miniers. L'infrastructure suivra également la tendance avec la construction des routes, et des premières villes coloniales. Ce qui avait déclenché les premiers mouvements migratoires, constitués des travailleurs, n'étant pas volontaire, qui se faisaient souvent par des déplacements forcés de villages entiers (De Maximy, 1978). Crawford Young fait remarquer en effet que, «dès 1926, la pénurie de main-d'œuvre avait atteint les proportions d'une véritable crise ; des mesures aussi extravagantes, que la conscription générale furent envisagées et la population rurale fut l'objet des pressions extrêmes».<sup>30</sup>

---

29. Crawford Young. Article Zaïre, Encyclopédie Universalis, page 985.

30. Idem, page 964.

L'ensemble du système colonial était fondé sur trois sphères d'autorité : l'administration coloniale, les grandes firmes exportatrices et les missions d'évangélisation (Young, 1985 ; Jewsiewicki, 1979 ; De Maximy, 1978). Malgré l'hétérogénéité de leurs intérêts, ces trois piliers du système colonial s'accordaient sur le type de développement du Congo et collaborèrent étroitement en fonction du sens qu'il fallait lui donner. Chacun dans son rôle spécifique ; les firmes se chargeaient de l'accumulation du capital, les missions s'occupaient de l'éducation et de la santé et l'administration assurait l'ordre et la pérennité du système (De Maximy, 1978).

Fondée en 1881 par Henry-Morton Stanley, la ville de Kinshasa présentait une série d'avantages économiques et politiques. Le site de Kinshasa en effet était situé à un emplacement favorable à la pêche, à la navigation et à la circulation des personnes. Les quelques villages (Kitambo, Kinshasa, Ndolo, Lemba...) qui composaient la population du site étaient de tradition marchande, donc peu enclins à s'opposer militairement à l'implantation de Stanley. Sur le plan socio-économique, Kinshasa s'organisait autour de deux ensembles sociaux différents : un ensemble administratif, industriel et résidentiel composé de la minorité européenne ; et un ensemble des Villages/Cités dominés par des activités marchandes traditionnelles, et dans lesquels vivait la population autochtone et la vague des groupes déplacés. Ainsi, De Maximy (1978), parle d'un développement socio-économique et urbain établi sur un mode dualiste. Il dit notamment que :

[...] la vision de la ville naissante et donc l'appréhension du phénomène socioculturel et technique qu'elle représente diffèrent selon que les citadins sont belges (européens blancs) ou congolais (africains noirs). Les uns ont une vue d'ensemble de la ville, de son site, de sa situation locale, vision très efficace pour contrôler et tenir les lieux ; les autres ont une vue limitée à leur village ou à leur quartier, avec un horizon fermé par les barrières des belles demeures et de la végétation qui occupent les collines. (P : 57)

L'expansion de Kinshasa débute avec la mise en service de la ligne de chemin de fer Matadi/Kinshasa/Léopoldville. Si au début cette voie ferrée facilite l'économie de traite, la position stratégique du site de Kinshasa, permettant de pénétrer tout le territoire, nécessitait de doter la ville des moyens et d'infrastructures afin de lui permettre de jouer son véritable rôle dans la croissance économique (De Maximy, 1978 ; Marc Pain, 1984 ; Vellut, 1977). C'est ainsi que se développeront diverses activités d'entreposage, d'entretien et de réparation, entraînant ainsi l'afflux considérable des commerçants,

techniciens, banquiers, administrateurs européens, mais surtout l'augmentation de la main-d'œuvre autochtone dans la ville naissante de Kinshasa. De Maximy (1978), souligne en effet que : «L'ouverture de guichets de banques qui suit de peu l'ouverture de la ligne Matadi/Kinshasa témoigne alors du rôle prépondérant du commerce parmi ces activités économiques de la ville de Kinshasa».

En résumé, nous avons établi à travers ces éléments géographiques et historiques que l'ex-Zaïre est un pays riche, doté d'énormes ressources. D'une population diversifiée, du point de vue ethnique, la ville de Kinshasa, qui a émergé sous forme duale, accuse un fort taux d'urbanisation par rapport aux principales villes de l'ex-Zaïre et se présente donc comme la ville dominante sur le plan économique, politique et social. D'un côté s'instaure une ville moderne régie par un système économique capitaliste, de l'autre se trouve une société traditionnelle fondée sur des rapports marchands, dont la population, dominée, se résigne à constituer la main-d'œuvre au service du système dominant.

## **SECTION II : BREF APERÇU DE L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME ÉCONOMIQUE DE L'EX-ZAÏRE.**

L'essentiel de l'analyse suivante se basera sur l'enquête de Bezy et al (1981), et se bornera à restituer les caractéristiques du système productif de l'ex-Zaïre. Nous privilégierons l'économie urbaine, mais certains aspects de l'économie traditionnelle que nous présenterons permettront de déterminer l'influence des mouvements migratoires dans l'évolution économique de Kinshasa.

### **1) LES PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES DE L'EX-ZAÏRE.**

L'évolution du système économique de l'ex-Zaïre s'inscrit dans la dynamique de ses principaux secteurs. Le bref rappel de son évolution historique, présenté précédemment, permet maintenant d'identifier trois principaux ensembles de secteurs que compte l'économie de l'ex-Zaïre.

**a) Les secteurs agricole et artisanal ruraux.**

Ces secteurs étaient caractérisés par des rapports marchands dont la structure sociale lignagère facilitait la redistribution des profits et la mobilisation du travail social. L'introduction de l'économie de traite et la fiscalisation progressive de l'activité productive, ainsi que l'instauration du travail obligatoire par le pouvoir colonial, ont transformé les structures de production agricole et artisanale traditionnelle. En effet, l'activité économique autochtone a été intégrée dans la production d'exportation, en fonction du marché international (Jewsiewicki, 1979). Le modèle produit par l'introduction de l'économie de traite a créé une structure diachronique, caractérisée par la coexistence de deux systèmes de production présentant d'énormes disparités.<sup>31</sup>

Michel Norro (1968), affirmait déjà que le dualisme, donc la désarticulation du système économique de l'ex-Zaïre, était d'origine coloniale. Ce système fonctionnait pour répondre aux besoins d'une société étrangère. Ceci avait profondément ébranlé «le système économique traditionnel». L'introduction de l'économie de traite et son évolution vers de l'économie urbaine n'a pas entraîné l'élimination du système productif traditionnel. Cependant, la dynamique d'accumulation de l'économie de traite – plus tard de l'économie urbaine –, a entraîné la destruction des structures productives traditionnelles, favorisant ainsi leur dépendance et leur domination par rapport au secteur moderne (Young, 1968 ; De Maximy, 1978 ; Bezy et al, 1981). La production agricole des paysans était de plus en plus orientée vers les cultures d'exportation. L'agriculture d'autosubsistance disparaissait ainsi face à la production agricole de commercialisation et surtout à cause de forts mouvements migratoires. À l'époque, même une circulaire du gouverneur général de la colonie fit état de cette situation en 1920 en ces termes : «Il m'est signalé que dans certaines régions, les indigènes alléchés par les hauts prix qui leur sont offerts, consacrent toutes leurs activités à la récolte ou à la fabrication des produits d'exportation, et négligent de plus en plus leurs cultures vivrières, au point de les abandonner presque complètement [...]».<sup>32</sup>

---

31. Voir l'analyse de Bezy, Peemans et Wautelet : *L'accumulation et le sous-développement au Zaïre : 1960-1980*, Louvain, 1981

32. E. Henry, gouverneur général de la colonie : *Circulaire du 5 avril 1920* cité par Bezy, Peemans, Wautelet (1981), page 18.

La marginalisation de l'économie traditionnelle accentuait le dualisme social, surtout en milieu urbain. À Kinshasa, le découpage de l'espace urbain en deux sociétés opposées se traduisait par une hiérarchisation des rapports sociaux. Les maîtres de l'industrie occupaient la position supérieure alors que la population autochtone constituait le réservoir de main-d'œuvre à leur service. Au sein de la société constituée «d'indigènes», émergeaient des groupes hiérarchisés, dont la position était déterminée en fonction de leur proximité au système productif dominant. Ainsi au bas de l'échelle se trouvaient les groupes sociaux qui étaient restés attachés au mode de production traditionnel (artisans, petits producteurs agricoles, guérisseurs...) (De Maximy, 1978).

Le rappel de cette transformation sociale est important, car c'est sur cette base que les rapports entre différents secteurs de l'économie du Zaïre ont évolué. La hiérarchisation de ces rapports étant désormais fonction de la proximité au pouvoir politique (Kaungo, 1979), leur évolution s'est orientée davantage vers un processus accentué de marginalisation et de prolétarianisation des secteurs ruraux (Willame, 1983 ; De Herdt et Marysse, 1997 ; Bezy et al, 1981). Cette désarticulation de l'économie traditionnelle consistait en l'introduction de l'économie de traite dans la société traditionnelle, et en sa superposition et sa domination par rapport à l'économie traditionnelle. Nous verrons un peu plus loin comment s'est réalisée cette désarticulation dans les secteurs commercial et industriel urbains et comment ceci pourrait être l'un des facteurs explicatifs du renforcement de l'économie informelle à Kinshasa. Mais examinons d'abord le fonctionnement de ces deux secteurs.

***b) Les secteurs industriel et commercial urbains.***

Les caractéristiques de ces deux secteurs de l'économie urbaine peuvent être cernées à partir de l'analyse du processus d'industrialisation de Kinshasa. En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, cette industrialisation débute avec la mise en service du chemin de fer Kinshasa/Matadi, et elle s'est accompagnée d'un fort taux de croissance démographique, tant pour la main-d'œuvre locale que pour les cadres, les entrepreneurs et les techniciens européens (De Maximy, 1978).

Dans ce contexte, Kinshasa apparaissait moins comme une ville moderne que comme la plaque tournante de l'activité économique coloniale. Bezy & al (1981) et De Herdt & Marysse, (1997) ont montré dans leurs travaux, que la prééminence économique de Kinshasa s'est précisée au cours de son processus d'industrialisation. Les mêmes auteurs pensent, que la ville de Kinshasa détient globalement près de 18% du P.N.B., 50% de la production manufacturière, 42% d'activités de construction et 40% d'activités commerciales de tout le pays. L'économie de Kinshasa, fondée, à l'origine, sur deux secteurs (petite industrie, et activités commerciales), (voir la figure B), génère 20% d'emplois, 40% de la masse salariale et 22% du pouvoir d'achat. Les activités commerciales et les services dominent cependant. 1/5 des services publics sont concentrés à Kinshasa, 25% des dépenses publiques y sont versées alors que la ville représente 10,7% de la population totale du pays.

Par ailleurs, selon Marc Pain (1984), 43% des services bancaires et financiers et près de 40% d'entreprises commerciales siègent et œuvrent dans la capitale. Pourtant la production industrielle de base y est moins importante. Cette supériorité économique, écrasante à tous points de vue, est restée moins importante au niveau macro-économique. La production industrielle et la distribution commerciale des biens et services demeurent très limités et s'organisent autour du réseau de relations clientélistes entre différents groupes qui forment la bourgeoisie et la classe politique. Ce qui implique des inégalités criantes dans la répartition du revenu. En effet, moins de 5% de la population se partage toujours plus de 90% du revenu du pays, alors que la quasi-totalité de leur consommation est satisfaite grâce à l'importation des produits étrangers (Mubaké Munéné, 1983 ; Makala-Lizumu & Muana Elas, 1979 ; Kankuenda Mbaya, 1977).

Ce déséquilibre dans la répartition de revenus est confirmé par De Herdt et Marysse (1997), dans leur analyse des structures de dépenses des classes sociales urbaines. Ces auteurs montrent que le déséquilibre dans les revenus des ménages urbains crée une série d'obstacles contre les efforts de rentabilisation et de diversification de la production industrielle urbaine et empêchent l'augmentation de la demande locale. Ceci entraîne des coûts de production énormes et des prix trop élevés qui rendent les produits locaux inaccessibles à la majorité de la population.

Les mêmes auteurs notent par ailleurs que la majorité de la population accuse depuis 1980 une baisse de plus de 30% de son revenu par tête et une baisse correspondante de son pouvoir d'achat. Une étude de l'U.N.T.Z.A.<sup>33</sup> en 1989 démontrait que l'inflation avait atteint 1000% pour la période de 1979 à 1989, alors que le salaire moyen n'avait augmenté que de 330%. Les prix de produits de consommation courants ont grimpé de 100 à 3294,9% pourtant les salaires minimaux continuaient à baisser. Ces chiffres sont confirmés par De Herdt et Marysse (1997), qui déterminent la baisse du niveau de vie de la population urbaine, par rapport au revenu familial moyen consacré à la couverture alimentaire de base. L'expansion de l'économie urbaine est limitée aussi par sa dépendance à l'égard de l'extérieur (Tshitengé Muteba, 1985). Étant constitutifs d'une économie de consommation, les secteurs industriel et commercial urbains emploient généralement une main-d'œuvre très peu qualifiée représentant plus de 60% des emplois de secteurs modernes et près de 90% des emplois du secteur informel (voir les annexes 3 et 4).

**c) Les secteurs dominés par les grandes firmes exportatrices.**

Étant le premier secteur de l'économie moderne implanté dans la société coloniale, les secteurs dominés par les firmes exportatrices influencent et dominent tous les autres secteurs économiques de l'ex-Zaïre (De Maximy, 1978 ; Jewsiewicki, 1979). Pour comprendre le fonctionnement de ces secteurs, il faut connaître leur rôle dans le processus de développement de ce pays et le genre de rapport qu'ils entretiennent avec d'autres secteurs de son économie. À leurs débuts, les secteurs dominés par les grandes firmes exportatrices œuvraient dans l'exploitation des produits agricoles de base (coton, caoutchouc, cacao, café...). La découverte des ressources minières vers 1920 a fait en sorte qu'une bonne partie des activités des firmes exportatrices fut concentrée dans l'exploitation minière. Cependant, comme l'a montré Jean-Claude Willame (1983), jusqu'en 1970, l'équilibre était maintenu entre les exportations agricoles et minières.

---

33. U.N.T.Z.A. : Union nationale des travailleurs du Zaïre (syndicat unique de l'ancien régime). Enquête sur l'évolution salariale et le pouvoir d'achat des travailleurs zairois, Agence Zaïre Presse, publication officielle, 1989.

Pour établir les caractéristiques de ces secteurs et déterminer leur rôle dans l'économie de l'ex-Zaïre, nous les répartissons en deux principales catégories de firmes: les firmes d'exportation agricoles et les firmes d'exportation des métaux ferreux<sup>34</sup>.

### L'évolution des firmes d'exportation agricole

Les premières grandes firmes agricoles installées dans l'ex-Zaïre œuvraient dans l'exploitation du caoutchouc et se sont diversifiées par la suite dans les grandes plantations du café, du coton, du palmier à huile... Les principaux groupes agricoles tels que Unilever, Cotonco, British-American Tobacco et autres développèrent de vastes concessions offertes par l'État colonial, qui exigeaient une forte intensité en main-d'œuvre (Bezy et al, 1981 ; Young, 1985 ; Willame, 1983). Les politiques d'encadrement de la production agricole étaient orientées vers les cultures obligatoires et la spécialisation de la production au détriment des cultures vivrières.

Après l'indépendance, les exportations agricoles ont enregistré d'importantes baisses, suite à l'instabilité politique et à la fin des cultures obligatoires, et depuis, les exportations agricoles ont été marginalisées par manque de politiques et d'encadrement. Ces situations ont entraîné la disparition des unités de production de coloniales (fermeture d'entreprises, départs des cadres européens...), et l'incitation des paysans à la migration et au retour des cultures de subsistance. Par ailleurs, la diminution des exportations agricoles n'était pas seulement liée à la réduction de la production. Dans le cas de certains produits (le café) les quantités entières sont exportées dans les marchés parallèles (MacGaffey, 1993). Willame (1992), en effet, constate que des pans entiers des cultures industrielles se sont effondrés. Le coton, l'huile de palme et le caoutchouc furent jadis exportés en grands tonnages, ne couvrant même plus les besoins de consommation locale. Cet abandon du secteur agricole n'a fait qu'affaiblir la motivation des paysans pour les cultures d'exportation, et décourage les grandes firmes exportatrices à investir dans le secteur agricole.

---

34. Concernant cette répartition, nous nous basons sur conclusions de Bezy et al (1981). Pour plus des précisions, voir également J-C. Willame (1980), n°1, Bruxelles.

Par conséquent, l'exportation agricole ne cesse de baisser. Pourtant, 75% de la population active du pays œuvre dans ce secteur. Bezy et al (1992), pensent d'ailleurs que cette stagnation serait due à l'absence d'intégration de la production rurale dans les stratégies de développement. Cette stagnation s'expliquerait aussi par la politique de contrôle de prix appliquée au milieu des années 70, politique qui était défavorable aux grandes firmes exportatrices et entraînait ainsi la réticence des firmes exportatrices d'investir dans le secteur agricole et, par conséquent, la baisse d'apport en devises par ce secteur<sup>35</sup>.

Par ailleurs, la réticence des firmes exportatrices à investir dans le secteur agricole tient aussi à certaines difficultés structurelles. Le rapport de la CEE-ACP (1988), sur le Zaïre établit que la très faible densité de la population et l'éparpillement des ruraux sur des vastes étendues, ainsi que la mise en culture traditionnelle peu efficace rendent difficile l'exploitation des potentialités agricoles du pays.<sup>36</sup> Pourtant le même rapport souligne que «le développement de toute l'économie de l'ex-Zaïre dépend, de façon décisive, de la revitalisation du secteur agricole»

Or, tel que Bezy et al (1981), l'ont fait remarquer, la méfiance des firmes étrangères par rapport à la viabilité du secteur d'exportation agricole de l'ex-Zaïre tient à la situation de l'ensemble de son économie. Même si les mesures de rétrocession prises en 1976 ont retourné la majorité du capital agricole aux propriétaires étrangers<sup>37</sup>, les investissements dans la production agricole restent négligeables à cause de l'incapacité de l'État à financer les infrastructures nécessaires à la production et à l'exportation des produits agricoles (Bezy et al, 1981).

---

35. Bezy, Peemans, Wautelet (1981). Également les mêmes auteurs analysent les principaux produits d'exportation (coton, caoutchouc, café) et notent que le revenu provenant de ces exportations occupe une part marginale dans les recettes d'exportation.

36. Rapport et statistique de la CEE-ACP. Le Zaïre, Office des publications officielles de la communauté européenne, Luxembourg, 1988, page 37.

37. La zaïrianisation, la radicalisation et la rétrocession forment un ensemble de mesures politiques prises en 1973, 1974 et 1976 qui firent passer les grandes entreprises sous le contrôle de l'État et les petites et moyennes entreprises (essentiellement agricoles et commerciales) aux mains des particuliers nationaux. L'objectif était de doter le pays d'instruments de modernisation économique et de favoriser l'émergence d'une bourgeoisie d'affaires au niveau local. Mais la mauvaise gestion et la dilapidation du capital jetteront l'ensemble de l'économie dans la faillite et entraîneront les mesures dites "rétrocession", vers la fin de 1976, qui remettront le contrôle de ses entreprises aux étrangers. Voir sur ces points Bezy, Peemans, Wautelet, pages : 65-68. Également Willame (1992), L'automne d'un despotisme : pouvoir, argent et obéissance au Zaïre, pages 35-37.

Par ailleurs, malgré les politiques de libéralisation et de déréglementation des prix, adoptées vers la fin des années 80, les programmes de réimplantation des firmes exportatrices dans le secteur agricole se font attendre. Ce qui implique que l'essentiel des investissements étrangers soit concentré dans l'exploitation minière.

#### Le dynamisme des firmes du secteur minier

L'essentiel de la production minière de l'ex-Zaïre est concentré dans la région du Shaba/Katanga, qui constitue, après Kinshasa, le second pôle de développement du pays. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les grandes firmes exportatrices se concentrent dans le secteur d'exploitation minière (Van Der Steen, 1977 ; Bezy et al, 1981). La dépendance économique qui en résulte s'est toujours manifestée sous deux dimensions : dans la dynamique même du secteur minier et son rôle dans le processus de développement, et à travers l'orientation des investissements.

Ceci explique le fait que l'ensemble des politiques de développement industriel de l'ex-Zaïre, soit essentiellement basé sur trois principes : la promotion de certains produits d'exportation, (cuivre, cobalt, manganèse, uranium, pétrole or, diamant...), le choix des produits d'importation en fonction de l'industrie extractible et l'orientation les investissements dans l'amélioration de la production (Muteba Tshitengé, 1985 ; Bezy et al, 1981 ; Willame, 1992 ; Mubaké Munéné, 1983). Ces trois principes ne favorisent pas la diversification de la production industrielle. Ces auteurs montrent que même si ces firmes rapportent à elles seules 80% des recettes nationales, leur productivité de travail est peu significative et concerne une main-d'œuvre non qualifiée. Ils notent également que les firmes minières influencent l'orientation des investissements, car les flux monétaires générés par l'exportation des minerais sont en majorité investis dans les branches liées à l'exploitation minière. Le revenu en devises provenant de ces activités est pour une part expatrié à l'étranger par les mécanismes d'importation des biens intermédiaires nécessaires au bon fonctionnement de l'industrie d'exploitation. L'importation des biens intermédiaires liés à l'extraction minière ne permet ni de faire émerger des secteurs autonomes, ni de favoriser la productivité du travail dans l'ensemble de l'économie.

Ces auteurs font ressortir finalement le fait, que plus de 70% des investissements de l'État est destiné à la création de nouvelles unités de production, essentiellement dans le secteur du cuivre, et l'amélioration d'outils existants. La contribution du secteur minier dans l'économie nationale était évaluée à près de 80% du budget du pays. C'est dire son importance dans l'économie et l'extrême dépendance de l'économie à l'égard des capitaux étrangers.<sup>38</sup> Cette dépendance renforce l'emprise des exportations minières sur l'économie, sans que cela débouche sur une véritable industrialisation (Van Der Steen, 1977 ; Bezy et al 1981 ; Kankwenda Mbaya, 1977 ; Muteba Tshitengé, 1985). Or, la destruction d'infrastructures, l'évolution à la baisse des cours mondiaux des métaux, et la particularité de son rôle dans l'économie, ont considérablement réduit la capacité du secteur minier à influencer sur les autres secteurs de l'économie.

Bref, cet affaiblissement des exportations minières, conjugué à la marginalisation du secteur gricole, ainsi qu'à l'incapacité de la petite économie urbaine et du secteur commercial d'accumuler du capital productif ont durement affecté l'économie urbaine de Kinshasa. Cela a entraîné une série de conséquences sur le plan politique, économique et culturel de la société kinoise.

#### **1) LES PROBLÈMES DE LA DÉSARTICULATION DE L'ÉCONOMIE URBAINE ET DE SES CONSÉQUENCES<sup>39</sup>.**

Pour déterminer les liens entre la désarticulation économique et le renforcement du secteur informel à Kinshasa, nous traiterons de conséquences de l'évolution de l'économie urbaine, en examinant trois niveaux de désintégration des structures d'organisation sociale : la désintégration politique, économique et culturelle. Comme c'est l'économie urbaine qui nous intéresse, cette analyse sera donc essentiellement portée sur les limites des secteurs modernes de l'économie urbaine et sur de l'incapacité de l'État d'agir sur la vie sociale et économique de la ville de Kinshasa.

---

38. Banque du Zaïre. Rapport annuel 1976, cité par Bezy, Peemans, Wautelet, pages 82-83.

39. Cette analyse est basée en grande partie sur les articles de presses locales de Kinshasa, ainsi que sur l'analyse de récits de vie de membres de la société civile kinoise, rapportés par De Villers (1992) : *Zaïre 1990-1991 : faits et dits de la société selon le regard de la presse*, Les Cahiers du CEDAF, n° 1-2, Bruxelles.

**a) Désintégration politique : les signes  
de la désarticulation et la dynamique de la crise de gouvernance.**

Nous considérons qu'aucune explication ne peut rendre compte de l'ampleur de conséquences, sur l'économie de l'ex-Zaïre, de la gestion de l'État comme instrument d'enrichissement personnel, que ce simple passage de Achille Mbémbe qui dit que :

L'État est ici [dans l'ex-Zaïre] l'espace alimentaire par excellence. Ceux qui parviennent à s'en emparer échappent de ce fait à la famine et à la disette. Ils peuvent, par ce biais, contrôler le processus d'accumulation [...] Le pouvoir économique est ainsi perçu comme le lieu du repas [...]. L'État, la fonction publique, la police, la force militaire, etc. sont assumés avant tout comme autant de gisements alimentaires et d'instruments d'extorsion. Ils constituent des sites à partir desquels s'organise la société... (1985, p. 234-235).

Force est donc de constater que dans l'ex-Zaïre, l'économie, le pouvoir politique et les fonctions administratives ont des liens intimes. La nature de leurs liens est justifiée dans le cadre d'une mentalité, généralement acceptée, selon laquelle détenir la moindre parcelle de pouvoir donne au détenteur le droit d'accéder aux avantages économiques (Willame, 1992 ; Mowe, 1979 ; MacGaffey, 1987 ; Gould, 1979 ; Schatzberg, 1979, Verhaegen, 1984, Young, 1985). L'une des conséquences de cette mentalité, le clientélisme et la corruption dans tous les échelons de l'État, était l'un des facteurs déterminants dans le renforcement du secteur informel kinois, en y favorisant l'émergence de nouvelles activités informelles. Dans un rapport de la Banque Mondiale (1991) sur le contexte politico-économique du développement de l'économie informelle au Zaïre, il a été établi que la fonction publique zaïroise se trouvait dans le domaine du «non-droit». C'est-à-dire que dans tous les niveaux de la fonction publique, les cadres et gestionnaires perçoivent leur rapport à l'État non pas dans une «situation contractuelle», mais bien fondamentalement dans une «situation statutaire».

Dans le même ordre d'idées, De Herdt et Marysse, affirment que «le déclin économique du Zaïre résultait moins de facteurs externes que d'un facteur interne, appelé le mal zaïrois. Ceci signifiait que dans la vie quotidienne, les droits légaux aux ressources sont moins importants que les droits informels» (1997, p : 115). Cette gestion qui, selon Bayard (1989), était fondée sur la «politique du ventre» constituait l'une des caractéristiques de la déliquescence politique du régime Mobutu, dont les conséquences sur le plan social ont provoqué la remise en cause de la légitimité du pouvoir et précipité

la crise de gouvernance (Régis-Maheu, 1990). Déjà en 1980, le banquier Erwin Blumenthal,<sup>40</sup> chargé en 1978, par la Banque Mondiale de réorganiser le système bancaire et financier du Zaïre, faisait état, dans un rapport alarmant, d'énormes ponctions opérées par les hauts dirigeants politiques et militaires dans les comptes de la Banque Centrale. Dans le même ordre d'idées, une enquête du F.M.I., menée en 1995, sur la crise financière au Zaïre insistait sur le fait que les pressions qu'exerçaient quelques groupes privilégiés sur le gouvernement, pour effectuer des dépenses politiques, avaient provoqué la monétarisation de réserves de la Banque centrale de près de 100\$ millions U\$, par les nouvelles créations monétaires qui provoquaient l'inflation et la hausse des prix.

Par ailleurs, Maton (1991,1993) arrive aux mêmes conclusions dans ses rapports sur la crise financière dans l'ex-Zaïre. En effet cet auteur attribue les causes de l'effondrement du système monétaire de l'ex-Zaïre à la perte de contrôle de l'État sur l'appareil de recouvrement<sup>41</sup>. La question décisive serait de comprendre dans quelle mesure l'affaiblissement de l'État zaïrois, en particulier sur le plan monétaire, a été l'une des conditions de l'émergence et de renforcement du marché informel de change des devises ? Il n'est pas nécessaire d'aborder dans les détails les événements politiques et sociaux qui ont prévalu à Kinshasa durant la première moitié de la décennie 90. Indiquons seulement que les conséquences de la crise de gouvernance ont été déterminant, tant sur le renforcement du secteur informel que sur la désintégration des secteurs modernes<sup>42</sup>. En effet, le 24 avril 1990, l'ex président, Mobutu, annonçait l'ouverture politique qui donnera le ton au début du processus de démocratisation du pays.

Cependant, ce processus débutait dans un contexte de crise et de destruction de l'économie (Régis-Maheu, 1990). La population, voyant en cette ouverture l'occasion d'exprimer sa colère, entamera dès le 23 septembre de la même année, les premiers pillages des infrastructures économiques dans la ville de Kinshasa. Aussi banals, si l'on peut dire, que ces événements furent, ils ont perduré durant les cinq premières années de la décennie 90 au point que la répétition incessante des pillages avait précipité le reste de

---

40. Erwin Blumenthal; Rapport sur la crédibilité financière du Zaïre, Les Cahiers du CEDAF, miméo, 1982.

41. M. Maton, F.M.I. Rapport sur la crise monétaire et financière au Zaïre, 1995, cité par Christine Gilgoy, in article "Le contexte politique fait craindre un échec de la politique de désinflation rapide au Zaïre", in Actualité africaine, Marchés tropicaux, no 868, avril 1996.

42. Pour plus des précisions sur la crise de gouvernance dans l'ex-Zaïre et ses rapports avec la montée de l'économie informelle, voir F-R. Maheu (1990) : Les fondements de la crise africaine, J-P Peemans (1996) : Crise de la modernisation et pratiques populaires en au Zaïre et Afrique.

l'économie urbaine dans la rue. Ceci semblait avoir l'effet d'opposer à l'État un contre-pouvoir populaire à tel point efficace qu'il l'a rendu pratiquement ingouvernable (Jewsiewicki, 1992 ; Leclercq, 1992 ; De Villers, 1992 ; Peemans 1996).

Au plan factuel, tout avait commencé avec un certain «phénomène Bindo», un jeu du hasard introduit à Kinshasa en août 1990, par un homme d'affaires du nom de Bindo<sup>43</sup>. Ce jeu consistait, pour qui voulait jouer, à faire la mise d'un montant d'argent et à récupérer après 45 jours le double de la mise initiale en argent ou en nature. Cette opération connut très vite un grand succès, car elle procurait aux participants des gains exorbitants. La seule règle était de faire sa mise et d'attendre la ristourne. Ce phénomène avait suscité l'admiration et l'espoir populaire. Pour cause ! Non seulement ce jeu faisait ses preuves à ses débuts - les souscripteurs accumulaient des sommes importantes -, mais il était surtout accompagné d'un discours trompeur et très convaincant. « Les promoteurs de ces jeux prétendaient vouloir aider les entrepreneurs locaux à relancer leurs activités et à faciliter ainsi leur accès dans le circuit financier, disposant désormais d'importants capitaux» (De Villers, 1992 ; Lye Yoka, 1991). Il était donc impossible à la population urbaine kinoise de résister à cette envie irrésistible de gagner vite et gros de l'argent dans des conditions aussi faciles, que leur proposaient les promoteurs de ces jeux. Lye M. Yoka (1991) écrivait à ce sujet que :

Dans un pays où le secteur informel induit désormais la politique de la circulation monétaire, renversant ainsi les termes de la rationalité et livrant à la merci du hasard, tout devient possible et la voie peut être ouverte à l'arnaque. Ces agences de ristourne inquiètent pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'à une situation économique, il se trouve une réponse d'ordre politique, où la démagogie du sensationnel prend le pas sur le devoir d'incitation à l'effort. Ensuite, du point de vue juridique, ces agences n'ont pas de statut clair : elles se posent comme des mutuelles, c'est-à-dire comme une réunion d'actionnaires familiaux - qui se connaissent -, ayant un idéal commun d'entraide, alors qu'elles fonctionnent en fait comme des sociétés anonymes... Et comme toujours en pareil cas, les réactions de la population sont troubles, partagées entre le pouvoir de l'avoir et le complexe de la culpabilité. Le pouvoir de l'argent, on le sait, est toujours lié à l'obsession de la faute, parce que, de par les schémas sociaux de challenge, le mythe de l'enrichissement facile est une sorte de tricherie au jeu de la compétition. Il n'est donc pas étonnant que, dès le lancement des premières agences de ristournes, le subconscient collectif se soit indigné et qu'il ait produit, à travers le radio-trottoir, toute une mythologie de la malédiction... (Le soft de finance, No 29, 6 mai 1991, p. 8-12).

---

43. Il y a peu d'études consacrées à ce phénomène, pourtant fondamental, pour analyser la crise sociale et économique qui a frappé Kinshasa depuis les années 90. Pour quelques précisions, voir Bogunil Jewsiewicki (1992), «Jeu d'argent et de pouvoir au Zaïre: la bindomanie et le crépuscule de la deuxième république». L'essentiel de cette analyse sera donc basé sur les articles de presses locales et les récits de vie des gens rapportés par Gauthier De Villers (1992) Zaïre, 1990-1991 : faits et dits de la société d'après le regard de la presse.

Après quelques gains spectaculaires des souscripteurs, aux taux dépassant, 8000% par an, promoteurs et souscripteurs se sont trouvés en possession d'une masse monétaire supérieure à celle dont disposait la banque centrale et les banques commerciales réunies (Jewsiewicki, 1992).<sup>44</sup> La spéculation foncière fut également accélérée, car l'argent obtenu sous forme de dépôts ou des ristournes a été pour l'essentiel réinvesti dans l'achat de terrains et des maisons que les gens vendaient à bas prix pour participer au jeu (Jewsiewicki, 1992). Car, durant ces jeux, le phénomène avait contribué à faire baisser la production en affectant la dynamique du secteur informel, mais surtout, en affaiblissant les secteurs modernes de l'économie urbaine. Celle-ci en fut vite asphyxiée d'autant plus que les citoyens, ne vacant plus dans leurs activités quotidiennes, étaient mobilisés pendant des semaines devant les agences de souscriptions, soit pour faire leur mise, soit pour retirer leur argent avec intérêts (Lye Yoka, 1992).

Après le krach, la désillusion était brutale. La population, qui réclamait son argent, fut violemment réprimée par les forces policières. C'est ainsi que la révolte éclata le 24 septembre 90 avec son cortège de pillages (De Villers, 1992 ; Verhaegen, 1996). Pour calmer la population, les autorités de l'époque décidèrent de débloquer en monnaie locale un montant équivalent à près de 100 millions de dollars US<sup>45</sup>, afin de rembourser les souscripteurs. Cependant dans un contexte économique dominé par une forte inflation et où la production de biens grâce au travail social n'était presque nulle, un tel déversement monétaire allait fortement désorganiser le système bancaire et financier du pays.

Tout habitant de Kinshasa semblait n'avoir aucune activité rémunératrice, mais pourtant presque tout le monde détenait d'énormes quantités des billets de banque sans que personne ne parvienne à s'acheter un minimum de produits nécessaires à la survie (De Villers, 1992 ; Jewsiewicki, 1992 ; Lye Yoka, 1992). En fait, comme l'ont montré Leclercq (1992), Peemans (1996) De Herdt & Marysse (1997), le phénomène «Bindo Promotion» a été le prélude à un véritable processus de recyclage de cette masse monétaire déversée dans le circuit commercial urbain, processus dans lequel participaient

---

44. Le nombre des souscripteurs est indéterminé. Il s'agissait pratiquement d'un mouvement collectif, qui concernait tout habitant de la ville capable de manipuler d'assez importantes sommes d'argents. Par ailleurs, les promoteurs étaient aussi nombreux que les souscripteurs. Le nom de «Bindo» désignait, d'une façon générique, l'ensemble du phénomène du fait que c'était le nom de la personne qui avait lancé ce jeu pour la première fois. Il y avait d'autres agences du même type telles que «le panier de la ménagère», «nguma promotion»... Voir pour plus de précision, De Villers (1992).

45. Le quotidien kinois «La référence», juin 1991. Voir aussi le rapport du F.M.I. sur le redressement financier de l'ex-Zaïre.

l'État, les secteurs industriel et commercial urbains et le secteur informel. Par ailleurs, aussi dramatiquement pauvre que la ville de Kinshasa peut paraître, surtout après les multiples pillages, elle est restée une ville essentiellement commerçante, où le secteur informel brasse à lui seul un volume d'affaires estimé à près de 20 millions de dollars U\$ par an (Leclercq, 1992 ; De Herdt et Marysse, 1997). Pour une ville africaine de 4 millions d'habitants, cela semble être considérable. Par conséquent, malgré les inégalités sociales et économiques, qu'il faudra par ailleurs prendre en compte, Kinshasa apparaît comme étant moins pauvre, du point de vue macro social et du point de vue de l'intensité de la circulation monétaire à travers toutes les couches sociales.

L'importance du secteur informel dans la circulation de la monnaie implique donc la redistribution d'un revenu minimum à toutes les couches sociales, et facilite ainsi la circulation d'un minimum des biens et services permettant de maintenir un certain équilibre social. Comme l'ont indiqué les mêmes auteurs, cette circulation rapide de la monnaie se fait notamment grâce à une série de mécanismes de redistribution marchande et non marchande du revenu, dans le cadre des rapports commerciaux, ethniques, familiaux et de bon voisinage. C'est dans ce contexte que nous replacerons la dynamique du renforcement du secteur informel dans l'espace socio-économique kinois et que nous illustrerons les formes, que cela a pris en présentant le cas de l'activité de change des devises hors circuit bancaire officiel.

***b) Désintégration économique : La dimension structurelle de la désarticulation.***

En 1990, une étude de l'U.N.T.Z.A<sup>46</sup> faisait état d'une diminution de 100% du pouvoir d'achat de la population de Kinshasa depuis 1980. Dans cette étude, on faisait remarquer que les familles moyennes de Kinshasa consacrent plus de 70% de leur revenu à la couverture alimentaire. Cette étude montre par exemple que pour acheter 5 kilos de riz, un ouvrier de Kinshasa devait travailler sept heures en 1980, alors qu'il lui fallait seulement deux heures en 1970.

---

46. UNTZA : Union Nationale des Travailleurs Zaïrois; ancien syndicat unique du régime Mobutu. Étude de juin 1990 cité par T. Muteba (1985).

Dans le même contexte, un article du quotidien kinois «La Semaine»,<sup>47</sup> établissait qu'en 1991, suite à une forte augmentation des salaires, le pouvoir d'achat d'un huissier gagnant 40 000 Z (130 U\$) par mois, représente un peu plus de 10% du coût réel de la vie à la même période. Selon une autre étude de l'U.N.T.Z.A., en 1995, le budget mensuel minimum d'une famille de six personnes s'élevait à 380 000 Z. Comme l'indique le tableau (1), une famille de six personnes doit travailler en moyenne dix jours pour couvrir ses besoins d'une journée. Les causes de cette régression économique s'expliquent par la désintégration du système productif, mais aussi par l'incapacité de l'État à encadrer les secteurs productifs de l'économie urbaine (Bezy et al, 1981 ; Peemans, 1996).

**TABLEAU 1 : PROPORTION DES BIENS DE CONSOMMATION DE BASE PAR RAPPORT AU SALAIRE DE BASE JOURNALIER À KINSHASA EN 1994**

Produits	Prix en zaïres	Part du prix dans le salaire en jour de travail
1 sac de manioc (40 kg)	900	80
1 kg de riz local	24	2
1 kg de viande de bœuf	120	10,7
1 kg de sucre	37	3,3
1 boîte de lait en poudre (400g)	50	4,46
1 bouteille d'huile de palme (75cl)	20	1,78
1 pain (560g)	10	0,89
1 bouteille de bière	14	1,25
1 boîte de pondou	5	0,44
1 paquet de cigarettes	16	1,42

Source : U.N.T.Z.A : 1995.

Les rapports de l'U.N.T.Z.A. cité précédemment considéraient que la concentration du revenu national aux mains d'une minorité, l'incapacité des gouvernements à mener des politiques cohérentes de développement, les inégalités de salaires entre cadres politiques et autres groupes socioprofessionnels, la politique de blocage des prix alors que l'économie est non productive, et l'absence de critères de base dans la détermination du salaire minimum sont les principaux facteurs de la désintégration économique de l'ex-Zaïre. Sans s'opposer à ce diagnostic, nous pensons plutôt que ces phénomènes constituent les aspects de la désarticulation de l'économie urbaine.

47. Article du journal kinois La semaine de Kapinga Mukela, cité par Gauthier De Villers (1992), in *Zaire : 1990-1991 : faits et dits de la société d'après le regard de la presse*, p. 26.

C'est ainsi par exemple que pour savoir ce qui faisait que 90% du revenu national sont entre les mains de 1% de la population), il faut se rapporter au système de redistribution fondé sur la détention du pouvoir politique (Mowe, 1979 ; Gould, 1979 ; Banque Mondiale, 1991 ; Willame, 1992 ). Pour savoir pourquoi les gouvernements ne mènent pas des politiques cohérentes d'investissement productif, il faut analyser la caractéristique essentiellement consommatrice de l'économie urbaine (Bezy et al 1981 ; Mubaké Munéné, 1983 ; Muteba Tshitengé, 1985).

Pour comprendre pourquoi il y a inégalité entre les salaires des cadres administratifs et les autres salariés des secteurs modernes, il faut se rapporter au rapport statutaire, plutôt que contractuel, que les cadres de la fonction publique et du secteur privé entretiennent à l'égard de leur fonction (Banque Mondiale, 1991 ; Willame, 1984,1992 ; MacGaffey, 1993).

Tout ceci implique que les choix économiques nationaux soient dictés, non pas en fonction des besoins du pays, mais en fonction des intérêts étrangers et de ceux d'une minorité dirigeante qui utilise l'État comme base économique de son propre enrichissement. La pérennité d'un tel système tient à cette vérité simple : les dirigeants de l'ex-Zaïre n'osaient pas scier l'arbre sur lequel ils étaient assis. La population elle n'avait d'autres choix que de se «démerder» !<sup>48</sup> Deux limites structurelles de politiques économiques de l'ex-Zaïre peuvent expliquer cette désintégration. Il s'agit de l'inadaptation des politiques agricoles mise de l'avant et de la contre productivité des secteurs modernes de l'économie urbaine.

---

48. En effet, l'article 15 de la première constitution du Congo nouvellement décolonisé stipulait : «Fils et filles du Congo, débrouillez-vous ! Vous êtes chez vous». Cette laconique invitation de la population à se «démerder», montre que l'expression ne pas gratuite et s'inscrit dans la culture politique de dirigeants. Voir De Villers (1993).

### Les conséquences de l'inadaptation des politiques agricoles

En ce qui concerne le secteur agricole, Bezy & al (1981) et MacGaffey (1993), montrent que les gouvernements de l'ex-Zaïre ont pratiqué deux politiques contradictoires durant les années 70 et 80 : le blocage des prix et la libéralisation des prix. Ces deux politiques ont d'une part, donné le moyen au pouvoir central de contrôler la production paysanne et d'autre part, renforcé la dépendance des paysans envers les commerçants, les intermédiaires et les usuriers. Cette politique était appliquée dans un contexte de ralentissement économique, ce qui a très vite accéléré la détérioration des termes d'échange des producteurs ruraux. Par ailleurs, ces auteurs montrent également que la politique de blocage des prix n'était basée sur aucun critère d'appréciation. Elle entraînait donc une diminution du revenu réel des producteurs ruraux. Ce qui, par conséquent, favorisait la liquidation des stocks dans la contrebande et le retour à des cultures d'autosubsistance.

Quant à la politique de libéralisation des prix intervenue en 1983, elle n'avait pas amélioré les termes d'échange des producteurs paysans. L'inflation galopante que connaissait le pays a affecté le revenu des paysans en les déclassant finalement des circuits monétaires officiels. Les mêmes auteurs notent par ailleurs, que même si les réformes de 1983 visaient à mettre fin au contrôle des prix, celui-ci est maintenu par les autorités locales en milieu rural. Ainsi, «l'impuissance du gouvernement central à mettre en œuvre ces décrets, signifiait que le contrôle des prix est resté en vigueur en ce qui concerne les denrées alimentaires et les récoltes destinées à l'exportation» (MacGaffey 1990. p. 146). Les mêmes auteurs font remarquer finalement que l'ensemble de ces politiques inadaptées, se sont traduites par la destruction des structures de la production d'exportation agricole, mais aussi celles relatives à la production vivrière.

Par ailleurs, l'inexistence des infrastructures routières, les tracasseries administratives et le contrôle de plus en plus grand des commerçants intermédiaires et usuriers<sup>49</sup> sur les producteurs ruraux se sont ajoutés à ces politiques inadaptées pour renforcer la désincitation des paysans à travailler la terre. C'est ainsi que s'est accru la

---

49. Les intermédiaires sont, ici, toute personne pratiquant du commerce de façon informelle, en achetant la production paysanne en vue de l'écouler dans les marchés urbains de Kinshasa, auprès des détaillants du secteur informel.

nécessité de recourir aux importations alimentaires pour nourrir les populations urbaines. Au début des années 90, près de 80% des produits alimentaires commercialisés à Kinshasa étaient importés (De Herdt et Marysse, 1997). Les recours aux importations agricoles, à la fois pour nourrir la population urbaine et pour approvisionner les industries manufacturières, aggravent les «goulots d'étranglement» sur l'économie urbaine (Bezy et al, 1981). Dans ce contexte, la nécessité pour les industries locales de s'approvisionner à l'étranger en devise forte limite leur capacité de production et augmente le coût<sup>50</sup>. C'est ainsi que, faute de s'approvisionner dans les marchés locaux, les industries kinoises fonctionnent à moins de 5% de leur capacité et produisent des biens inaccessibles pour la population urbaine<sup>51</sup>. C'est pour cela d'ailleurs que le gouvernement de l'époque avait par exemple adopté une loi sur les conventions de développement entre l'État et les secteurs commercial et industriel urbains, loi qui mettait en œuvre une stratégie obligeant les entreprises manufacturières et commerciales à valoriser et à stimuler la production des matières premières (agricoles) locales<sup>52</sup>. Par exemple les brasseries dont l'activité principale est la fabrication des boissons, se voyaient confier la tâche de stimuler la production du maïs, de riz, de sucre et de l'orge qu'elles utilisent pour leur production. Cette stratégie mérite une attention particulière. Elle ne peut être efficace que si elle est suivie de mesures susceptibles de favoriser la demande intérieure, par exemple en haussant les salaires, en contrôlant les prix des produits manufacturiers et en imposant quelques taxes sur les produits importés.

#### Les conséquences de la non-productivité des secteurs industriel et commercial urbains

Leclercq (1992) et De Herdt & Marysse (1997), montrent dans leurs études que la rentabilité des secteurs industriel et commercial kinois, dépend généralement du revenu monétaire qu'elle génère et de la façon dont il est réparti entre toutes les couches de la population active. Il dégage aussi un revenu supplémentaire qui, par divers mécanismes de taxation, permet à l'État de financer les investissements productifs (infrastructures,

50. MacGaffey.(1993), p : 144.

51. Voir sur ce point l'exemple de la D.A.I.P.N. (domaine agro-industriel de la N'Sélé cité par J.C. Willame, in L'automne d'un despotisme, pouvoir, argent et obéissance au Zaïre, 1965-1990, p. 68-69.

52. Loi no 79/002 du 7 février 1979 portant institution des conventions de développement entre le gouvernement et les entreprises industrielles et commerciales, Journal officiel du Zaïre, no 5 du 1er mars 1979, p. 7.

services de santé, éducation, formation de la main-d'œuvre)<sup>53</sup>. Notons aussi que l'exigence de la répartition du revenu monétaire généré par l'économie urbaine soulève le problème lié à la fonction de la stimulation de la demande et celui du rôle de l'épargne nationale dans le processus de développement industriel.

Ces problèmes ont déjà été analysés et font l'objet de plusieurs théories dans les stratégies de développement. Nous n'allons pas les passer toutes en revue, mais nous retiendrons celle relative à la stimulation de la demande, qui nous semble pertinente par rapport à notre propos. En effet, la théorie de la stimulation de la demande sociale des biens et services, pour dynamiser l'industrialisation, stipule que la masse salariale, en tant que mécanisme de répartition du revenu national devrait favoriser l'élargissement du marché interne en créant de nouveaux débouchés pour la production locale. Dans ce contexte, l'importance de la masse salariale peut stimuler la demande sociale et influencer sur la quantité, la qualité et la diversité des produits.

Cette théorie est soutenue notamment par Musoni Rotayisiri (1983), Brenton (1970) et par Benetti (1974). Ce dernier en effet pense que l'impact du secteur d'exportation sur la transformation structurelle de la production est fonction des fractions de revenu supplémentaire, qui se transforment en dépenses internes. Ce qui signifie que la contre productivité de l'industrie urbaine et la faiblesse du marché interne s'expliqueraient par la faiblesse de salaires, conséquence elle-même du dysfonctionnement des économies capitalistes sous-développées. Ce qui veut dire, que dans ces économies la fraction du revenu non investi sert à l'importation ou alimente la demande de services (Benetti, 1974)<sup>54</sup>. Or, nous avons mentionné précédemment que, à Kinshasa, les revenus des ménages kinois étaient très faibles<sup>55</sup>. De plus, la demande provenant de l'économie est essentiellement orientée vers les produits de consommation importés. Par conséquent, la structure de répartition inégale du revenu, que génère la petite économie urbaine, favorise les secteurs non productifs (le commerce et l'administration) au détriment des secteurs productifs (agricole et industriel).

53. Voir «Le budget public : les dépenses publiques, les taxes et l'endettement du gouvernement» dans Rodrigue, Tremblay, *Macroéconomie moderne : théories et réalités*, Éditions Vivantes, p : 481-523.

54. Le déséquilibre socio-économique en terme de la faiblesse du revenu salarial des travailleurs a été analysé notamment par Claude De Mira (1991). Dans le cas de l'ex-Zaïre, on retrouve la même approche dans l'enquête de De Herdt et Marysse. (1997) .

55. Voir sur ce point Joseph Houyoux (1986), Kisangani, *en quête sur le budget ménager*, Kinshasa SCAI.

On peut donc constater que toute la population active ne peut, dans ce cas, participer à l'expansion industrielle et à l'élargissement du marché intérieur. La structure et le volume de la demande ne sont pas non plus de nature à favoriser cette expansion, car elles sont basées non pas sur les rapports de production, mais sur les rapports de différents groupes dont la place de chacun dans la hiérarchie sociale dépendait de l'étendue de son pouvoir politique (Benetti, 1974 ; Peemans, 1996). Comme l'illustre une étude du ministère de l'économie de l'ex-Zaïre en 1988, dans la plupart des industries locales, les travailleurs nationaux représentent près de 97% des salariés et reçoivent environ 60% de la masse salariale tandis que les travailleurs expatriés, qui constituent moins de 3% des employés, détiennent 40% de la masse salariale<sup>56</sup>. Ceci signifie que le revenu élevé de l'élite zaïroise joints à ceux des expatriés qui partagent l'espace socio-économique moderne forment une demande globale dont le profil est différent de celui qui caractérise la demande globale de l'économie populaire (Leclercq, 1992, p. 143).

La majorité de la population de Kinshasa ne représente donc qu'un marché très limité pour l'industrie locale. Dans ces conditions, les secteurs industriel et commercial urbains sont incapables de maintenir les emplois nécessaires à leur fonctionnement et de générer un revenu suffisant pour maintenir un niveau de salaires susceptible de stimuler ou à soutenir la demande, afin de favoriser leur expansion et d'élargir le marché interne. Ceci provoque des situations récurrentes de chômage et de misère populaire, qui se traduisent finalement par la désintégration culturelle

**c) *La désintégration culturelle : la débrouillardise  
comme cadre de référence du secteur informel kinois.***

Jean-Claude Willame (1992) faisait remarquer que «la population zaïroise ordinaire était statistiquement morte en sursis», du fait de la dégradation de ses conditions de vie. Ceci est à la fois vrai et faux. Vrai parce que, comme nous l'avons montré, la situation économique de la majorité de la population, particulièrement en milieu urbain, est marquée par l'augmentation de la pauvreté et une importante perte de pouvoir d'achat.

---

56. Ministère de l'économie nationale et de l'industrie, Rapport sur les entreprises la rentabilité des industrielles sur les entreprises, 1969-1979 et 1981-1991, cité par MacGaffey (1993). Voir également Muteba Tshitengé (1985).

Cependant, et ce qui rend fautive l'affirmation de Willame, l'ensemble de la population active de la ville de Kinshasa, a toujours fait preuve d'une adaptation surprenante aux conditions décrites précédemment (De Villers, 1992 ; Leclercq, 1992 ; Peemans, 1996 ; De Herdt et Marysse, 1997 ; Maton, 1992). Cette adaptation, qui constitue la dynamique sociale et économique grâce à laquelle plus de 4 millions de kinois parviennent à se procurer un minimum vital, tient au développement d'une culture de débrouillardise, qui touche tous les échelons sociaux et qui matérialise le secteur informel (MacGaffey, 1991 ; De Villers, 1992). Elle tient aussi à l'émergence d'un nouveau type de relations sociales, qui organisent une multitude de rapports marchands et non marchands qui se forment entre les différents groupes sociaux (De Herdt & Marysse, 1997 ; H. Leclercq, 1992). Ceci est conforme aux conclusions de Jean-Marc Cour (1991) à propos du revenu moyen des familles kinois.

En effet, Cour a établi un modèle d'analyse des rapports socio-économiques réels à partir de l'évaluation de la demande finale de biens et services, de la part des individus ou des institutions. En appliquant son modèle dans le cas des rapports socio-économiques de l'ex Zaïre, il arrivait à la conclusion selon laquelle, en 1987, le salaire moyen des travailleurs urbains ne représentait que le 1/10 du revenu familial réel. Cette situation ne peut être bien saisie qu'en analysant la dynamique interne du secteur informel dans la mesure où, ce secteur est considéré ici comme lieu de formation des rapports de distribution marchande et non marchande des biens et des services, donc le lieu par excellence de production de revenu supplémentaire pour les familles urbaines (Peemans, 1996 ; De Herdt et Marysse, 1997).

Les salaires des employés des secteurs privé et public ne représentent que moins d'un tiers (1/3), du revenu moyen des ménages à la fin des années 80. Joseph Houyoux (1986), faisait remarquer qu'en 1986, les revenus des familles de Kinshasa proviennent d'un salaire mensuel qui représentait seulement 25% du revenu total, contre 60% dix années plutôt. L'essentiel du revenu des ménages, à Kinshasa, provient en fait d'une diversité d'activités rémunératrices, qui vont des tractations occultes de tout genre, aux plus petites activités marchandes (Omasombo Tshonda, 1992 ; MacGaffey, 1993 ; De Herdt & Marysse, 1997).

Ainsi en est-il, par exemple, du système d'épargne communautaire appelé «tontine» en Afrique occidentale. À Kinshasa, c'est ce qu'on appelle «Likélémba» ou sa variante beaucoup plus associative, qui est le «Moziki».<sup>57</sup> Ce système consiste pour chaque membre, à faire une cotisation mensuelle d'un montant d'argent et le tout sera mis à la disposition d'un des membres, à tour de rôle, pour démarrer une activité économique dans le secteur informel. Dans certains cas, ces épargnants, mais surtout les groupes de commerçants du secteur informel se constituent en des associations véritablement capables d'influencer les politiques gouvernementales au même titre que les syndicats<sup>58</sup>.

Pour déterminer les conséquences de la désintégration sur le plan culturel, il importe d'analyser deux phénomènes qui caractérisent la dynamique du secteur informel dans la ville de Kinshasa, et à travers lesquels se manifeste le développement de la culture de débrouillardise. Il s'agit des phénomènes de subtilisation et d'influence<sup>59</sup>.

#### La «subtilisation» comme processus d'émergence des nouvelles formes productives

Plus qu'un phénomène banal, la subtilisation ou le détournement d'un bien ou d'une quantité des biens publics ou privés, à Kinshasa, s'inscrit dans un large et complexe processus «social» de production et de redistribution. Le phénomène de subtilisation consiste en un véritable transfert des biens d'un secteur supérieur (public et privé) de l'économie urbaine à un secteur inférieur (informel ou marginal). Les biens subtilisés servent généralement, aux individus concernés, de moyen de s'installer comme petits producteurs indépendants.

---

57. Sur l'organisation, le fonctionnement et l'importance socio-économique des «Moziki» et de «Likélémba» en milieu urbain kinois, voir l'enquête de Omasombo Tshonda «Exclus des prêts bancaires, ils sont ailleurs » in De Villers (1992), Économie populaire et phénomène informel au Zaïre et en Afrique.

58. Les plus influentes associations d'épargnants informels à Kinshasa sont : «Moziki cent Kilos», composée essentiellement des femmes d'affaires, - Cent Kilos désigne ici à la fois le poids corporel et monétaire des membres - ; «Moziki ya ba mères Nvuandu», composée des metresses d'hommes politiques et des P.D.G. des entreprises privées et publiques ; «Moziki ya ba mamans changeuses», et enfin «Moziki ya ba mamans ya Zando» qui regroupe les femmes commerçantes. C'est suite à leurs pressions, que le gouvernement avait interdit en 1988, l'importation de tissus de pagnes, dont le faible prix sur le marché local et la bonne qualité leurs étaient défavorables.

59. Cette analyse s'inscrit pour l'essentiel sur les conclusions de Janet MacGaffey (1992), « "On se débrouille" : réflexion sur la deuxième économie au Zaïre », pages : 150-157. Cependant, nous attirons l'attention sur le fait que nous écartons sciemment le terme "vol" pour le remplacer par celui de "subtilisation", afin d'éviter que nos propos prêtent aux jugements de valeur qui sont beaucoup trop souvent simplistes. Nous considérons aussi que le terme "vol", utilisé par l'auteur, ne rend pas vraiment compte de la réalité sociale observée.

Ces pratiques occasionnent parfois la chute drastique de la production ou même l'arrêt total des activités au niveau supérieur tout en contribuant à multiplier les unités productives au niveau inférieur. Ainsi, comme l'avait rapporté MacGaffey (1993), dans le cas de l'industrie de pêche à l'Est du Zaïre, dans les années 80, la majorité des entreprises des pêcheries industrielles était dans l'inactivité totale à cause entre autres de la subtilisation des filets par les ouvriers locaux. Dans la même période, un rapport du ministère de l'économie et de l'industrie constatait une importante augmentation des petites unités des pêcheries artisanales dans la région<sup>60</sup>. Nous avons pu observer une situation similaire à Kinshasa. Par exemple un ouvrier de la manufacture des cigarettes aura plus de chances que sa femme ait un petit commerce de cigarettes à l'unité devant la maison familiale. De même qu'un employé de la station d'essence aura presque toujours un frère ou un cousin «Kadhaffi»<sup>61</sup> et qu'un employé dans une banque aura presque toujours un membre de sa famille, de son ethnie ou de sa communauté qui œuvre dans le marché informel de change de devises. Un tel dynamisme implique la constitution de réseaux familiaux et clientélistes complexes et hiérarchisés, dans lesquels s'organise le processus de distribution marchande et non marchande de biens et services, qui sont pour l'essentiel subtilisés auprès des entreprises privées et publiques (Leclercq, 1992 ; De Herdt et Marysse, 1997). Il implique aussi un processus de transfert d'influence à travers tous ces réseaux.

#### «L'influence» comme nouveau produit de consommation et de valorisation sociale

Aucun travailleur kinois ordinaire ne gagne un salaire suffisant pour couvrir le minimum de ses dépenses vitales (Houyoux, 1986 ; Cour 1991). Pourtant, la majorité de citadins, même si elle est consciente de l'insignifiance du revenu de travail, tient toujours à conserver leur emploi. Ceux qui n'en possèdent pas espèrent et font le nécessaire pour s'en procurer un. Cela ne s'explique pas par l'attrait des salaires ou les opportunités de carrières qu'offre le marché du travail formel à Kinshasa (De Villers, 1992 ; MacGaffey,

---

60. Rapport économique régional du haut Zaïre, 1975-1976, cité par MacGaffey, p : 151.

61. «Kadhaffi», du nom du président libyen est un surnom populaire attribué aux revendeurs non officiels de carburant à Kinshasa. Il traduit à la fois l'importance stratégique du produit et la richesse monétaire qu'il procure aux pratiquants.

1993 ; De Herdt & Marysse, 1997). La situation de l'emploi dans les secteurs modernes de l'économie urbaine est caractérisée par une sous qualification de la main-d'œuvre, aggravée par l'afflux des jeunes diplômés sans qualification professionnelle que sont devenus, depuis une vingtaine d'années, les titulaires des diplômes nationaux (Verhaegen, 1984 ; De Villers, 1992 ; Bezy et al, 1981). Ceci exclut donc toute possibilité de carrière et de bon salaire.

L'emploi dans les secteurs modernes de l'économie urbaine, est avant tout considéré comme une clé susceptible d'ouvrir au détenteur la porte d'une multitude d'avantages pécuniaires, mais aussi sociaux. MacGaffey le souligne à juste titre, en faisant remarquer que «l'influence, l'accès à une autorité, à l'allocation [des services] des ressources, à n'importe quelle forme du pouvoir est devenue une denrée vendable au Zaïre, un emploi peut en commander l'accès» (1992, p : 152).

La nécessité d'un emploi dans le secteur privé ou dans la fonction publique est donc déterminée par rapport à l'influence qu'il procure au détenteur, dans divers domaines de la vie sociale et économique de Kinshasa. Ceci veut dire, que le détenteur d'une fonction quelconque, dans l'administration et dans le secteur privé, aura toujours la possibilité de se tisser des liens utiles dans la bourgeoisie politico-administrative. Il est par exemple fréquent qu'un simple enseignant de l'école primaire ou secondaire renommée, apprécie son emploi non pas parce qu'il est bien rémunéré, mais parce que cela lui permet d'avoir accès aux grands patrons, par les truchements de leurs enfants, au moyen des convocations abusives de parents à l'école, convocations qui débouchent presque toujours par l'organisation des cours supplémentaires privés aux domiciles des élèves<sup>62</sup>.

Tous ces mécanismes de vente, d'achat et de consommation de l'influence se développent dans toutes les sphères de la vie sociale et économique de la ville de Kinshasa. Ils contribuent à produire des nouveaux rapports entre les groupes sociaux et, comme l'a montré MacGaffey (1991, 1993), ces rapports donnent lieu à des rémunérations occultes, à des offres et des réceptions de cadeaux, des prêts, permettant finalement à une foule des gens de survivre, d'avoir quelque considération et de se tailler une place dans la hiérarchie sociale.

---

62. Nous nous basons ici à notre expérience personnelle.

Nous avons tenté tout au long de ce chapitre de décrire l'économie urbaine de l'ex Zaïre, à partir des acteurs et de structures sociales internes de la ville de Kinshasa, en nous basant sur nos observations, notre expérience personnelle et surtout sur les travaux disponibles. Nous avons tenté aussi d'analyser son évolution historique, de définir ses principales caractéristiques et enfin de déterminer son mode de fonctionnement.

Nous avons donc examiné les conséquences de cette désarticulation dans le cadre de la désintégration politique, économique et culturelle de la société kinoise. Nous avons été amenés à conclure que ces conséquences s'inscrivent dans le processus d'accumulation et de répartition du revenu, dans la société kinoise. Notre objectif était de situer la désarticulation de son économie, dans la dynamique même de son évolution socio-historique et de son mode de fonctionnement. Nous avons montré que ses conséquences ont favorisé l'émergence de la culture de débrouillardise, culture qui dynamise le secteur informel à travers les procédés de subtilisation et d'influence, et qui contribue à produire un nouveau type de rapports sociaux. Cet exercice a permis de mettre en perspective la dynamique du secteur informel.

Il sera question dans le chapitre suivant, d'examiner les types d'activités, et leur distinction, ainsi que leurs fonctions sociales. Nous ferons ressortir la nouvelle dynamique du secteur informel à travers l'étude de l'émergence des activités informelles de type nouveau et de leur rôle dans l'équilibre social et économique en milieu urbain.

## **CHAPITRE IV : LES FORMES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES INFORMELLES ET LEURS CARACTÉRISTIQUES.**

Ce chapitre permettra de montrer à partir d'un exemple (le change de devises hors circuit bancaire officiel), si le renforcement du secteur informel kinois s'inscrit dans un processus général de développement spontané, et donc témoigne d'une tentative populaire de reconstitution sociale (Penouil et Lachaud, 1985 ; Champonnière, 1985) ou si, au contraire, il traduit un ensemble de stratégies de survie d'une population frappée par les effets de la désarticulation économique (De Mira, 1991, 1994 ; Hugon, 1984 ; Lautier, 1994 ;). D'entrée de jeu, quatre exigences s'imposent : présenter quelques considérations d'ordre théorique afin de déterminer le grille d'analyse des nouvelles activités ; distinguer ces activités par rapport à celles dites «traditionnelles» ; établir une classification de ces activités<sup>63</sup> ; et enfin, analyser le cas d'une activité de type nouveau, (ici le change des devises), en déterminant son rôle dans la production et dans la distribution et dans le maintien d'un semblant d'équilibre social.

### **SECTION I : TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS INFORMELLES : QUELQUES REMARQUES THÉORIQUES**

Nous nous baserons ici sur les sources documentaires qui permettent de mettre l'accent sur la dynamique et le rôle économique plutôt que socioculturel ou extralégal, des activités informelles à Kinshasa (Lokota, 1992, 1994 ; Leclercq, 1992 ; Tshonda 1992 ; Mbwinda, 1992 ; MacGaffey, 1993,1991,1987 ; De Villers, 1993 ; Peemans, 1996 ; De Herdt et Marysse, 1997). Ceci permettra de s'éloigner de certaines ambiguïtés liées au rôle du secteur informel et au type de rapports qu'il entretient avec les secteurs commercial et industriel urbains, ainsi qu'avec l'État.

---

63. En ce qui concerne la typologie des activités dites «traditionnelles», nous nous inspirons des travaux de Hugon (1980), mais aussi des enquêtes de Lokota (1992,1994), Verhaegen (1992) et de ceux de De Herdt & Marysse (1997). Tous ces travaux touchent à l'identification et la classification des activités informelles à Kinshasa et dans l'ex-Zaïre.

## 1) GRILLE D'ANALYSE DES ACTIVITÉS INFORMELLES.

Notre objectif est de situer les activités informelles traditionnelles selon leur importance et donc, de les classer afin de pouvoir les distinguer des activités de type nouveau. Pour cela, il importe de les localiser, de les classer par branches d'activités, et de déterminer quelques critères sur lesquels sera basée cette distinction.

### a) *Type et localisation des activités économiques informelles.*

Pour localiser et classer les activités du secteur informel kinois, il faudra déterminer leurs branches ou leurs domaines respectifs. C'est-à-dire qu'il faut examiner préalablement si elles appartiennent à la branche productive (couture, menuiserie, fabrication artisanale, agriculture, maçonnerie), commerciale (restauration, bars, magasins, petits dépôts de produits alimentaires et de boissons, vente marginale...) ou de services (transport, coiffure, réparation, moulin, entretien, surveillance...) <sup>64</sup>. Il faut ensuite examiner leur dynamique interne et déterminer la place qu'elles occupent dans le secteur informel urbain en général.

Dans le cas du secteur informel kinois, il est impossible de distinguer les activités qui émergent à cause du sous-développement, de celles qui sont induites par la croissance, l'innovation technologique ou par la rélocalisation industrielle. On ne peut donc pas dire clairement si ces activités sont résiduelles, involutives, marginales, de subsistance ou si, au contraire, elles sont de nature évolutive et non résiduelle, telles que les activités de sous-traitance industrielle ou commerciale.

Le fonctionnement des économies sous-développées en général (faiblesse de l'épargne, parcellisation du marché, inégalité de revenu...), et le niveau de développement de l'ex Zaïre en particulier ne permettent ni de déterminer la nature de chaque activité ni d'examiner sa place dans la division du travail en milieu urbain. Car, comme le faisait remarquer Hugon (1994), un nombre important d'activités du secteur informel sont les conséquences de la division de travail et de la décomposition des activités productives ou de la parcellisation des marchés en milieu urbain. L'auteur écrit en effet :

---

64. Pour plus d'informations sur la nomenclature et la classification des activités informelles de type «traditionnel», voir les annexes 7 et 8. De Herdt et Marysse (1997), sur le recensement et l'analyse des activités informelles à Kinshasa.

«Dans certains cas, la prolifération des petites activités traduit un processus involutif de survie de la part des acteurs sociaux ; dans d'autres cas, la relative compétitivité de ces activités résulte d'une absence de prise en considération des coûts de l'homme ou de la nature. [...]. Dans d'autres, enfin, ces activités traduisent une efficacité des systèmes productifs en liaison avec un mode approprié de technique et d'organisation du travail» (1994, p : 47).

Cette remarque est également valide dans le cas qui nous préoccupe. Ainsi, nous ne pouvons pas dire, à partir de la particularité du capitalisme sous-développé ou du niveau de développement de l'ex Zaïre, si une activité comme le change de devises est une activité informelle évolutive, ayant des possibilités d'expansion ou involutives, constituant une stratégie de survie.

Comme l'a montré Leclercq (1992), dans son analyse de la dimension macro-économique du secteur informel kinois, et confirmé par Lokota (1994) et De Herdt & Marysse (1997), certains entrepreneurs tirent de cette activité un revenu d'appoint ; tandis que d'autres en tirent des profits considérables. Cependant, ces auteurs notent par ailleurs que ces profits sont souvent dilués dans divers réseaux de distribution non marchande. Ce qui empêche une véritable dynamique d'accumulation et d'expansion.

La dynamique du capitalisme sous-développé et le niveau de développement de l'ex-Zaïre, ne nous permettent pas non plus de dire si les activités informelles de type nouveau sont localisables en milieu urbain ou en milieu rural. Car, même si elles se développent généralement dans les centres urbains, elles peuvent se retrouver également en milieu rural. Elles peuvent aussi, à la limite, jongler avec les pratiques criminelles, lorsqu'elles se développent par exemple dans la contrefaçon des billets de banque, et avec l'artisanat, quant elle concerne la fabrication de lubrifiants à moteur automobile, comme c'est souvent le cas dans l'activité de revente non autorisée de carburant (Omasombo Tshonda et al, 1992).

Dans ce contexte, pour mieux distinguer les activités de type nouveau de celle dites traditionnelles, il est important de déterminer préalablement les critères sur lesquels sera basée cette distinction, non pas par rapport à leur place dans la division de travail ou de leur capacité d'expansion, mais en fonction de leur dynamique d'ensemble.

**b) Critères de distinction entre les activités informelles dites «traditionnelles» et les activités informelles de type nouveau.**

À la lumière de ce qui précède, nous retenons trois principaux critères pour distinguer les activités informelles dites «traditionnelles», par rapport aux activités informelles de type nouveau :

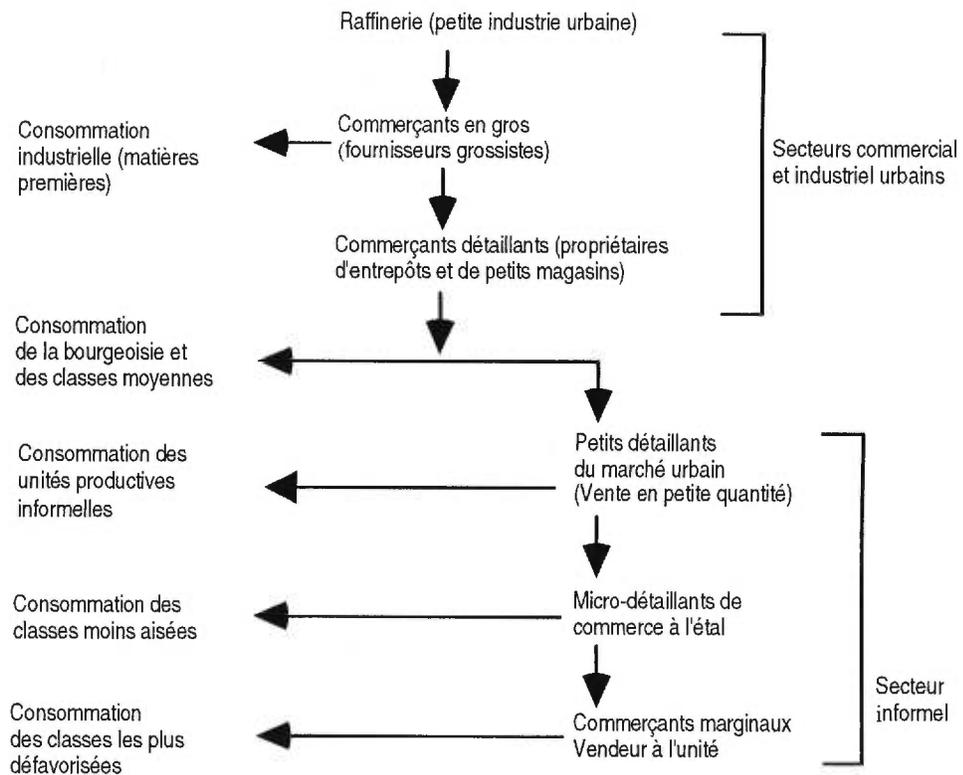
➤ D'abord la différence entre leur *dynamique interne de fonctionnement*. Alors que les activités informelles traditionnelles concernent un ensemble de stratégies de survie des populations démunies, et se développent dans les secteurs marginaux de l'économie (artisanat, service domestique, récupération commerce à l'étal et à la sauvette...). Les activités de type nouveau se développent dans les branches centrales de l'économie urbaine, qui jadis furent les monopoles des grandes firmes privées et publiques de l'économie urbaine (H. Leclercq, 1992 ; De Herdt et Marysse, 1997).

➤ Ensuite nous retenons comme critère, *le niveau de profit et la possibilité de croissance des unités productives*. Le manque de croissance et l'insignifiance des profits des entreprises informelles en général ne s'expliquent pas seulement par la prédominance de la logique d'accès aux avantages sociaux en termes de prestige, de considération sociale et d'influence, mais aussi par une série d'obstacles d'ordre structurel liés notamment aux difficultés d'accès au crédit (voir l'annexe 5), à l'inadaptation des prix, à la faiblesse du marché, à la gestion non capitalistique des entreprises et aux technologies non productives (De Villers, 1993 ; De Herdt & Marysse, 1997).

➤ Enfin nous tiendrons compte de *la complexité du réseau commercial urbain*. Car, l'intégration de chaque activité dans le circuit commercial de la ville de Kinshasa dépend d'une série de caractéristiques, dont la présence ou non des barrières à l'entrée, le degré de spécialisation, le niveau de prix, l'échelle de vente, l'importance des stocks (De Herdt & Marysse 1997). Ces caractéristiques déterminent à leur tour la fragmentation du circuit commercial entre les commerçants grossistes et les petits détaillants (Hugon, 1980).

Par ailleurs, l'importance de chaque acteur dans ce réseau dépend, non pas de l'activité exercée, mais de la place qu'il occupe dans la chaîne de distribution (Leclercq, 1992 ; De Villers, 1992). Nous illustrons ici (Figure D), comment ce réseau s'organise autours d'une multitude de chaînes de distribution. Ces chaînes permettent d'infimes marges de profits à chaque stade de circulation des marchandises.

**FIGURE D : RAMIFICATION DE VENDEURS DANS LE CIRCUIT COMMERCIAL URBAIN<sup>65</sup>.**



Ainsi, les petits détaillants et les vendeurs à l'unité constituent les derniers rouages d'un circuit de production et de distribution, dominé par les entreprises d'import-export que constituent les grossistes, alors que les intermédiaires assurent les interactions, dans un marché segmenté, entre le monde rural, les petits producteurs urbains et les grandes unités productives informelles ou formelles (MacGaffey, 1993).

65. Nous nous inspirons ici de l'analyse de Leclercq (1992), et de celle de De Villers, (1992), sur l'environnement macro économique du secteur informel kinois. Nous utiliserons aussi les informations recueillis auprès d'un des interviewés.

Pour établir la distinction entre les deux types d'activités (traditionnelles et nouvelles), il nous faut donc tenir compte de la dynamique interne de leur fonctionnement en examinant leur niveau de profit, les possibilités d'expansion de leurs unités productives ou commerciales, ainsi que de la complexité du réseau commercial dans lequel ils s'insèrent.

## 2) LES ACTIVITÉS INFORMELLES TRADITIONNELLES : IMPORTANCE MACRO-ÉCONOMIQUE<sup>66</sup>

Généralement les activités informelles se développent surtout en période de crise économique et se développent dans tous les domaines de la vie sociale de l'espace urbain. Il peut s'agir d'ateliers artisanaux, de petites fabriques ou d'assez importantes entreprises de production ou de service<sup>67</sup>. Il peut également s'agir d'activités commerciales, de transports ou encore d'activités financières (prêteurs, changeurs, négociants). Cette brève énumération n'est pas exhaustive, car comme l'a souligné Omasombo Tshonda, (1992) à «Kinshasa tout type d'activité pouvant entrer dans le champ des initiatives populaires et permettant un gain monétaire peut devenir une activité informelle».

L'auteur constate également que le secteur informel kinois, s'est développé d'abord comme une économie de misère et moins comme alternative à l'inadaptation à la désarticulation du système économique moderne. Dans le même ordre d'idées, un autre aspect du secteur informel kinois, soulevé par Leclercq (1992), mérite une attention particulière. En effet, même si l'essentiel des biens et services du secteur informel provient des inputs commerciaux et industriels des firmes logées au centre, c'est pourtant dans les zones périphériques que ces tractations trouvent véritablement leur vocation et leur finalité socio-économique.

C'est pourquoi à Kinshasa, les secteurs commercial et industriel urbains ne peuvent exercer leur emprise sur le secteur informel, sans que le centre soit nécessairement en étroite relation avec la périphérie de la ville. Selon Leclercq, la zone de la Gombé, l'une de 24 circonscriptions administratives de la capitale (voir annexe 6), centre du pouvoir

---

66. Cette partie de l'analyse sera basée, pour l'essentiel, sur le recensement des principales activités informelles, effectué par De Herdt et Marysse (1997), mais nous nous référerons aussi aux enquêtes de Lokota (1992).

67. Pour plus des précisions, voir les annexes 7 et 8.

politique et économique du pays, est en fait l'endroit où toutes les énergies populaires de lutte pour la survie convergent dans l'espoir de vendre, d'acheter ou simplement de saisir quelques opportunités de faire démarrer une quelconque activité économique dans le secteur informel. On trouve, en effet, dans les zones périphériques divers biens et services en vente devant les maisons (marmites de beignets, des inscriptions annonçant la vente de bières, la présence d'une maison de réparation...). À chaque coin de rue on trouve des petits restaurants, des vendeurs à l'étal (pain, cigarettes, café, savons...), des petits ateliers, des petites boutiques en bois, qui font partie du décor des quartiers populaires et constituent l'essentiel du mode de vie du citoyen kinois moyen.

Cependant, comme le rappelle Leclercq (1992), Lokota (1994), Peemans (1996), et De Herdt & Marysse, (1997), la dynamique socio-économique du secteur informel kinois serait pour l'essentiel basée sur des relations d'ordre affectif, ethnique ou communautaire. Le constat selon lequel il y a, dans le dynamisme des activités informelles, une combinaison de diverses logiques de comportement révèle ici de la persistance de ce type des relations. Les auteurs cités ici font remarquer aussi que les rapports salariaux sont peu développés dans la majorité des activités informelles kinoises. Ceci en dépit d'une certaine opportunité d'accumulation et d'une présence assez importante de travailleurs dans les entreprises du secteur informel (voir les annexes 7 et 8). Par ailleurs, Houyoux (1986) et Cour (1991), dans leurs enquêtes sur les budgets des ménages, font remarquer que les cadeaux en espèces ou en nature représentent près de 20% du revenu salarial des travailleurs informels.

Soulevons ici deux points de vues qui expliquent différemment l'importance des revenus en nature dans le processus de redistribution marchande et non marchande du secteur informel. Alors que Régis-Maheu (1990) et Lautier (1994), analysent ces pratiques «salariales» selon une dimension culturelle en y décelant une sorte d'obligation de solidarité et de partage communautaire, ethnique et familial, qui incombe aux patrons d'entreprises ; Labazée (1988), y décèle par contre un comportement mercantile, qui consiste en l'instrumentalisation de la contrainte sociale d'embauche ethnique et communautaire, par la mise en place de formes d'exploitation et de stratégies de rentabilisation de la main-d'œuvre familiale.

Les enquêtes mentionnées précédemment révèlent aussi que le secteur informel se caractérise par une double dynamique. D'une part, la circulation rapide de l'argent à travers les échanges monétaires qui, loin d'être basés sur un système traditionnel de troc, mettent en œuvre une multitude de rapports de distribution marchands et non marchands très complexes, qui assurent la répartition des ressources monétaires minimales à toutes les couches sociales. D'autre part, l'interpénétration des intérêts entre les firmes capitalistes marchandes de l'économie urbaine et les entreprises informelles.

Il est donc malaisé pour nous de considérer, comme le font Régis-Maheu et Lautier que le comportement du secteur informel reflète la survivance des valeurs culturelles la majorité des citoyens. Le phénomène de mercantilisation des rapports de solidarité familiale, ethnique ou communautaire dont Labazée fait mention, et la forte et rapide circulation de l'argent, des biens et services dans les réseaux non marchands s'inscrivent dans la logique d'accumulation des entrepreneurs informels. Ainsi, dans beaucoup de cas, dès que leurs activités permettent quelques possibilités de profits, il apparaît non seulement une tendance à la diversification des activités, donc des sources de revenu (constitution d'épargne informelle, achat des maisons à mettre en location, des voitures pour les taxis, des camions pour le transport des produits agricoles vivriers) ; mais aussi une propension des formes de consommation ostentatoires, qui rejoignent plus ou moins celles de la minorité bourgeoise composée d'expatriés, de dirigeants politiques et de hauts fonctionnaires de l'État.<sup>68</sup> Quant à l'interpénétration entre les intérêts du secteur informel et ceux des secteurs modernes de l'économie urbaine, les travaux cités précédemment montrent qu'ils sont à la fois autonomes, et complémentaires, car ils sont liés à l'intérieur d'un vaste réseau d'échanges marchands et non marchands, qui les mettent en interaction permanente. Ces quelques précisions et les critères examinés dans les paragraphes précédents permettent dès à présent de classer les activités informelles urbaines par catégorie et par branches.

---

68. L'exemple des femmes entrepreneurs appelées «les Nanas Benz» à cause de leurs richesses matérielles et leur niveau de vie, est ici très révélateur. Voir l'émission «Enjeux», du 13, août 1997 Radio Canada. Voir également les conclusions de Janet MacGaffey (1987), pages 111-117. Voir, dans le cas Kinshasa, Leclercq (1992), et Peemans (1996).

### **3) LA CLASSIFICATION DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE TYPE TRADITIONNEL À KINSHASA.**

Il importe ici de classer les principales activités économiques qui ont toujours existé en périphérie de l'économie urbaine. Il ne sera pas question de faire une analyse socio-historique des activités traditionnelles. Nous examinerons seulement leur comportement et les classerons en nous inspirant de la typologie élaborée par Philippe Hugon (1980), et en nous référant aux travaux de Lokota (1992, 1994) et De Herdt & Marysse (1997) afin de mieux les distinguer par rapport aux activités de type nouveau. Les critères déterminés dans la section précédente nous permettent de classer les activités informelles de type traditionnel en trois catégories : les activités de petite production marchande, les activités de services et de distribution et les activités commerciales et marginales.

#### ***a) Les activités de petite production marchande.***

Ces activités concernent un ensemble de pratiques marchandes fondées sur un processus de cristallisation du travail dans la matière (Tableau 2). On peut y trouver les unités productives artisanales de fabrication (menuiserie, soudage, poterie, couture, cordonnerie...) ou les unités productives de sous-traitance industrielle et commerciale (tapisserie, briquetier, rembourrage...). Ces petits producteurs dépendent souvent des inputs des secteurs industriel et commercial modernes (Hugon, 1980). La marge de profits y est limitée à cause de la dépendance des petits producteurs à l'égard du secteur industriel et commercial (De Herdt et Marysse, 1997).

Par ailleurs, l'absence des barrières à l'entrée et la gestion quasi familiale des unités productives, limitent leur intégration dans les circuits commerciaux et font obstacle à la croissance de leurs entreprises (Lokota, 1992). Ces activités sont constituées des micro-entreprises (De Herdt et Marysse, 1997). Elles sont en nette progression, en particulier dans la branche de textile, mais elles ne sont jamais incluses dans les stratégies de développement du gouvernement.

**TABEAU 2 : TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS DE PRODUCTION DANS<sup>69</sup>  
LE SECTEUR INFORMEL À KINSHASA**

Profession, domaine	Statut du travail	Capitalisation	Infrastructure	Salariés	Clientèle
<b>Industrie textile, habillement, cuir, bois</b> * Tisserand, tapissier * Tailleur, couturier * Cordonnier, menuisier, meubles	Dépendance à l'égard du capital commercial	Moyenne	Matériel du travail Installation fixe	Apprentis, peu de salariés	Clients privés Urbains
<b>Industrie chimique</b> * Fabrication de savons * Produits de beauté * Médicaments traditionnels * Boissons traditionnelles	Même chose	Faible	Même chose	Même chose	Petite industrie (sous-traitance)
<b>Industrie minérale</b> * Potier, vannier, ébéniste, charpentier	Même chose	Moyenne	Matériel de travail, installation domestique	Aide familiale, apprentis	Sous-traitance commerciale
<b>Industrie métallique</b> * Fabriquant de jouets, matériaux	Artisans indépendants	Moyenne	Peu de matériel, installation ± fixe	Travail autonome Pas de salariés	Petite industrie urbaine
<b>Produits d'art</b> * Fabriquant de bijoux, statuettes, joaillerie, instruments de musique	Artisans indépendants	Faible	Matériel rudimentaire installation souvent domestique	Absence de salariés	Bourgeoisie étrangère privée
<b>Construction</b> * Maçons, peintres, carreleurs, couvreurs, vitriers	Tâcheronnat Artisans ± indépendants	Artisans dépendant du capital commercial	Moyenne	Matériel rudimentaire Pas d'installation Pas de salariés Partout aide familiale	Clients privés (amont & aval) petite industrie urbaine

**b) Les activités de services et de distribution.**

Nous pouvons subdiviser les activités de service en deux groupes d'entrepreneurs : les petits commissionnaires et les prestataires des services divers. Le tableau (3) présente quelques-unes des activités de service. Selon Hugon (1980), ce type d'activités est exercé généralement en milieu familial par des particuliers. Il y a absence du salariat et la main-d'œuvre. Le financement de l'entreprise fait souvent partie du cercle familial. Il y a ni capital circulant ou fixe, ni de barrières à l'entrée. La formation se fait sur le tas, ce qui implique l'absence de qualification spécifique de la main-d'œuvre. On trouve dans les branches de services, les réparateurs d'appareils électroménagers, les réparateurs

69. La présente classification n'est pas exhaustive. Nous nous sommes inspirés de la typologie de Hugon (1980), seulement au niveau de la matrice des tableaux les tableaux 2,3 et 4, mais nous avons puisé l'essentiel des informations qui s'y trouvent dans le recensement des activités informelles à Kinshasa présenté par De Herdt et Marysse (1997).

automobiles, les maçons, les briquetiers, les plombiers, les charpentiers, les menuisiers, les électriciens, coiffeurs... Les activités de services sont les plus emportant en nombre, mais elles sont généralement associées à la catégorie d'activités de «survivance» (De Herdt et Marysse, 1997).

**TABLEAU 3 : TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS DE SERVICES  
DANS LE SECTEUR INFORMEL À KINSHASA**

Profession, domaine	Statut du travail	Capitalisation	Infrastructure	Salariés	Clièntèle
<b>Service de réparation</b> * Automobile, radio, TV, pneu, mécaniciens, techniciens,	Indépendant	Moyenne	Installation fixe, quelques outils de travail	Quelques salariés et apprentis formés sur le tas	Privé, public (l'État), société privée
<b>Service d'entretien</b> *Domestiques, Coiffeurs * Électriciens, plombiers, *Serruriers, Moulins	Indépendant	Très faible	Peu d'installation fixe et outils assez importants	Peu de salariés et quelques apprentis formés sur le tas	Privé domestique
<b>Services de transport</b> * Chauffeurs de taxi *Receveurs d'autobus privés, aide chauffeurs, *Pousse-possesseurs, porteurs	Dépendants du capital commercial	Très souvent au-dessus de la moyenne	Outils importants (uniquement l'automobile)	Peuvent être propriétaires de véhicule ou employés comme chauffeurs	Indifférenciés (service populaire)
<b>Services financiers</b> * Prêteurs sur gage * Négociants * Épargnants	Indépendant	Moyenne	Installation fixe, parfois pas d'installation	Pas de salariés	Privés urbains

La marge de profits y est faible à cause de la supériorité de l'offre du travail. Par conséquent, le revenu y est souvent inférieur au minimum de survie. Cependant, nous avons pu observer que le service de transport est plus dynamique à Kinshasa, surtout à cause de la détérioration des services de transport public (De Herdt et Marysse 1997). Le fait que ces transporteurs assurent le déplacement des de gens, leur donne un poids considérable. Ils sont capables de paralyser toute l'économie de Kinshasa par leur seule action. Pourtant ils n'ont jamais été capables de s'organiser et de constituer une force sociale susceptible d'influencer les politiques économiques en leur faveur<sup>70</sup>. Malgré le rôle important qu'ils jouent dans l'économie urbaine, ils sont plus victimes des tracasseries policières et administratives que tous les autres entrepreneurs informels.

70. Nous n'avons pas pu trouver une organisation regroupant toutes les entreprises du domaine de transport, capable de définir les intérêts des transporteurs urbains et donc, d'exercer des pressions auprès de la classe dirigeante. Il existe cependant une association de taximans kinois (A.T.K.), qui exerce certains moyens de pressions, mais dont les succès sont souvent limités par le fait que d'autres transporteurs trouvent, dans les temps de grève, l'occasion de faire plus de profits et donc, ne suivent pas le mot d'ordre de l'association (De Villers, 1992).

**c) Les activités commerciales et marginales.**

On retrouve dans l'ensemble de ces activités, un mélange d'activités appartenant aux deux précédentes catégories. Cependant, qu'elles soient productives, commerciales ou de services, les activités dites marginales se distinguent des activités proprement productives, commerciales ou de service par leur position très marginale dans le réseau de distribution commerciale de la capitale. Comme on peut le voir dans le tableau (4), ces activités concernent généralement des petits vendeurs à l'étal qui produisent des marchandises de moindre importance (beignets, gâteaux, savons, statuettes...) ou des petits restaurateurs de coins des rues.

Les enquêtes de Lokota (1992, 1994) et de De Herdt & Marysse (1997), révèlent par ailleurs que les petits commerçants marginaux sont aussi les vendeurs à la sauvette ou les vendeurs ambulants qui commercialisent les produits à très petite quantité (cigarettes à l'unité, canettes de boisson, allumettes...), obtenus souvent de première, deuxième ou troisième main (Figure. D). Tandis que les prestataires de services marginaux exercent des petits services personnels domestiques (surveillants, entretien domestique, porteurs,...) ou des services rendus à l'aide de quelques outils rudimentaires (cordonniers, cireur, horlogier, petits réparateurs, quados, photographes...). Les activités marginales n'obéissent pas aux mêmes règles que les activités strictement productives ou commerciales.

Les rapports entre les clients et les entrepreneurs marginaux impliquent souvent un niveau de confiance mutuelle qui occasionne divers marchandages dans l'achat et la vente des biens et services. Ces rapports sont dominés surtout par des considérations ethniques, communautaire ou sont de nature conviviale (Omasombo Tshonda, 1992). Par ailleurs, le même auteur mentionne que très souvent les revenus tirés des activités marginales servent à l'autoconsommation. C'est-à-dire qu'elles sont pour les personnes qui les pratiquent, un moyen de se procurer un revenu de survie, car ces activités sont induites, pour l'essentiel, par les conditions de misère dues au sous-développement.

**TABLEAU 4 : LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET MARGINALES DANS  
LE SECTEUR INFORMEL À KINSHASA**

Profession, domaine	Statut du travail	Capitalisation	Infrastructure	Salariés	Clientèle
<b>Commerçants, détaillants</b> * Magasinier * Boutiquier * Entreposage	Dépendant du capital commercial	Au-dessus de la moyenne	Installation fixe assez importante avec bonne organisation, livre de comptes	Peu de salariés parfois 1 ou 2, pas de formation requise, routine	Entrepreneurs informels au niveau inférieur du circuit commercial
<b>Restaurateurs</b> * Traiteurs * Petits producteurs des marchandises (boulangers, fabricants de beignets, gâteaux, production marginale)	Même chose artisanat	Moyenne	Installation $\pm$ fixe, organisation assez rudimentaire, pas de livres de comptes	Pas de salariés ou très peu demande certaine connaissance du métier	Consommateurs des classes sociales inférieures aux classes moyennes
<b>Bars et hôtellerie</b> * Buvettes, gargotes, petits hôtels	$\pm$ dépendant	$\pm$ importante	Même chose, mais une installation fixe pour les hôtels	Pas de salariés, travail autonome	Même chose
<b>Vendeurs divers</b> * Vendeur à l'étal * Vendeur ambulant	Marginal, statut indéterminé	Inexistante	Nul	Pas de salaire, activité de subsistance	Très marginale

Par ailleurs, les activités commerciales sont plus dynamiques. C'est en effet par le truchement de ces petits commerçants que circulent et s'acheminent les produits fabriqués par les firmes des secteurs modernes de l'économie urbaine et les marchandises que distribuent les grandes firmes commerciales de la capitale dans les marchés urbains (Figure. D). Il peut s'agir de boutiquiers, de propriétaires de petits entrepôts, de teneurs de bars ou simplement de micro-détaillants, qui dans certains cas, peuvent faire d'importants profits (Lokota, 1994).

Dans le cas du secteur informel kinois, cela dépend du contexte général de l'économie, mais aussi de la gestion des entreprises ou de type des relations que les entrepreneurs entretiennent avec les secteurs modernes de l'économie urbaine (Leclercq, 1992 ; De Herdt & Marysse, 1997 ; Peemans, 1996). Par exemple dans un contexte de pénurie du sucre, les propriétaires des entrepôts de sucre bloquent simplement l'écoulement des stocks pour les revendre à des prix, plusieurs fois, supérieurs au prix initial<sup>71</sup>.

71. Un teneur de dépôt de boissons en particulier nous a affirmé que la pratique de gèle de l'écoulement des stocks concerne plus fréquemment le sucre, la bière et le manioc (produit alimentaire de base), et intervient surtout pendant les périodes de festivités de fin d'année (Noël et nouvel an). Selon cet entrepreneur, les principales raisons qui poussent les commerçants à geler leurs stocks, sont les hausses du prix du carburant et l'inflation. Par ailleurs, il ne nous a pas révélé sa marge de profit, mais il a affirmé que c'est durant les gèles que la plupart de ces commerçants font plus des bénéfices.

Quant au mode de gestion des entreprises, il ne s'agit pas d'une gestion technique efficace, mais plutôt d'un mécanisme d'approvisionnement auprès des manufacturiers qui rend la gestion des activités plus compétitive. Certains petits commerçants font affaire directement avec les producteurs industriels et réussissent à se tisser des liens privilégiés qui leur facilitent l'accès aux marchandises sans passer par d'autres intermédiaires. Dans une économie de pénurie, dominée par des liens interpersonnels, des tels privilèges se révèlent être nécessaires pour allonger la marge de profits et diversifier les sources de revenu des commerçants. Dans la plupart des cas, les commerçants ayant quelques liens privilégiés s'approvisionnent à crédit auprès de leurs fournisseurs pour payer leurs stocks après écoulement, ce qui leur donne des possibilités de se constituer d'importants capitaux et de grossir leurs activités, en les diversifiant dans les secteurs connexes<sup>72</sup>.

La classification que nous venons d'élaborer à propos des activités économiques informelles dites «traditionnelle» permettra de déterminer dans quelle mesure celles-ci diffèrent des activités informelles de type nouveau. L'activité que nous proposons d'analyser – changeur de devises hors circuit bancaire officiel –, répond aux critères de définition de l'économie informelle, que nous avons présentés dans le premier chapitre de cette étude (facilité d'accès, propriété familiale des ressources, activités à petite échelle, marché non réglementé, absence de rapports salariaux...). Cependant, lorsque nous l'analyserons dans le cadre de la désarticulation de l'économie urbaine, en tenant compte des rapports qu'elle entretienne avec les secteurs industriel et commercial urbains, nous ferons ressortir la spécificité de son rôle dans la «stabilisation» des conditions économiques de la population urbaine.

D'entrée de jeu, nous remarquons l'absence, dans les tableaux 2,3 et 4, de l'activité de change de devises hors circuit bancaire. Certes, notre énumération n'est pas exhaustive, mais elle recouvre les activités les plus importantes du secteur informel de Kinshasa. Est-ce dire que le change de devises est une activité moins importante ? Pour l'examiner, il importe d'abord de déterminer les conditions de son émergence.

---

72. Au moins une femme commerçante nous a signalé qu'en plus de pratiquer l'activité de change, elle possède un dépôt de sucre et fait directement affaire avec l'usine sucrière de Kwilu-Ngungo (dans la région du bas Congo), où elle affirme entretenir des relations personnelles avec le directeur de service commercial, relations grâce auxquelles elle obtient ses approvisionnements à crédit. Cette femme commerçante a insisté sur le fait que c'était une question de confiance.

## **SECTION II : LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DES NOUVELLES FORMES D'ACTIVITÉS INFORMELLES**

Dans cette section nous comptons nous limiter à trois principaux objectifs : déterminer le contexte socio-économique et politique qui a favorisé l'émergence de l'activité de change de devises, analyser ses structures et les liens qu'elle entretient avec les secteurs modernes, en la distinguant de certaines activités traditionnelles et en déterminant son rôle, ainsi que sa place dans l'espace socio-économique kinois, en nous basant sur sa dynamique interne, ses possibilités d'expansion et sur son degré d'insertion dans le circuit commercial urbain.

### **1) L'INFLATION MONÉTAIRE ET L'ARRÊT DE LA PRODUCTION DU SECTEUR INDUSTRIEL<sup>73</sup>.**

Nous avons déjà longuement parlé de l'inflation et de la chute du revenu de l'État dans l'ex-Zaïre en termes purement macro-économiques. Nous allons donc nous en tenir aux faits qui ont marqué ces phénomènes au sortir des années 80. Cependant, nous déterminerons d'abord le rôle de la monnaie dans l'économie de l'ex-Zaïre, car si la crise monétaire est considérée comme le principal facteur de renforcement de l'économie informelle (Maton, 1991,1993), il ne fait aucun doute, que c'est à cause de l'importance de la monnaie dans le système secrété par les effets de désarticulation des appareils productifs (H. Leclercq, 1992 ; Peemans, 1996 ; De Herdt et Marysse, 1997). Ces travaux montrent en effet que tous les aspects de la vie économique et même politique de la capitale de l'ex-Zaïre sont fortement liés à la circulation monétaire. Ainsi donc, étant donné que le secteur informel est intimement lié aux secteurs modernes et à la plus haute sphère du pouvoir politique, mais pas n'est intégré à eux, ses rapports productifs et commerciaux sont soumis au jeu complexe de la circulation monétaire sous forme de billets de banque.

Cette circulation monétaire influence l'ensemble de l'économie urbaine. Leclercq note en effet que «c'est en monnaie locale que les entrepreneurs tant du secteur informel que des secteurs industriel et commercial urbains évaluent leur revenu et qu'ils chiffrent

---

73. Nous nous basons largement ici sur les observations de Hugues Leclercq (1992), et sur l'analyse de De Herdt & Marysse (1997).

par rapport à leurs dépenses la précarité ou non de leurs conditions de vie» (1992, p. 153). L'emploi de la monnaie scripturale et l'usage des comptes bancaires personnels sont, jusqu'à présent, presque inexistants à Kinshasa et tiennent du luxe. Mais il ne faut pas y voir une habitude ou un comportement culturel particulier, comme les Chinois qui préfèrent garder leur argent dans la maison familiale. Hugues Leclercq montre clairement qu'à Kinshasa, la rareté des comptes bancaires personnels, de la monnaie scripturale et l'absence d'utilisation des cartes de crédit dans les transactions commerciales sont une manifestation du sous-développement au sens strictement économique du terme (faiblesse du revenu, de l'épargne, lourdeur administrative des institutions financières).

Par conséquent, les entreprises informelles et leurs clients sont obligés de détenir un maximum d'encaisses monétaires en billets pour effectuer leurs règlements. D'ailleurs la circulation de la monnaie dans le circuit commercial, sous forme des billets de banque, s'est renforcée pendant les périodes d'hyperinflation. En effet, la perte de la valeur monétaire locale avait accentué l'influence du secteur informel dans le système bancaire du pays, car comme nous le verrons, celui-ci était soumis à une forte et constante raréfaction de sources de revenus en devises.

## **2) CHUTE DE REVENUS DE L'ÉTAT ET RECOURS À LA PLANCHE À BILLETS.**

Lorsqu'en 1990, les installations cuprifères de Kamoto, se sont effondrées<sup>74</sup>, les secteurs économiques modernes, déjà mal en point, ont été soumis à une récurrente raréfaction des ressources en devises. La situation a été encore aggravée par l'arrêt de l'aide étrangère multilatérale et bilatérale - notamment à cause du massacre des étudiants sur le campus de Lubumbashie, ordonné par le régime en 1991 -, aide qui constituait la seconde source de revenu de l'ex-Zaïre, en importance. Dans ce contexte, la nécessité de combler ces déficits budgétaires, par les avances de la Banque centrale, au moyen d'injections massives de nouvelles monnaies eut pour effet, la désorganisation du système financier et bancaire du pays, effet qui fut très négatif pour les secteurs industriel et commercial urbains, alors qu'il renforçait la position du secteur informel dans l'ensemble

---

74. Kamoto, le principal complexe industriel d'exploitation minière du pays. Voir sur ce point l'analyse de Hugues Leclercq et de Jean-Philippe Peemans (1996).

de l'économie kinoise (Leclercq, 1992 ; De Herdt et Marysse, 1997). Cette forte monétarisation de l'économie, tant au niveau des secteurs modernes de l'économie urbaine qu'à celui du secteur informel, n'avait pas beaucoup de conséquences sur l'ensemble de l'économie, tant que le poids du secteur informel ne pesait pas lourd sur le système productif.

Cependant comme le montrent Leclercq (1992) et Peemans (1996), dès 1990, les événements conjugués des pillages, de l'instabilité politique et de la chute des recettes publiques ont non seulement, accentué l'importance de la monnaie (billets de banque) dans l'économie, alors que les besoins en devises étaient de plus en plus pressants, mais ils ont surtout transformé les rapports de force, sur le plan monétaire, au profit du secteur informel. Ce secteur qui ne pesait jusque là que d'un poids marginal dans l'évolution des encaisses et de déversement monétaire à Kinshasa, allait dès 1990 jouer un rôle déterminant dans la perturbation des institutions bancaires et du système monétaire du pays tout entier (Leclercq, 1992; Peemans, 1996; De Herdt et Marysse, 1997). Nous ne possédons pas les données précises sur l'importance du dispositif monétaire du secteur informel kinois, durant les cinq premières années de la décennie, mais selon les analyses de Hugues Leclercq (1992), la masse monétaire détenue par le secteur informel était d'une importance déterminante dans la désorganisation du système monétaire et financier du pays, et surtout dans le processus «d'informalisation» de l'économie urbaine.

En effet, la mise en circulation de nouvelles monnaies par la banque centrale était essentiellement orientée vers les dépenses liées au fonctionnement des appareils de l'État (entretien de l'armée, de la bourgeoisie politique, et de quelques grandes entreprises du secteur public et privé de l'économie urbaine). Or, comme le montre Leclercq, ces encaisses monétaires créent du revenu supplémentaire pour la bourgeoisie politico-économique et pour ceux de la classe moyenne, qui s'empressaient de le dépenser dans les marchés et donc de l'introduire dans le circuit commercial urbain, où le secteur informel s'est taillé une place de choix. Ainsi, le revenu additionnel obtenu par la bourgeoisie politico-économique, procurait du revenu supplémentaire également aux entrepreneurs informels du niveau supérieur, une fois dépensé dans les marchés des produits informels. Lorsque ces entrepreneurs le dépensaient à leur tour aux niveaux intermédiaires et inférieurs du secteur informel, ils contribuaient ainsi à propager cette

masse monétaire dans tous les circuits commerciaux informels. Ceci a provoqué une forte inflation et une hausse généralisée des prix et donc, la perte du pouvoir d'achat de l'unité monétaire, car une partie substantielle de ces monnaies était d'origine douteuse. Sur ce point De Herdt et Marysse notent :

«L'hyperinflation s'est en outre trouvée exacerbée par l'injection de fausse monnaie, avec la complicité des responsables de la création monétaire [...], qui faisaient imprimer les billets en Argentine et au Brésil. Dans le même temps, ils donnaient instruction aux mêmes firmes de reproduire deux, trois fois certains numéros de série pour un montant équivalent à 40 Millions de \$US, en 1994» (1997, p :74).

Dans le même ordre d'idées, le rapport du F.M.I. (1995), sur le redressement financier de l'ex-Zaïre montrait que ces pratiques ont fortement affaibli l'économie urbaine, tout en renforçant l'emprise du secteur informel sur le système monétaire et bancaire du pays. Le secteur informel kinois, conforté dans sa position grâce au volume de plus en plus accru de sa masse monétaire, est devenu capable de mettre une importante partie de son capital dans les activités indispensables à la reconstitution de sa valeur réelle. En fait, «le nombre de transactions en monnaie locale a diminué de manière continue, les agents économiques cherchant à se prémunir contre l'insécurité et la perte de valeur de l'argent, qu'ils sont obligés de détenir pour pouvoir effectuer leurs transactions. Ceci va favoriser le phénomène de dollarisation de l'économie (De Herdt et Marysse, 1997, p : 150). D'où l'émergence d'activités de change des devises. Par ailleurs, ces pratiques ont contribué à diminuer la masse monétaire détenue par les entreprises urbaines et donc, à l'augmenter dans le secteur informel. L'hyperinflation qui s'en est suivie obligeait ces secteurs à liquider leurs encaisses en monnaie locale, par leur reconversion en devises étrangères ou par les achats des pierres précieuses.

Ces opérations de reconversion et de thésaurisation n'étaient possibles que dans le circuit monétaire informel, les réserves de la Banque centrale n'étant pas suffisantes pour couvrir une telle opération (Leclercq, 1992). Par conséquent, le secteur informel, par sa capacité à lui fournir une quantité non négligeable des devises nécessaires à la reconversion de leur capital monétaire, renforçait son influence sur l'économie et son contrôle sur une part importante de la monnaie qu'il détenait (Leclercq 1992 ; De Herdt et Marysse 1997).

### SECTION III : LES ACTIVITÉS DE TYPE NOUVEAU : DYNAMIQUE INTERNE ET FONCTION SOCIALE.

Le nouveau rapport de force entre le secteur informel et les secteurs modernes autour de l'enjeu monétaire, implique que toute création monétaire par la banque centrale soit accompagnée par l'émission des masses de billets de banque, qui viennent grossir la quantité des billets détenue par les entrepreneurs du secteur informel (Leclercq, 1992).

Il s'en était suivi alors un déséquilibre du système monétaire tel, que toute création monétaire s'inscrit désormais dans les limites imposées par le poids monétaire que représente le secteur informel. C'est dans ce contexte que par exemple un rapport de la Banque mondiale (1991), décrivait le marché parallèle de change des devises en ces termes :

À côté d'un marché officiel des changes fortement réglementé, il existe un marché parallèle alimentant l'économie informelle. Ce marché s'auto-alimente, car son caractère occulte lui interdit l'accès aux sources de refinancement. Il est dû à l'absence de moyens réels de contrôle des changes, dans une société où le sens civique est inégal parmi les opérateurs économiques en contact avec l'étranger; à la tentation pour une grande partie de l'économie de se dissimuler pour échapper aux administrations publiques; aux différences de taux d'intérêt entre le marché officiel et le marché parallèle. Ce marché calque sa structure sur le marché officiel et comprend un réseau national pour couvrir le marché domestique et un réseau international pour les opérations d'import-export. son volume varie [...] il serait actuellement de l'ordre de 300 millions de dollars US en ce qui concerne le marché intérieur et de 800 millions de dollars US pour le marché extérieur. Un pourcentage non négligeable de la production agricole et minière quitterait semble-t-il le pays en évitant les contrôles et alimenterait le marché parallèle, qui trouverait également des ressources dans les ristournes de fret et dans les investissements versés lors de l'attribution des marchés et des contrats. Les avoirs à l'étranger des résidents zairois sont une conséquence de l'existence de ce marché. (Banque mondiale, 1991).

L'analyse de la Banque mondiale nous permet de faire une double remarque : d'une part, l'évolution des nouvelles activités du secteur informel dépend du déclin progressif des structures d'organisation économique de l'ex-Zaïre et de la raréfaction des ressources. C'est dans ce contexte, que les entrepreneurs des secteurs industriel et commercial urbains furent obligés d'adopter trois comportements : la tendance à liquider les avoirs monétaires locaux, la tendance à reconvertir les encaisses monétaires locales en devises fortes et la tendance à acquérir d'importantes portions des masses monétaires en

circulation<sup>75</sup>. D'autre part, une double activité allait naître de ce triple comportement monétaire : l'activité de change monétaire hors circuit bancaire officiel et les comptoirs non réglementés d'achat et de vente des pierres précieuses, qui est complémentaire à la première (Leclercq, 1992 ; De Herdt et Marysse, 1997).

### **1) L'ACTIVITÉ DE CHANGE DES DEVICES : CARACTÉRISTIQUES ET MODE DE FONCTIONNEMENT.**

L'une des réalités sociales qu'on pouvait observer en circulant dans le centre ville kinois était qu'aux alentours du port de Kinshasa et sur le boulevard du 30 juin - artère principale du centre ville -, ainsi qu'autour du siège des grandes banques se trouvaient, installées à même le sol, des rangées impressionnantes de femmes et des jeunes changeurs de tous âges, qui bradaient d'énormes paquets de billets d'argent local contre le dollar.<sup>76</sup> Cette activité n'est pas fondamentalement nouvelle à Kinshasa. Elle a émergé depuis les années 80. D'une façon générale, les activités financières informelles ont toujours existé (prêteurs, négociants, épargnants...), mais elles consistaient en une stratégie de survie.<sup>77</sup>

À ses débuts, l'activité de change concernait surtout les femmes commerçantes qui font des navettes Kinshasa/Brazzaville/Lomé/Libreville, qui échangeaient leur monnaie locale en francs C.F.A., pour couvrir leurs dépenses dans des pays étrangers. Ce qui fait la nouveauté de cette activité, dans le contexte qui prédomine à Kinshasa, c'est la nouvelle dynamique dans laquelle elle s'est renforcée. Elle n'est plus une activité marginale ou clandestine, mais elle est fortement liée au comportement monétaire de l'ensemble de l'économie urbaine. Ainsi par exemple, dès après le krach de l'opération «Bindo Promotion», évoqué précédemment, le centre économique urbain était envahi par de nombreux changeurs d'argent. Au même moment, des centaines de comptoirs de diamants, or, ivoires apparaissaient au grand jour.

---

75. En effet, les entrevues que nous avons réalisées auprès des changeurs à Kinshasa et auprès du patron de l'agence «Afrique Trans-Expresse», spécialisée dans le transfert de fonds vers Kinshasa, qui siège à Montréal, ont révélé ce triple comportement des entrepreneurs des secteurs informel, industriel et commercial urbains. Voir également Hugues Leclercq (1992) et De Herdt & Marysse (1997). Également le rapport du F.M.I. sur le redressement financier du Zaïre, Maton (1995).

76. Nous nous basons ici sur nos propres observations.

77. Les opérations financières informelles à Kinshasa datent de l'époque coloniale. Voir surtout le système de prêts usuraires dit «Lambert», Ormasombo Tshonda (1992) ; MacGaffey, (1987).

Certes, les autorités avaient déjà libéralisé l'exploitation de ces produits quelques années plutôt, mais aucun mécanisme fiscal n'était mis en place pour contrôler ces activités<sup>78</sup>. Les activités relatives au change de devises hors circuit bancaire apparaissent donc très désorganisée, mais pourtant elles sont très fortement hiérarchisées. De plus, le caractère soudain de leur émergence et les liens qu'elles entretiennent avec les responsables politiques et les grandes entreprises commerciales privées démontrent la particularité de leur dynamique dans l'ensemble de l'économie urbaine. Par ailleurs, leur influence sur le fonctionnement de l'économie du pays, combiné à l'opération de vente et d'achat illicite des diamants et de l'or, dépasse le cadre économique local (De Herdt et Marysse, 1997 ; MacGaffey, 1993).

Ainsi par exemple, les taux officiels de change s'alignent obligatoirement sur le taux de change que décide à chaque minute le marché monétaire informel. D'autre part, les marchés internationaux d'or et de diamants, à Londres et à New York, se plaignaient du fait que l'introduction clandestine de ces matières (diamants, or...) en provenance de l'ex-Zaïre déstabilisait les prix au niveau mondial (MacGaffey, 1993 ; De Herdt et Marysse, 1997). Une telle influence n'est pas sans rapport avec la composition même du réseau dans lequel se développent ces nouvelles activités. Selon De Herdt et Marysse (1997), ce réseau met en présence une diversité d'acteurs se situant dans diverses catégories d'acteurs économiques urbains. Dans leur analyse des stratégies de chacune de ces catégories dans l'opération de change, ils écrivent :

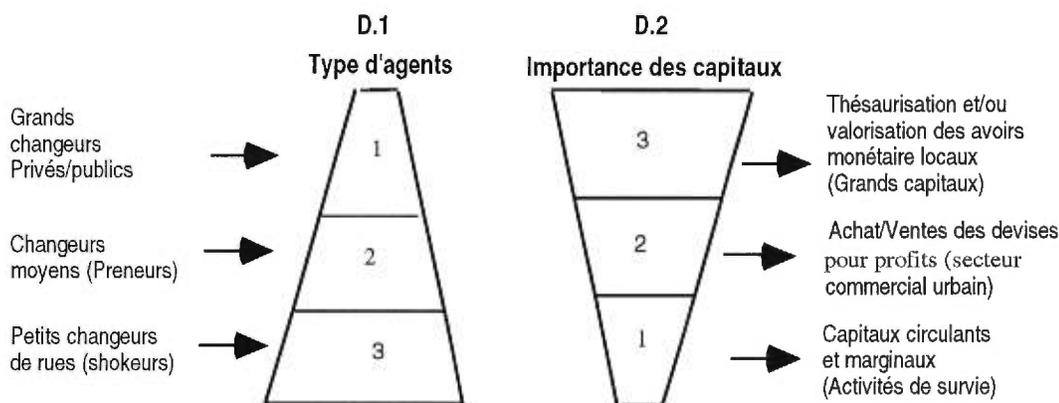
«Le secteur des grandes entreprises et celui qui possède le plus de possibilités de convertir ses actifs en avoirs solides (capital et devises). Tout importateur est cependant tenu de disposer auprès d'une banque une somme en zaïre [monnaie locale], durant la procédure d'importation. Cette obligation administrative peut être considérée comme une taxe d'inflation sur les importations. Celle-ci peut être cruciale pour une industrie qui dépend des importations [c'est le cas de la majorité des entreprises industrielles de l'ex-Zaïre], tant pour son approvisionnement en matières premières que pour son équipement [...]. Les entreprises n'échappent à l'inflation par des placements en capital que si elles importent par l'intermédiaire de l'économie parallèle, à travers un circuit organisé complètement en devises. Elles échangent alors [une portion de] leurs devises contre la monnaie locale [dans le marché parallèle] et paient une prime à ses détenteurs, prime qui atteint 10 à 25%. Ainsi, un flux monétaire du secteur moderne vers le capitalisme sauvage s'organise-t-il» (1997, p : 152).

---

78. Concernant l'enquête sur le phénomène «Bindo promotion », Nous nous référons à l'ensemble d'articles de presse locale et aux récits d'entrepreneurs, rapportés par Gauthier De Villers (1992), dans le chapitre 3 «du phénomène Bindo à l'économie de pillage », in *Zaïre : 1990-1991, faits et dits de la société d'après le regard de la presse*, Op.Cit, Pages 96-128.

Le comportement des différentes des acteurs économiques [et politiques] kinois était caractérisé par la tendance à la liquidation, à la reconversion et à l'acquisition de la masse monétaire en circulation dans le circuit commercial urbain. Ce comportement monétaire se caractérisait donc par un double mécanisme : la thésaurisation des encaisses monétaires par l'achat des pierres précieuses et la valorisation de ces encaisses par l'achat des devises étrangères.

**FIGURE D : HIÉRARCHIE DANS L'ACTIVITÉ DE CHANGE SELON LE TYPE D'AGENTS ET L'IMPORTANCE DES CAPITAUX<sup>79</sup>**



Cette activité est étroitement liée à l'activité de change, car il s'agit d'une vaste opération de recyclage de la monnaie locale, mais aussi d'argent d'origine douteuse, dans laquelle la classe politique, les secteurs industriel et commercial urbains, ainsi que le secteur informel sont impliqués, mais elle fonctionne sans aucune structure véritablement établie. D'après les informations recueillies auprès du patron de l'agence<sup>80</sup>, nous considérerons que ces entrepreneurs se distinguent en fonction de leur nombre à chaque échelon du réseau et en fonction de l'importance de leurs capitaux. Ceci est d'ailleurs confirmé dans le rapport de la Banque Mondiale (1991) cité plus loin.

79. Nous illustrons à travers ces schémas, une analyse interprétant les informations recueillies sur place à Kinshasa, sur les types de changeurs et l'importance des capitaux selon le type de changeurs. Nous interprétons aussi les informations recueillies lors de l'entretien avec le patron de l'agence «Afrique Trans-Express», le rôle de cette agence et sur la structure d'organisation du marché parallèle de change à Kinshasa. Ces interprétations n'ont cependant qu'une valeur indicative.

80. En effet, l'intéressé a clairement affirmé que son agence avait comme mission d'aider la communauté zairoise de Montréal et de Toronto à acheminer de l'argent auprès des familles, mais elle répondait aussi à une demande de plus en plus forte de devises, tant des secteurs industriel et commercial urbains que de certaines personnes détenant d'importants avoirs en monnaie locale et qui souhaitaient le mettre à l'abri de fluctuation monétaire du pays.

Comme nous l'illustrons à travers les schémas D.1 et D.2 de la page précédente, cette hiérarchisation des changeurs dans le réseau socio-économique urbain se présente de façon inversée, selon qu'il s'agit du nombre d'agents à chaque niveau du réseau ou de l'importance des capitaux.

En se basant sur les informations que nous avons pu recueillir, nous indiquons dans le schéma D.1 qu'au niveau le plus bas de la hiérarchie (case 3), il y a une forte présence des changeurs indépendants. Leur nombre est considérable, car il n'y a aucune barrière à l'entrée. Ce sont par exemple les petits changeurs de rue ou "shokeurs", qui opèrent généralement de façon indépendante<sup>82</sup>, mais sont parfois liés aux changeurs du niveau 2. Plus on monte dans les niveaux supérieurs de la hiérarchie, plus le nombre d'entrepreneurs diminue. Ainsi en est-il des négociants ou intermédiaires ou changeurs moyens, les «preneurs» (case 2), qui n'ont pas nécessairement de capitaux, mais qui opèrent pour le compte des grands changeurs organisés qui logent dans la case 1, et où il y a des fortes barrières à l'entrée (capitaux limités et de source non commerciale, faible marge de profit, approvisionnement en devises limité...).

Le schéma D.2 nous permet de constater, que plus les entrepreneurs se trouvent au bas de la hiérarchie, plus leurs activités impliquent peu ou pas de capitaux et elles sont liées à des stratégies de survie. Ainsi, au niveau 1, les sommes manipulées sont limitées et ce fond de départ se forme, comme nous le verrons, sur la base de solidarités familiales et de réseaux sociaux immédiats (distribution non marchande) ou d'épargne personnelle ; au niveau 2, même si les sommes manipulées ont une importance limitée, on peut déjà parler de capitaux circulants, dont la source résiderait dans d'autres activités économiques, informelles ou formelles ; tandis qu'au niveau 3, il s'agit des grands capitaux commerciaux que l'on cherche à valoriser (change en devises) ou à thésauriser (achat/vente des pierres précieuses).

---

82. Un changeur nous a informé qu'il travaille pour un Libanais qui possède une chaîne des magasins, mais il a lui-même embauché quelques petits changeurs de rue (15 shokeurs). Tous sont les jeunes de son quartier, qui ne faisaient rien auparavant. Selon ses propos, il leur a procuré du travail et donc, un moyen de se faire un peu d'argent. Ils sont rémunérés par commissions ou grâce à des hausses de taux de change qu'ils effectuent eux-mêmes, à même leur fonds de roulement qu'il leur avance serait environs de \$200 US pour chacun. Quand nous lui avons demandé comment lui-même était

Par ailleurs, cette hiérarchisation tient à deux mécanismes de fonctionnement propres au marché informel de change de devises. Les activités qui y sont exercées se développent sur fond de misère populaire généralisée, dans un contexte dominé par la désintégration des structures sociales et par la désarticulation du système productif urbain, et elles constituent à la fois un ensemble des rapports sociaux et économiques marchands et non marchands (Leclercq, 1992 ; Peemans, 1997 ; De Herdt et Marysse, 1997).

- ❖ En premier lieu, ces activités constituent un ensemble des rapports socio-économiques à la fois, marchands et non marchands parce que, tel que l'ont montré ces auteurs, elles concernent, une diversité d'agents économiques tant du secteur informel que des secteurs industriel et commercial urbains, qui transigent avec une clientèle déterminée, selon les strictes règles du marché.

Ces activités constituent un ensemble des rapports marchands, parce qu'elles sont très intégrées dans le réseau commercial des grands marchés urbains et organisent ainsi l'opération de liquidation, de reconversion et d'acquisition des monnaies, à travers les grands marchés urbains. Ces marchés constituent en effet «les grands axes populaires et socio-économiques de communication et de change reliant le secteur informel à l'économie urbaine et à la sphère du pouvoir politique» (Leclercq, 1992).

Les activités relatives au change de devises sont de nature à la fois marchande et non marchande parce que c'est dans les marchés kinois que les biens et services, rendus de façon diffuse par des gens appartenant à la même famille, à la même ethnie ou habitant le même quartier, trouvent véritablement sa vocation sociale. Les rapports que ces marchés permettent d'établir entre les groupes assurent la préservation d'un mode de relations sociales et de redistribution, qui permet, selon l'expression de Hugues Leclercq, «d'adoucir la rigueur de la précarité des conditions de vie de la majorité de la population urbaine».

Ces rapports de distribution marchande et non marchande permettent par exemple aux activités relatives au change, de générer une plus large valeur ajoutée globale qui procure ainsi un revenu minimum aux petits entrepreneurs du secteur informel. Deux exemples expliquent l'importance des rapports de distribution non marchande dans le fonctionnement de l'activité de change informel :

- Le premier concerne l'apport considérable des devises qu'apportent les membres de la diaspora zaïroise établie en Occident, au marché informel de change, par les truchements des envois massifs d'argent à leur famille.

Nous n'avons pas de données permettant de déterminer le montant d'argent que représente ce transfert des capitaux pour l'ensemble des pays occidentaux, mais il est loin d'être négligeable. Ainsi par exemple, les livres de comptes de la société «Afrique-Trans-Express», la P.M.E montréalaise œuvrant dans le transfert des fonds de Montréal et Toronto vers Kinshasa, révèlent un transfert annuel de plus de 300 Mille US\$ provenant des résidents zaïrois de ces deux villes canadiennes<sup>82</sup>. Ces envois de fonds alimentent une part substantielle du marché parallèle de change et renforcent la position du secteur informel dans le système monétaire officiel.

- L'autre exemple touche à des formes de solidarité très courantes à Kinshasa. Les systèmes de «Tontine», de «Likélémba» et de «Moziki», dont nous avons fait mention précédemment, représentent les formes les plus organisées et les plus répandues de cette solidarité.

Ces diverses formes de solidarité jouent un rôle important dans la formation et la consolidation de réseaux sociaux de redistribution non marchande d'argent, qui alimente aussi le marché informel de change des devises. Ces réseaux facilitent la reconversion monétaire au niveau supérieur du circuit de change informel (De Villers, 1993). Ces solidarités, selon MacGaffey (1993), permettent la circulation des sommes importantes d'argent à travers de larges couches populaires par des cadeaux ou des donations de toutes sortes. Ces réseaux assurent aussi la redistribution des capitaux nécessaires au roulement des activités relatives au change de devises, et la majorité des petits changeurs y trouve la source de leur capital de départ.

---

82. Le patron de l'agence «Afrique Trans-Express» nous a révélé que les livraisons de fonds aux familles kinoises se font, dans la plupart des cas, en monnaie locale, mais aussi en devises, pour les sommes importantes. Il a affirmé avoir des succursales, à Kinshasa, qui œuvrent dans diverses branches du secteur informel (Transport, Dépôts de boissons et autres commerces) et surtout dans l'activité de change. Ces succursales assurent les quantités d'argent liquide, en monnaie locale et en devises, nécessaires pour les livraisons. Il nous a indiqué qu'il a des liens avec certains hommes politiques et avec un certain nombre d'entreprises des secteurs industriel et commercial urbains, qui lui fournissent d'importantes sommes en monnaie locale pour leurs opérations de liquidation des encaisses en zaïre-monnaie et d'acquisition de devises.

Ainsi, rapports de distribution marchande et non marchande se trouvent ici intimement liés. L'argent distribué grâce à une diversité des jeux de solidarité et de clientélisme, part du plus haut niveau de l'échelle sociale et atteint les couches les plus basses de la société kinoise.

Tel un frère, un beau-frère, un cousin, une maîtresse d'un individu haut placé dans la sphère politique, dans l'armée ou dans la fonction publique pratique le change ou négocie du diamant pour le compte de son protecteur qui reste souvent dans l'ombre<sup>83</sup>. On raconte même, que l'ancien gouverneur de la Banque centrale, Nyembo Tshabani, contrôlait en privé une centaine de femmes changeuses. Le fils de l'ex-président du Zaïre, Kungulu Mobutu, en contrôlait plusieurs et possédait quelques centaines de comptoirs de diamants, en plus d'imposer une taxe personnelle à tous les grands changeurs. L'entrepreneur privé le plus puissant de Kinshasa, Bemba Saolona et actuel Ministre de Finances du gouvernement Kabila, propriétaire de plantations, de savonneries, d'usines de fabrication de chaussures et d'une flotte commerciale aérienne, président du patronat zaïrois, était à l'époque interdit de séjour dans plusieurs pays occidentaux pour contrefaçons. Pas étonnant ! Il contrôlait semble-t-il le quart des maisons de change les plus importantes. Il avait d'ailleurs tenté d'influencer le gouvernement pour faire passer la totalité de cette activité sous son contrôle (De Villers, 1992)<sup>84</sup>.

- ❖ En dernier lieu, l'activité de change des devises étrangères se nourrit de la pauvreté de larges couches populaires. Si cette activité est pour certains le moyen de thésauriser, de valoriser leurs avoirs en monnaie locale ou un moyen de faire plus de profits, elle est, pour l'immense majorité de la population urbaine, une nécessité de survie.

Pendant cette période, l'hyperinflation avait entraîné la perte de la valeur du zaïre-monnaie. Les tentatives des acteurs économiques urbains pour reconvertir ou liquider leurs avoirs monétaires les ont obligés à vendre leurs marchandises en devises fortes ou,

---

83. Parmi les quatre femmes changeuses interrogées, trois ont déclaré entretenir des liens, dans le cadre de leurs activités, avec les membres de la classe politique et militaire, dont elles reconnaissent être sinon leurs patrons directs, du moins la source de leurs capitaux. Une femme seulement a reconnu qu'elle travaille en même temps pour un important homme d'affaire (libanais) du secteur commercial et pour son fils qui est un cadre supérieur de la B.C.Z. (banque commerciale zaïroise). Par contre, les autres personnes interrogées ont affirmé qu'elles travaillent avec les membres de leur famille.

84. Voir aussi l'article de Fuamba Onakayembé, dans le journal «La semaine» du 18-09-1991, in De Villers (1992).

encore plus cher, en monnaie locale (De Herdt et Marysse, 1997 ; Leclercq, 1992). C'est donc pour survivre dans un tel contexte que la majorité des citoyens participait, d'une façon ou d'une autre, dans cette activité. Nous avons pu observer, que de l'achat de nourritures au paiement de frais scolaires ou médicaux, en passant par l'achat d'une chemise, tout était vendu et acheté en dollars US<sup>85</sup>. Cependant, depuis que le régime de Kabila est en place, le gouvernement tente de mettre de l'ordre dans les finances publiques, mais il rencontre des difficultés pour reconstruire le système monétaire, parce qu'il n'est pas appuyé par les changeurs du marché informel. Avec la création de la nouvelle unité monétaire et le contrôle de l'inflation, ce phénomène semble quand même régresser, mais les conflits armés en cours actuellement dans l'Est du pays risquent fort bien de remettre en cause le peu de résultats obtenus<sup>86</sup>.

Cette analyse a permis de déterminer le rôle économique de l'activité de change de devises en dehors des institutions bancaires et financières officielles. Nous avons pu examiner son degré de pénétration dans la haute sphère de l'État et dans les secteurs industriel et commercial urbains. Nous avons montré, comment cette nouvelle activité fonctionne dans un réseau fortement hiérarchisé qui transcende toutes les couches sociales. Il semble en tout cas que l'importance de l'activité de change dans le fonctionnement de l'économie urbaine, les liens étroits qu'elle entretient avec les secteurs industriel et commercial urbain, ainsi qu'avec la sphère politique, et le type de rapports sociaux qu'elle permet d'établir entre les groupes traduisent, à notre avis, une dynamique particulière du secteur informel kinois et donc, le renforcement de son rôle dans l'ensemble du système productif. Mais dans quelle mesure, cela transforme son rôle social ? Comment le renforcement du secteur informel sur le plan économique modifie-t-il ses fonctions sociales ?

---

85. Le client de changeurs que nous avons rencontré était venu acheter des dollars US. Il nous a confié qu'il n'était pas changeur, mais il avait besoin de dollars pour acheter des médicaments pour sa femme qui venait d'être hospitalisée. Les pharmacies n'acceptaient plus la monnaie locale. Ce genre de situations est fréquent, nous a-t-il affirmé.

86. Voir les feuillets d'informations sur l'évolution socio-économique et politique du Congo-Kinshasa n° 13 du janvier 1998, Table de concertation sur les droits humains au Zaïre et au Congo-Kinshasa, Montréal.

## 2) LES FONCTIONS SOCIALES DES NOUVELLES ACTIVITÉS INFORMELLES À KINSHASA.

Pour déterminer les fonctions sociales des nouvelles pratiques du secteur informel à Kinshasa, nous devons replacer la dynamique de leur fonctionnement à l'intérieur du contexte général dans lequel évolue l'ensemble du secteur informel. À la lumière des analyses précédentes, nous considérons que la recherche d'un revenu de survie est généralement l'aspect fondamental du développement des nouvelles activités dans le secteur informel. Comme nous avons pu le montrer, à travers nos lectures, (MacGaffey, 1991,1993 ; De Villers, 1992, 1993 ; Willame, 1992 ; Peemans, 1996 ; De Herdt et Marysse 1997), les activités du secteur informel kinois jouent désormais un rôle déterminant dans le fonctionnement de l'économie de l'ex-Zaïre. Il permet la production, la distribution et la satisfaction d'un grand nombre de besoins de la population.

Au-delà de ses fonctions de production et redistribution, le secteur informel kinois apparaît comme une structure sociale organisatrice de lieux de rencontre, diffuseur d'information, formatrice de classes sociales et créatrice des nouvelles valeurs sociales. Le secteur informel est devenu capital pour la survie des populations urbaines, à la fois par la structuration de l'espace qu'il entraîne, les revenus qu'il distribue, les formes de solidarité sociale qu'il met en œuvre, et surtout par le nombre d'emplois qu'il crée. Son renforcement et les nouvelles activités qu'il permet de créer, assurent la formation d'une part de plus en plus grande du revenu global de la ville de Kinshasa (Peemans, 1996 ; Lokota, 1994). Les auteurs comme Omasombo Tshonda (1992), Leclercq (1992) et Jewsiewicki (1994), voient dans les fonctions sociales du secteur informel la combinaison d'une logique économique liée à la recherche du moyen de survie ou à l'accumulation des profits, et une logique sociale basée sur la production des liens sociaux. Cette double logique n'est pas contradictoire, a priori, avec l'amélioration des conditions de vie des citoyens et, à même temps, elle garantit un certain équilibre social. Ainsi, les entrevues menées auprès de quelques changeurs et les travaux cités plus haut montrent par exemple, que les liens familiaux, ethniques, communautaires, et clientélistes sont déterminants dans la création et le fonctionnement des nouvelles activités<sup>87</sup>.

---

87. La majorité de personnes interrogées a affirmé travailler soit pour quelqu'un, soit avec un proche. D'une façon générale, ces entretiens ont fait ressortir le fait que les liens de type clientéliste sont plus déterminants que d'autres, dans le démarrage et la poursuite de l'activité informelle de change de devises.

En même temps, ces mêmes travaux montrent aussi que la contribution du secteur informel kinois dans P.I.B. serait passée de 28% au milieu des années 80 à 72% en 1995 ; il répond, à l'heure actuelle, à près de 90% de la demande des biens et services de la population urbaine, et sa contribution dans la masse salariale totale de la ville atteindrait les 80%, s'il l'on tient compte du fait que les secteurs modernes privé et public emploient moins de 20% de la population potentiellement active de la ville (De Herdt et Marysse, 1997). En d'autres termes, le secteur informel kinois permet en quelque sorte la reproduction sociale et le maintien d'un équilibre social.

Les fonctions sociales du secteur informel kinois sont donc diversifiées et s'articulent dans la structure duale caractérisant les rapports sociaux, qui organisent la vie urbaine kinoise. Les travaux cités précédemment montrent finalement que l'espace socio-économique kinois serait constitué de deux ensembles socio-économiques : d'un côté, un ensemble socio-économique composé d'une élite politique et économique locale, dont les besoins sont satisfaits grâce aux ressources dégagées par un État en crise, et grâce aux secteurs modernes dépendants de l'extérieur ; et de l'autre, se trouve un ensemble socio-économique dans lequel la majorité urbaine exprime une demande économique globale rencontrant une offre des biens et services produits par le secteur informel. Les rapports socio-économiques de la majorité des kinois étant situés - en principe, mais pas toujours dans les faits -, en marge de la société «formelle», ils évoluent à l'intérieur des réseaux sociaux informels. Cependant, ces travaux montrent aussi, que même si le secteur informel représente à Kinshasa près de 60% des emplois, il n'a jamais favorisé une dynamique d'accumulation à l'échelle sociale. Ceci en dépit du fait que les mêmes auteurs pensent que l'importance macro-économique et le rôle social du secteur informel kinois (sa relative substitution aux fonctions sociales de l'État) serait largement sous-estimée (Peemans, 1996 ; Lokota, 1994).

Le renforcement du secteur informel a facilité la redistribution du revenu global à la majorité de la population urbaine, notamment, comme nous l'avons montré, grâce à divers mécanismes marchands et de solidarité, assurant ainsi l'équilibre et la régulation de la société kinoise. Sur ce point d'ailleurs, Leclercq souligne à juste titre que «l'économie du marché et l'économie de besoins sont-elles étroitement liées dans la ville de Kinshasa. La pauvreté aménagée par le dynamisme du marché et de forces de redistribution confère à

la ville informelle cette manière spécifique de vivre en douceur l'état général de misère» (1992, p : 141). Dans le même ordre d'idées, Vidrovitch, (1992), affirme que les recours privilégiés au secteur informel par les familles urbaines ne sont pas l'expression d'un conservatisme timoré, mais au contraire, une réponse rationnelle, - une prise d'assurance - face à l'insécurité de l'avenir urbain et une recherche d'autonomie et d'épanouissement ainsi que la reproduction des classes sociales au sein de la société informelle.

Par ailleurs, ce renforcement de l'économie informelle a aussi favorisé l'émergence des revendications d'État de droit et de justice sociale et donc, une «revitalisation» de la société civile (Régis-Maheu, 1990 ; De Villers, 1992 ; Jewsiewicki et al, 1995). Ces revendications se traduisent par les émeutes et les pillages et l'intensification des pratiques informelles. Ainsi, il ressort de tout ce qui précède que le processus par lequel se renforcé le secteur informel en milieu urbain, correspond fondamentalement à un processus involutif du à la crise économique et à l'absence virtuelle de l'État (Régis-Maheu, 1990).

Ainsi en est-il par exemple de la détérioration du secteur de transport urbain, qui a favorisé le développement d'un réseau de transport informel, qui à son tour a fortement influencé le développement de l'activité de revente non autorisée de carburant dans les rues de Kinshasa. De même que l'hyperinflation, qui, en accentuant la perte de la valeur monétaire du pays, a désorganisé son système bancaire et a favorisé le développement des activités de change en dehors du circuit bancaire officiel. Ce processus involutif expliquerait les réactions des entrepreneurs de cette activité face mesures gouvernementales. Par exemple, lorsqu'en 1991 le gouvernement voulut mettre fin au marché parallèle de change en supprimant le monopole théorique de l'État sur le marché de change tout en réalisant l'unification des marchés de change, la réaction des changeurs fut très négative (De Villers, 1992).<sup>88</sup> Le gouvernement proposait d'officialiser les bureaux de change en leur accordant un certificat d'enregistrement. Pourtant l'Association des changeurs de Kinshasa, qui compte 1350 membres,<sup>89</sup> s'est opposait.

---

88. L'article de Kakesé Vinalu, sur la politique d'unification de taux de change entre la banque centrale et les secteurs financiers privés. Le quotidien kinois «la semaine», 5-09-1991.

89. Nombre insignifiant par rapport à nos observations sur place à Kinshasa. Des familles entières participent à cette activité, mais ce nombre peut à notre avis représenter la quantité réelle des changeurs se situant dans le noyau intermédiaire constitué de changeurs possédant d'assez importants capitaux. Voir les schémas D1 et D.2.

Par ailleurs, les politiques gouvernementales ne visent ni à soutenir, ni à officialiser, l'activité de change pour en faire un outil de création d'emplois. D'ailleurs les deux principales associations de changeurs accusaient le gouvernement de vouloir créer un monopole privé au profit du président de l'A.N.E.Z.A. C'est ainsi que s'exclamait la présidente de l'Association des changeurs de Kinshasa : «Ne cherche-t-on pas à nous étouffer pour donner le seul monopole à Bemba? Celui-ci saura-t-il embaucher les 1350 changeurs qui font ce travail ?». Poursuivant dans la même idée, certains membres de l'Association Sentiment Ngobila faisaient les commentaires suivants :<sup>90</sup>

- Mme X : Ne plus trafiquer des devises est pour nous un coup très dur. Nous n'avons pas d'autres moyens de subsistance. Certaines d'entre nous, nombreuses, font de la ristourne. Comment aurons-nous de quoi honorer nos engagements? Si le gouvernement laisse les vrais bradeurs, les expatriés, tranquilles, pourquoi nous persécuter? Qu'il nous prolonge encore le délai à 3 ou 6 mois pour nous permettre de régler nos affaires !

- Mme Y : J'exerce ce métier depuis plus d'un an et demi. Je suis célibataire et mère de famille. J'ai besoin de préparer la rentrée scolaire de mes enfants. Je ne sais rien faire d'autre dans la vie. Que vais-je devenir, moi? Et qui ignore que les vrais bradeurs sont les Libanais et les Sénégalais ? Mais eux, on ne les pourchasse pas.

- Mme Z : Je suis encore sur les bancs de l'école. Je pratique ce commerce à l'ombre de ma mère, pour subvenir à mes besoins de la prochaine rentrée scolaire.

- La présidente de l'Association «Sentiment Ngobila» : Nous avons lieu de nous plaindre de cette hâte inopportune du gouvernement à interdire notre activité. Il lui aurait mieux fallu, au préalable, mettre en place une certaine structure avec des mécanismes pour nous permettre de nous constituer en une organisation officielle en toute légalité.

On peut constater que les changeurs perçoivent la tentative de contrôle gouvernemental comme un moyen répressif de mettre fin à leurs activités au profit de l'entreprise commerciale urbaine. Ils se détournent davantage de l'État, en s'organisant, à travers les structures qu'ils construisent quotidiennement. Par ailleurs, le climat malsain d'un environnement économique dégradé, facilitant l'injection des devises parfois d'origine douteuse (Banque Mondiale, 1991 ; De Herdt et Marysse, 1997), favorisant l'affairisme sauvage avec ses corollaires : contrebande, fraude et détournement qui n'est pas réellement propice à l'amélioration des conditions de création d'emplois dans le secteur informel, ni dans les secteurs commercial et industriel urbains.

---

90. L'ensemble de ces commentaires a été recueilli par Télé Zaïre, la radio et la télévision publiques, rapportés par Kakese Vinalu (1993) dans le quotidien kinois «La Semaine».

## RETOUR SUR LES HYPOTHÈSES.

L'étude du secteur informel, dans le cadre de la désarticulation du système productif et social, a permis de cerner les liens qu'il entretient avec les autres composantes du système économique, avec les différentes catégories sociales et avec la sphère politique. Nous avons pu examiner le rôle du secteur informel dans le maintien d'un semblant d'équilibre social, mais aussi dans l'enrichissement de la minorité détenant le pouvoir, et dans la création des nouvelles «valeurs» sociales.

Rappelons que d'une part, nous avons pu tester l'hypothèse de Marc Pénouil et Jean-Pierre Lachaud (1985), soutenant que le renforcement du secteur informel traduirait une tentative hors norme de développement alternatif ; d'autre part, nous avons examiné la thèse, soutenue par Bruno Lautier (1994), De Mira (1991), et Hugon (1980, 1982, 1984), selon laquelle le développement du secteur informel traduirait un ensemble des stratégies de survie pratiqué par les populations urbaines dans un contexte de précarité.

Si le renforcement du secteur informel traduit une tentative populaire de développement alternatif, comment permet-il d'améliorer les conditions de vie et de création de sources supplémentaires de revenu pour la population urbaine ? Dans quelle mesure constitue-t-il une tentative «hors-norme» de reconstitution de la population urbaine en véritable acteur de la vie sociale ?

Si le renforcement de l'informel en milieu urbain n'est que le résultat de la multiplication des efforts de survie de populations démunies, comment expliquer ses liens avec le reste de l'économie et avec la haute sphère du pouvoir ? Comment expliquer son influence déterminante sur la constitution des réseaux et la formation des nouveaux groupes sociaux ? Ces questions, soulevées à travers nos lectures, et que nous avons résumé dans nos deux hypothèses ont donc été longuement discutées. Il importe de présenter ici quelques remarques.

- ❖ En ce qui concerne l'hypothèse relative au développement spontané (Penouil et Lachaud, 1985), la présente étude nous permet de soulever trois remarques possibles:

- La première remarque à faire ici est qu'à la différence des activités informelles de type traditionnel, qui n'exerçaient qu'une influence limitée dans le système productif urbain, les nouvelles pratiques informelles, en particulier celles liées aux activités financières, ont pesé d'un poids déterminant sur l'économie urbaine.

En effet, depuis 1990, le secteur informel kinois s'est imposé comme la structure socio-économique la mieux à même d'assurer le plus grand nombre de sources de revenus. Ce secteur s'est transformé en un véritable système qui participe de manière plus dynamique, non seulement à la production et à la redistribution des biens et des services, mais aussi à la formation des classes et à la production de nouvelles valeurs sociales. Plus qu'à une ville, Kinshasa ressemble davantage à un vaste marché où circule une foule des biens et services et où se tisse une grande diversité des rapports sociaux. Le support matériel qui garantit l'équilibre de ce vaste système d'échange, c'est la monnaie, sous forme des billets de banque.

- La seconde remarque est que malgré le fait que l'argent soit essentiel à l'équilibre d'un tel système, il n'est pas le seul élément catalyseur des rapports sociaux de la sphère informelle à Kinshasa. C'est aussi l'interpénétration, comme on l'a vu, entre la sphère informelle et moderne de l'économie urbaine, qui assure la pérennité du système.

Cependant, loin d'être le résultat d'une réelle volonté politique de développement et d'épanouissement socio-économique, cette interpénétration serait, à notre avis, la conséquence de la désarticulation de l'économie urbaine et de la désintégration des structures sociales. Ainsi, nous convenons avec Lachaud, (1985), que le secteur informel en milieu urbain «permet de souligner les capacités endogènes d'adaptation et de créativité des sociétés du Tiers-Monde, susceptibles de faire face aux difficultés engendrées par l'accélération contemporaine des désarticulations socio-économiques».

- Le troisième remarque ici est le fait que le renforcement du secteur informel en milieu urbain favorise la constitution des réseaux sociaux, qui permettent non seulement la circulation des biens et services, mais aussi de maintenir un certain équilibre sur le plan social. Cependant, ces réseaux induisent, par leur nature occulte et clientéliste, une série des distorsions dans la gestion de l'économie et de l'État.

Dans cet ordre d'idées, on constate que même si les réseaux de liens sociaux informels - dans lesquels s'organise le processus de redistribution non marchande des biens et de services à la majorité de la population urbaine -, se forment à partir de la plus haute sphère du pouvoir politique et économique, en atteignant les niveaux les plus bas de la société, même s'ils constituent la base sur laquelle se redéfinissent les classes sociales et se détermine la place de chaque groupe dans la hiérarchie sociale urbaine, leur renforcement allonge et entretient les périodes d'instabilité socio-économique et affaiblit l'État. Nous partageons ici le doute de Willame (1992), lorsqu'il se demande si, lorsqu'elles se «formalisent», comme c'est parfois le cas, les entreprises informelles ne s'inspirent pas de ce même système d'autorité, d'exploitation et d'exclusion, qui intègre sans cesse les nouveaux groupes privilégiés de sociétés sous-développées.

Il semble donc que le secteur informel se renforce grâce à une situation de pénurie chronique, entretenue par la désintégration des structures sociales, politiques et par le dysfonctionnement des appareils productifs, obligeant finalement tous les secteurs de l'économie urbaine à y participer. Sur ce point, Omasombo Tshonda, note que «les circuits internationaux et les circuits économiques modernes, ainsi que les circuits nationaux et régionaux avec leurs chaînes spécifiques par produits, circuits familiaux et claniques, les circuits frauduleux, tous constituent un ensemble très intégré de la vie économique urbaine de Kinshasa» (1992, p : 147).

Il ressort de cette étude, le fait que ces multiples réseaux de liens familiaux et clientélistes, ainsi que la structure de circuits commerciaux dans lesquels s'insère ce secteur constituent un ensemble des facteurs qui limitent l'amélioration des conditions de vie des citoyens avec les revenus tirés des activités informelles qu'ils pratiquent. Ainsi, du niveau inférieur de la société à celui plus élevé, le dynamisme du secteur informel kinois dans son ensemble apparaît comme alimenté en amont par ceux qui détiennent le pouvoir politique et économique.

❖ Pour ce qui est de l'hypothèse relative aux stratégies de survie (Lautier, 1994 ; De Mira, 1991, Hugon, 1980), l'étude des questions soulevées par rapport à cette hypothèse nous conduit à formuler deux remarques suivantes :

- Premièrement, les nouvelles activités du secteur informel kinois permettent avant tout aux gens du pouvoir et à l'élite d'affaires de consolider leur position et leurs privilèges, alors que pour la population urbaine, elles ne sont qu'un ensemble de moyens pour faire face à la crise économique et sociale.

Ainsi en est-il du cas du marché parallèle de change des devises, qui facilite la reconversion des avoirs monétaires locaux, parfois d'origine douteuse, en devises fortes. Tandis que le réseau de contrebande de diamants et de l'or permet de maintenir les relations avec l'extérieur d'où proviennent les devises nécessaires à l'alimentation des marchés parallèles (De Herdt et Marysse, 1997 ; Peemans, 1996 ; Banque Mondiale, 1991). Dans certains cas, ces activités ont une dimension de marginalité urbaine. Par exemple, les nombreux petits changeurs de rue (les Shokeurs, voir les schémas D.1 et D.2), que nous avons observé sont en réalité des jeunes désœuvrés, qui trouvent dans leurs activités un moyen de survie (libanga ou article 15, dans le jargon populaire) ou simplement une incitation à commettre les crimes. Dans les noyaux supérieurs du secteur informel kinois, par contre, la plupart de ces activités se développent souvent à partir d'un usage abusif ou illégal d'une position d'autorité d'un individu au centre de pouvoir, dans l'administration, dans l'armée ou dans le secteur de la grande entreprise privée. C'est dans ce sens que Willame fait justement le commentaire suivant :

«Le mode de fonctionnement de cet informel est-il de nature si dissemblable de ce qui se passe dans les hauteurs du politique. Même si la petite économie marchande séduit par son aptitude à la débrouillardise, sa proximité à la culture populaire, ses capacités entrepreneuriales et au-delà de la question de savoir si elle peut élargir les bases de la production à petite échelle, ne fonctionne-t-elle pas suivant les normes largement acceptées de l'exploitation des plus faibles et dans le contexte de réseaux ethniques, clientélistes où parents, patrons et commanditaires peuvent se confondre comme dans le haut du politique ?» (1992, p : 227).

Il semble donc que le renforcement du secteur informel ne permet pas en fait l'amélioration des conditions de création d'emploi et d'amélioration des revenus des ménages. Certes, ces activités permettent à la majorité de la population d'en tirer un revenu minimal d'appoint (surtout dans le cas des femmes changeurs), et constituent de ce fait une réponse adaptative à une situation de crise à la fois économique et politique, mais il ne faut pas croire que cela traduit la mise en place d'un modèle alternatif de développement économique et d'épanouissement social, viable à long terme.

- Deuxièmement, les nouvelles activités du secteur informel créent des mécanismes de rendement décroissant, tant sur le plan économique que sur le plan social, mécanismes qui renforcent l'incapacité de l'économie urbaine à entraîner une véritable dynamique de développement pouvant imposer la ville de Kinshasa comme le moteur du développement, et par le manque d'effets d'entraînement entre les secteurs modernes de l'économie urbaine et le secteur agricole rural.

En fait, malgré son dynamisme, le renforcement du secteur informel à Kinshasa témoigne plutôt d'une détérioration des structures sociales, économiques et politiques, dans un contexte de multiplication des stratégies de survie intégrées dans les structures du quotidien. Même si les revenus provenant du secteur informel apportent une contribution non négligeable dans l'entretien des familles urbaines (De Herdt et Marysse, 1997), d'autres facteurs limitent leur apport dans l'amélioration des conditions de vie de la population en générale. Ainsi, la situation sanitaire de la majorité des habitants de la ville de Kinshasa demeure très préoccupante, malgré la prolifération des cliniques privées et des petits dispensaires de quartier, tous œuvrant de façon informelle (autres formes nouvelles de l'économie informelle) (De Herdt et Marysse, 1997).

Par ailleurs, la faim a fait son apparition dans la ville. Le «gong», c'est-à-dire, dans le jargon populaire, l'heure du repas quotidien du Kinois moyen, ne retentit maintenant qu'une seule fois et on déplore des cas de malnutrition chez les enfants (Braekman, 1992). Le secteur de l'éducation également laisse à désirer, en effet, de l'école primaire à l'enseignement supérieur, presque tous les étudiants sont lancés dans les activités de change de devises, et depuis le début des années 90, l'école, qui ne menait déjà nulle part, n'est presque plus fréquentée (De Villers, 1992). La contre performance de la ville de Kinshasa, sur le plan socio-économique, peut en partie s'expliquer par le rôle démesuré qu'elle joue sur l'échiquier national.

La ville de Kinshasa, en effet, croule sous le poids du rôle politique, économique et administratif qui lui est imposé. Ses besoins économiques et sociales, au lieu d'être spécifiques et distincts de ceux des autres régions de l'ex-Zaïre, sont confondus avec les besoins du pays. (Bezy & al, 1981). Son développement industriel également se trouve confondu à celui du pays tout entier. Nous en concluons donc, qu'en dépit de l'extrême

centralisation de tous les pouvoirs dans la capitale, la ville de Kinshasa est privée de l'autonomie nécessaire pour embrayer sur un développement spécifique à ses besoins, et pour élargir sa base économique, en créant les conditions d'épargne et d'investissement. Par ailleurs, le mode de gestion fondé sur une répartition inégale du revenu s'est révélé inadapté aux besoins d'un développement endogène et donc, a été la base de l'exclusion de la population urbaine du procès de production et de redistribution. L'État zaïrois avait cessé d'être l'instrument d'encadrement et de dynamisation de l'économie. Il s'était transformé en un instrument d'enrichissement des dirigeants politiques. Les autorités politiques de l'ex-Zaïre étaient plus motivées à maximiser leurs privilèges que par un réel souci d'efficacité économique et d'épanouissement social. Ainsi, leurs rapports patrimoniaux à l'égard de l'État ont été intimement liés au développement d'activités informelles du type nouveau.

D'une façon générale, cette étude ne semble pas confirmer l'hypothèse de Penouil (1985). En fait, ce qui en ressort c'est le fait que le renforcement du secteur informel a permis à la population de survivre face au déclin de l'économie urbaine et face à l'effondrement de l'État, mais il n'a pas permis d'améliorer ses conditions de vie au-delà des limites de survie. L'étude exploratoire menée ici nous conduit à croire, que le dynamisme du secteur informel, son inventivité, ainsi que ses divers mécanismes de redistribution à l'intérieur des divers réseaux sociaux sont la manifestation de la forme «la plus extrême» de stratégies de survie, dans le contexte «le plus extrême» de crise économique et de désintégration sociale.

Bref, le renforcement de l'économie informelle ne signifie pas en soi une tentative de développement alternatif. Il ne traduit pas une mise en place des structures de substitution du système dominant et, dans certains cas, il ne signifie pas une tentative «hors norme» de reconstitution sociale de populations exclues de canaux modernes de redistribution. Le secteur informel est un phénomène complexe dans ses manifestations et dans son contenu, et ambigu du point de vue de sa signification économique, sociale et culturelle. Son renforcement peut traduire un phénomène politique, lorsqu'il reflète l'inefficacité de l'État ; il peut traduire un phénomène économique, lorsqu'il permet à la population d'accéder au minimum vital ; mais aussi un phénomène culturel, lorsqu'il contribue à la production et des nouveaux rapports entre les groupes sociaux.

## CONCLUSION GÉNÉRALE.

Tout au long de cette analyse du secteur informel et à travers l'étude de la désarticulation des secteurs modernes de l'économie urbaine, nous avons montré, que ces phénomènes sont objectivement liés entre eux, et apparaissent, dans le cas de Kinshasa, comme les conséquences d'une forme particulière d'organisation, de gestion et du fonctionnement du système productif, de la désintégration des structures sociales.

Nous avons pu examiner les différents facteurs liés à la détérioration des secteurs modernes de l'économie urbaine et à l'affaiblissement de l'État ; facteurs qui ont favorisé l'émergence des activités informelles du type nouveau. Nous nous sommes rendus compte que ces facteurs, dont les principaux sont bel et bien des mécanismes d'utilisation de l'État comme base économique de la classe politique et de l'élite administrative, l'exclusion de la population urbaine dans le procès de production et de répartition du revenu - qui découle de ces derniers mécanismes -, les diverses stratégies de survie, ainsi que les mécanismes d'adaptation des citoyens à des situations de précarité économique permanente. Ces facteurs sont eux-mêmes induits par une profonde désarticulation économique et par une désintégration des structures politiques, dont les conséquences ont eu pour effet de consolider le rôle social du secteur informel au détriment des secteurs modernes de l'économie urbaine. Ainsi, le renforcement du secteur informel, tout en se rapportant aux nécessités de survie, peut être interprété aussi comme une adaptation de l'ensemble de la société aux conditions de précarité économique.

L'économie informelle kinoise s'impose de plus en plus comme une véritable économie du quotidien, stabilisatrice de l'équilibre social dans une ville où règne l'instabilité politique et la crise économique. Même si le secteur informel kinois échappe toujours aux règles les plus élémentaires de la rationalité économique, il reste néanmoins basé sur divers mécanismes de subtilisation et d'influence socio-politique.

Ce secteur informel est aussi basé sur un ensemble de rapports de redistribution marchande et non marchande du revenu à travers toutes les couches sociales, grâce notamment à des rapports communautaires, ethniques et familiaux qu'il contribue à reproduire. Mais la dynamique du secteur informel, en dépit de son importance dans la

reproduction et le maintien d'un semblant d'équilibre social, n'a pas pu se substituer à l'économie moderne, afin de déclencher un processus de transformation généralisée de la société. Il ressort de cette analyse, que la nature et les causes mêmes de la nouvelle dynamique du secteur informel, à Kinshasa, s'expliquent surtout par le contexte politique social et économique dans lequel ce secteur lui-même évolue.

Comme nous l'avons montré à travers l'exemple de l'activité de change de devises, les activités de type nouveau, tout en constituant un ensemble des pratiques marchandes de nature extralégale, se distinguent des activités de type traditionnel du fait qu'elles s'insèrent dans la plus haute sphère du pouvoir politique et se développent dans des branches des secteurs industriel et commercial de l'économie urbaine qui, jadis, furent le monopole des pouvoirs publics et du grand capital urbain (monétaire, pour le change ; énergétique pour la revente non autorisée du carburant ; sanitaire pour les cliniques privées; éducatif, pour les écoles privées ).

Nous avons également montré qu'il y a des liens objectifs entre la désarticulation économique et l'affaiblissement de l'État, et le renforcement du secteur informel kinois. Ces liens sont eux-mêmes d'abord complémentaires, parce que le marché informel est de plus en plus alimenté à partir de la plus haute sphère du pouvoir politique du pays, et s'associe plus fondamentalement au grand capital commercial urbain (De Herdt et Marysse, 1997 ; Peemans, 1996 ; Banque Mondiale, 1991 ; Lokota, 1994). Ces liens sont enfin conflictuels, car le dynamisme du secteur informel, se présente comme une opposition entre la bourgeoisie politico-économique et la population urbaine exclue et appauvrie ; il se présente comme une opposition entre l'économie capitaliste moderne et une économie populaire marchande, mais sans que celle-ci réussisse à s'imposer comme modèle de développement (Leclercq, 1992 ; Jewsiewicki, 1984).

En fin de compte, le secteur informel kinois, apparaît à la fois comme un moyen supplémentaire d'enrichissement de la bourgeoisie politico-économique et comme un moyen de survie pour l'immense majorité de la population urbaine. Le renforcement du secteur informel à Kinshasa ne traduit donc pas un processus de développement spontané, renfermant un potentiel de création d'emploi et d'amélioration des conditions de vie des citoyens. Il ne traduit pas non plus une tentative hors norme de reconstitution sociale des citoyens exclus du procès économique.

Au contraire, il ressort de nos analyses que la nouvelle dynamique du secteur informel kinois comporte, à plusieurs égards, un certain nombre de mécanismes de rendements décroissants. Par exemple, l'activité de change des devises hors circuit bancaire, est en réalité un jeu populaire de spéculation monétaire qui accentue les pressions inflationnistes, désorganise l'appareil de recouvrement financier de l'État et par conséquent ralentit l'activité économique productive et la circulation d'un volume monétaire aussi important dans le circuit commercial informel, empêche que cet argent soit réinjecté dans les branches productives des secteurs commercial et industriel urbains. Par ailleurs, cette spéculation monétaire, ajoutée à l'exploitation non réglementée des diamants et de l'or, favorise et entretient un circuit local occulte associé au blanchiment d'argent provenant du commerce international des narcotiques et au recyclage des contrefaçons de certaines devises étrangères.

Le développement des nouvelles activités informelles, pose également un certain nombre de problèmes de sécurité qui sont loin d'en faire des éléments dynamiques intégrant tous les secteurs économiques du système productif urbain. Ainsi que nous l'avions constaté, l'absence des structures d'organisation des changeurs informels, ainsi que le contexte d'instabilité politique générale – qui a d'ailleurs favorisé l'émergence de ces activités –, exposent souvent les entrepreneurs à des extorsions s'accompagnant parfois des violences physiques. Le développement des cliniques médicales privées, sans contrôle sanitaire approprié a certainement des conséquences graves, mais encore insoupçonnées, pour les patients qui s'y présentent. La revente non autorisée des carburants, outre les approvisionnements illégaux qu'effectuent la plupart des revendeurs (Omasombo Tshonda et al, 1992), l'entreposage de leurs stocks à l'aide des moyens rudimentaires est dangereux pour eux, pour l'entourage et pour l'environnement.

Pour conclure de ce long tour d'horizon du paysage économique et politique de l'ex-Zaïre, pour la décennie 90, il importe maintenant de dégager quelques pistes d'analyses, qui peuvent permettre de cerner l'orientation sociale, économique et politique de ce pays, ainsi que le rôle que peut jouer le secteur informel dans son développement.

La plupart des organismes internationaux qui étudient le phénomène de l'économie informelle proposent souvent des politiques pour aider le secteur informel à créer de l'emploi pour les populations défavorisées. Or, à la lumière de nos analyses, nous ne

pouvons nous orienter dans cette direction sans tenir compte du contexte particulier dans lequel s'est transformé le comportement du secteur informel kinois. L'émergence des formes nouvelles de pratiques économiques dans le secteur informel est d'abord un problème d'ordre social et politique. Même si ces activités assurent un certain équilibre social, leur développement ne constitue pas une dynamique sociale de création d'emplois. Au contraire, il est à la fois une conséquence et un des aspects de la désarticulation économique et de la désintégration sociale dans l'ex-Zaïre.

En tout état de cause, nous pensons que la solution au problème du secteur informel doit faire partie d'une solution globale aux problèmes globaux du développement et de la démocratie dans l'ex-Zaïre. Ainsi, en ce qui concerne les problèmes du développement, Dans un pays où les besoins en investissements sont énormes pour sortir son économie d'un pareil état de délabrement, il importe de mettre en œuvre des politiques visant à stabiliser politiquement le pays (État de droit)<sup>91</sup>, avec l'objectif de restructurer les institutions économiques, afin de soutenir le développement social (réforme scolaire, formation professionnelle, valorisation des milieux ruraux...).

Sur le plan strictement économique, les politiques d'appuis au secteur informel en milieu urbain doivent s'inscrire, comme le propose Victor Tokman (1978) dans une de ses recommandations dans le cadre du PREALC<sup>92</sup>, dans une logique assurant le transfert des entrepreneurs les plus dynamiques dans le secteur moderne. La dynamique et l'esprit d'entreprise des entrepreneurs du secteur informel en milieu urbain, ainsi que leur capacité d'adaptation aux contextes économiques difficiles doivent être prises en compte dans l'élaboration des politiques visant à améliorer les conditions économiques internes. Ainsi, par exemple, la «démonopolisation» de fait, du pouvoir étatique et du grand capital commercial urbain, entamée à Kinshasa dans certaines branches de l'économie urbaine, serait souhaitable si tout le processus était encadré et réglementé par les pouvoirs publics, dans le cadre d'un plan de redressement économique et de création d'emplois. C'est-à-dire une libéralisation contrôlée des flux de capitaux et services au niveau local. Il est par

---

91. Nous entendons par "État de droit" un État où les lois sont également respectées par tous, où le contrôle de la réglementation est effectif, où les sanctions aux contrevenants sont administrées avec justice et où les institutions politiques, économiques et sociales fonctionnent pour le bien commun.

92. PREALC : Programme régional pour l'emploi de l'Amérique latine et des Caraïbes.

exemple important de mettre sur pied un ensemble de mécanismes permettant de faciliter les envois des capitaux en provenance de l'extérieur, afin de les canaliser dans le circuit productif. Un meilleur encadrement des changeurs peu faciliter le développement des caisses et des mutuelles communautaires et donc, la création d'outils supplémentaires d'accès au crédit pour les petits entrepreneurs (De Herdt et Marysse, 1997).

Or, les politiques répressives que viennent d'adopter les dirigeants actuels, pour mettre fin à la spéculation monétaire et aux manipulations populaires de devises étrangères<sup>93</sup>, sont à notre avis inadaptées aux contextes économique et politique qui prédominent actuellement dans l'ex-Zaïre. L'économie kinoise, aura besoin de la participation de tous ses secteurs d'activités et de tous ses éléments les plus dynamiques pour redémarrer. Ce n'est pas en criminalisant les activités liées au change de devises qu'on pourra espérer créer un véritable partenariat entre les entrepreneurs du secteur privé, du secteur public et du secteur informel.

Quant aux cliniques et dispensaires privés - autres activités informelles de type nouveau -, elles présentent une bonne structure en soi (proche de la population, accès souple, peu coûteux et orientée vers le service), il faut par contre mieux le contrôler et y mettre plus de moyens. Dans le domaine de l'enseignement par ailleurs, il faudra réformer en profondeur le système éducatif du pays, afin de l'adapter aux besoins du développement économique de l'ex-Zaïre. En effet, le système de l'éducation dans l'ex-Zaïre à été, par le passé, orienté vers la formation des cadres administratifs plutôt que vers la formation de techniciens et d'ingénieurs (Verhaegen, 1977, 1978). À l'heure des sociétés du savoir et de l'information, tout développement économique nécessite la formation de la main d'œuvre locale aux nouvelles technologies. Il est donc souhaitable que les décideurs politiques de ce pays réorganisent le système de l'éducation en fonction de cette réalité et de ces nouvelles exigences. Il faudra insister surtout sur le volet de la formation professionnelle et faciliter, dans cette perspective, le retour des ressortissants congolais formés et vivant à l'étranger.

---

93. Voir le feuillet d'information sur l'évolution politique et socio-économique du Congo-Kinshasa, n° 135. Table de concertation sur les droits humains au Congo-Kinshasa, janvier 1998.

Le gouvernement devra par exemple instaurer des mécanismes valorisant le marché du travail local, dans le but de constituer une nouvelle élite d'affaire plus compétente ; une élite qui sera plus au courant des modes de gestion économique efficaces et sophistiqués et une élite qui sera plus ouverte à l'extérieur.

Les précédentes remarques sembleront pour certains comme étant de l'ordre des généralités, mais nous pensons qu'elles sont importantes pour comprendre le problème de l'économie informelle tel qu'il a été posé ici. Nous pensons que la plupart des questions soulevées dans cette étude sont liées aux problèmes de gestion et de gouvernabilité. Or ces problèmes sont pour l'essentiel d'ordre politique et donc, les solutions doivent, par conséquent, se situer au niveau du politique.

D'une façon générale, les politiques d'appuis au secteur informel en milieu urbain doivent être inscrites dans une politique globale de restructuration du système productif. Par exemple, dans la politique visant à favoriser les micro entreprises à œuvrer dans des activités dotées des meilleures perspectives de croissance plutôt que dans celles n'offrant aucune possibilité d'expansion, il faudra faire suivre des programmes d'investissement en infrastructure, d'accès aux crédits, et des mesures visant à diminuer les barrières administratives, ainsi qu'un ensemble des stratégies d'ordre managérial à mettre à la disposition d'entrepreneurs, dans le but de favoriser leur engagement dans l'entreprise et la productivité du travail.

Enfin, le développement du secteur informel de subsistance en milieu urbain étant objectivement lié à la dévalorisation de l'activité économique en milieu rural, nous pensons que toute politique visant à corriger cette situation devra poursuivre deux principaux objectifs. Premièrement un objectif économique. Il est important de reformer les programmes de développement agricole. Ce qui impliquerait une mise en œuvre des politiques agricoles globales cohérentes, au centre desquelles seront prises en compte les conditions et les intérêts des petits producteurs agricoles ruraux. Deuxièmement - ce qui est en rapport avec les problèmes de démocratie -, un objectif politique. Il concerne ceux qui auront le rôle de définir les structures institutionnelles du pays. Il nous semble que le système fédéral peut répondre aux besoins du développement de ce pays. En effet, l'étendue de son territoire, la diversité ethnique, régionale et socio-économique rendent inadapté un système institutionnel centralisé.

Par contre, avec d'une part un pouvoir central suffisamment fort en matière économique et commerciale, et d'autre part des régions bénéficiant d'une assez large autonomie, ces régions pourraient gérer plus efficacement les problèmes spécifiques à leur développement. Dans le cas d'une décentralisation plus poussée, selon le modèle fédératif, respectant la diversité régionale et d'une meilleure répartition des pouvoirs et des ressources, entre régions rurales et urbaines, entre zones paysannes et industrielles... Les régions pourraient résoudre elles-mêmes les problèmes touchant de près leurs populations respectives.

## BIBLIOGRAPHIE.

- ABADIE, N.L. «La sous-traitance : complémentarité ou subordination du secteur informel», Les cahiers du CEDAF, No 4, juillet 1983, Bruxelles.
- A.C.P. (1984) (Afrique, Caraïbe, Pacifique). Le Zaïre, Publication officielle de la communauté économique européenne, Strasbourg, France.
- ALBERTINI, Jean-Marc (1974). Les mécanismes du sous-développement, Paris, Les éditions Ouvrières.
- ALBALGLI, Claude (1994). «L'absence de règles et d'instruments de mesure», in Arellano, Gasse et Verna, Les entreprises informelles dans le monde, Presse de l'Université de Laval, Québec.
- AMIN, Samir (1988). Le développement inégal, Paris, Anthropos.
- (1980). L'avenir industriel de l'Afrique, Paris, L'Harmattan.
- (1978). Impérialisme et sous-développement en Afrique noire, Paris, Anthropos.
- AMEDON, E.H.(1983) «La petite production marchande : base d'un développement endogène?», Les cahiers du CEDAF, No 4, juillet, Bruxelles.
- AMSELLE, J.L. et E. LE BUIS (1982). «De la "petite production marchande" à l'économie mercantile», in Vivre et survivre dans les villes africaines.
- BANQUE DU ZAÏRE. Rapport annuel 1976, Journal officiel du Zaïre, Kinshasa, Agence-Zaïre- Presse.
- BANQUE MONDIALE (1991). Rapport sur le transport et les échanges commerciaux dans l'économie zaïroise, ONU, New York.
- BARAN, Paul et Paul M. SWEEZY (1968). Le capitalisme monopoliste, Paris, Maspero (Traduction française de The Monopoly Capital), Monthly Review Press, New York, 1966.
- BAYARD, Jean-François (1989). L'État en Afrique : la politique du ventre, Collection Espace et Politique, Fayard, Paris.
- BENETTI, Carlo (1974). Accumulation dans les pays capitalistes sous-développés, Paris, Anthropos.

- BENISSAD, MOHAMED (1984). «Le marché non officiel de la monnaie», in Les économies non officielles, Sous la direction de Edith Archambault et Xavier Greffe, Paris, les Éditions La Découverte.
- BERTHELOT, Jean-Marie : L'intelligence du social, Presses Universitaires de France, Paris.
- BEZY, PEEMANS et WAUTELET (1981). L'accumulation et le sous-développement au Zaïre : 1960-1980, Université de Louvain, Louvain La Neuve, Belgique.
- BOUVIER, P.(1965). L'accession du Congo à l'indépendance, Université Libre de Belgique, Bruxelles.
- BOCKE, J.H. (1953). Economics and Economic Policy of Dual Societies, New York University Press.
- BOLTANSKI, Luc et Laurent THÉVENOT (1991). De la justification : les économies de la grandeur, paris, Gallimard.
- BRAUDEL, Fernand (1985). La dynamique du capitalisme, Paris, Les éditions Arthaud, France.
- BRENTON, H.J. (1970). «L'état actuel de l'élaboration théorique en matière de croissance économique», in Hoselitz : Théorie de la croissance économique, Paris, Dunod.
- BLUMENTHAL, Erwin (1982). «Rapport sur la crédibilité financière du Zaïre», Les cahiers du CEDAF, Nimco.
- BUDANOV, I. A (1997). «Rapport on The Development of The Informal Economy in Russia's Metallurgy» Projet overview Rand, Moscow.
- CASTANO, Hugo-Lopez (1986). Le sector informal urbano :estructura dinamica y politica, C.I.E., Atigua.
- \_\_(1994). «Le secteur informel urbain», in Rolando Arellano, Yvons Gasse et Gérard Verna : Les entreprises informelles dans le Monde, Sainte Foy, Presses universitaires de Laval.
- CHAMPONNIÈRE, J-R (1985). «Petite production marchande dans les pays de l'ASEAN», in Secteur informel et industrialisation diffuse dans les nouveaux pays industriels, Cahiers IREP-Développement n° 9, Grenoble.
- CHARMES, Jacques (1981). «Méthodologie des enquêtes sur le secteur non structuré en Tunisie», in Deblé et Hugon (eds), Vivre et survivre dans les villes africaines, Paris, Presses universitaires de France.

- \_\_ (1980). «Les contradictions du développement du secteur informel non structuré», in Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde, Revue Tiers-Monde, n° 82. Presses universitaires de France.
- \_\_(1985). «Emploi et sous-emploi dans le secteur non structuré des pays en développement : concept et méthodes d'observation», in Session centenaire de l'Institut international des statistiques, Amsterdam.
- CAMPBELL, Bonnie (1988). «L'endettement en Afrique : conséquences, causes ou symptômes de la crise?», in Jean-Pierre Thérien : La quête du développement, horizon canadien et africain, Montréal, ACFAS/GRETSE.
- CARBONI, Carlo. "État, marché du travail et classes sociales dans l'Italie des années 70, in L'État et la société", Sociologie et sociétés, Presses de l'Université de Montréal, Avril 1983.
- CARDOSO, H.F. (1967). «Des élites, les entrepreneurs en Amérique latine», in Classes sociales et pouvoir politique en Amérique latine, Revue de sociologie du travail, Paris, Seuil.
- \_\_(1968). Guestones de Sociologia del Desarrollo en America Latina, Santiago, Editorial Unerverstase.
- CARDOSO, F.H. et Enzo FALETTO (1978). Dépendance et développement en Amérique latine (traduction française de Dependencia y Desarrollo en America latina), 1969, 3<sup>e</sup> édition, Paris, P.U.F.
- CARTAYA, F.V (1987). «El confuso mundo del sector informal», in Nueva Sociedad n° 90, Caracas.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine(1992) (sous la direction de). L'informel en question, Paris, l'Harmattan.
- CLIFFORD, Geertz (1963). Peddlers and Princes, The University of Chicago Press.
- COUR, J.M. (1991). «L'économie non enregistrée : l'exemple du Zaïre», in Villes en développement, Bulletin de la coopération française pour le développement urbain, L'habitat et l'aménagement spatial, No 13.
- DALLAGO, Bruno (1990). The Irregular Economy : The Underground Economy and the Black Labour Market, Department of Economics, University of Trento, Dartmouth Publishing, England.
- DARBON, Dominique (1990) «L'État prédateur», in Politique africaine, No 39, septembre 1990.

- DEBLÉ, Isabelle et Philippe HUGON (1982). Vivre et survivre dans les villes africaines, I.E.D.E.S. Collection Tiers-Monde, Paris, P.U.F.
- DE HERDT, Tom et Stefaan MARYSSE (1997). L'économie informelle au Zaïre : survie et pauvreté dans la période de transition, Les Cahiers africains n° 21-22, Paris, L'Harmattan.
- DE MIRA, Claude (1988). Le secteur informel : une notion forte ou un concept mou? La fausse question, Quito, CEDIME.
- \_\_\_ (1980). «Le secteur de subsistance dans les branches de production à Abidjan», in Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde, Revue Tiers-Monde, Tome XXI, No 82.
- \_\_\_ (1991). «L'informel : un mode d'emploi», in Lautier, De Mira et Morice : L'État et l'informel, Paris, L'Harmattan.
- \_\_\_ (1987). «De l'accumulation de capital dans le secteur», in Les Cahiers des sciences humaines, ORSTOM Paris, N°1, vol 23.
- DE SOTO, Hernando (1989). The Other Part : The Invisible Revolution in the Third World, New York, Harper and Row.
- DE MAXIMY, René (1978). Kinshasa : la ville et la cité, Paris, ORSTOM.
- DE VILLERS, Gauthier (1992). "Petite économie marchande et phénomènes informels en Afrique", Sous la direction de Gauthier De Villers, Les cahiers du CEDAF, No 3-4.
- \_\_\_ (1983). «Zaïre : réflexion et débats sur les stratégies possibles de développement», Les cahiers du CEDAF, No 4, Bruxelles.
- \_\_\_ (1992). "Zaïre 1990-1991 : faits et dit de la société d'après le regard de la presse", Les cahiers du CEDAF, n° 1-2.
- \_\_\_ (1992). «Petite économie marchande et phénomènes informels en Afrique», Les cahiers du CEDAF, No 3-4, Bruxelles.
- \_\_\_ (1993). "Le pauvre, le hors-la-loi les métis : la question de l'économie informelle en Afrique", Les Cahiers du CEDAF, n°6.
- DUMOND, René (1962) L'Afrique est mal partie, Paris, Éditions du Seuil.
- DUPRIEZ, Pierre (1968). «La production d'exportation», in L'économie du Congo : de 1960 à 1965, Paris, Mouton.

- (1970). Contrôle des changes et structures économiques : l'expérience congolaise de 1960 à 1967, Paris, La Haye, Mouton.
- DURKHEIM, Émile [1885]. Les règles de la méthode sociologique, Paris, Presses universitaires de France, 1983.
- EVANS, Peter (1989). "Predatory, Developmental, and Other Apparatuses : A Comparative Political Economy Perspective on the Third World State", Sociological Forum 4.
- (1979). Dependent Development: The Alliance of Multinational, State, and Local Capital in Brazil. Princeton University Press, New Jersey.
- FURTADO, Celso (1970). Théorie du développement économique, Paris, Presses universitaires de France.
- GALLISOT, René (1989). «La société formelle et informelle», in C. Vidrovitch, L'informel en question, Paris, L'Harmattan.
- GASIBIERGE, Simons (1992). «Éducation informelle et développement des petits métiers de l'artisanat au Zaïre», in De Villers : Économie populaire et phénomène informel au Zaïre et en Afrique, Les Cahiers du CEDAF, Bruxelles.
- GAUFRYAU, BERTRAND et CARLOS MALDONADO (1997). «Secteur informel : fonctions macro-économiques et politiques gouvernementales. Le cas du Burkina-Faso». O.I.T., Document de recherche S-Int-1-12, Burkina-Faso.
- GERRY, Chris et O. LEBRUN (1975). «Petty Producers and Capitalism», in Review of African Politic Economy, No 3.
- GIDDENS, Antony (1994). La constitution de la société, traduit de l'anglais par Michel Audet, Paris, Presses universitaires de France.
- GODFREY, M. (1977). «Surplus, Population and Underdevelopment : Reserve Army or Marginal Mass ?», in Manpower and Unemployment Research, Volume 10, No 2.
- GOULD, David (1980). «Bureaucratic, Corruption and Underdevelopment», in The Third World, the case of Zaïre, New York, Pergamon Press.
- (1979). «Underdevelopment administration : Systemic Corruption», in The Public Bureaucracy of Mobutu's Zaïre, Paper presented at The Conference on Political Clientelism, Patronage and Development, Bellagio, Italy.
- GRANOVETTER, Mark (1985). «Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness», in The American Journal of Sociology.

- GRELLET, Gérard (1982). Les structures économiques de l'Afrique noire, I.E.D.E.S., Collection Tiers-Monde, Paris, Presses universitaires de France.
- GREFFE, Xavier (1980). «Économie non officielle et régulation économique», Séminaire L.E.S.
- GUICHAOUA, André et Y. GOUSSAULT (1993). Sciences sociales et développement, Paris, Armand Collin.
- GUILLOMONT, Patrick (1985). Économie du développement, Tome I, «Le sous-développement», Paris, Presses universitaires de France.
- GUNDER-FRANK, André (1969). Le développement du sous-développement, Paris, Maspero.
- GUSFIELD, Joseph R. (1971). «Tradition and Modernity : Misplaced Polarities in the Study of Social Change», in Jason L. Finkle and R.W. Gable, Political Development and Social Change, John Wiley and Sons, New York, 2<sup>e</sup> Ed.
- HANS-DIETER, Evers (1993). «The Transformation of The Informal Sector in Indonesia : Social and Political Consequences», Working Paper, n° 192, Socology of Development Research Centre, University of Bielefeld.
- HERTZE, Gerald.(1992) Pour une nouvelle compréhension des faits et des hommes du secteur non structuré, Paris, Les éditions ORSTOM, Collection études et thèses.
- HEERTZE, A. et P. BARTHELEMY (1984). L'économie souterraine, Paris, Economica.
- HIRSCHMAN, Robert O. (1974). Stratégie du développement économique, Paris, Éditions Ouvrières.
- HOUYOUX, Joseph (1986). Kinshasa : enquête sur le budget des ménages, Kinshasa, Sicaï.
- (1986) Budgets ménagers, nutrition et mode de vie à Kinshasa, Kinshasa, Presses universitaires du Zaïre.
- HUGON, Philippe. (1983) «Secteur souterrain ou réseau apparent», Les cahiers du CEDAE, No 4, juillet 1983, Bruxelles.
- (1980). (Sous la direction de). «Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde», Revue Tiers-Monde, Tome XXI, No 82, avril-juin 1980.
- (1980). «Les petites activités marchandes dans les espaces urbains africains : Essai de typologie», in Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde, Revue Tiers-Monde, Tome XXI, No 82, P.U.F.

- (1980). «Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital : Peut-on dépasser le débat ?», in Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde, Revue Tiers-Monde, Tome XXI, No 82.
- (1984). «L'économie non officielle : modes de vie et de survie dans les villes africaines», in Archambault et Greffe : Les économies non officielles, Paris, Éditions la découverte.
- (1994). «L'informel et l'alégalité au Nord et au Sud», in Rolando, Gasse et Verna : Les entreprises informelles dans le Monde, Sainte Foy, Presses de l'Université de Laval.
- HUGON, Philippe ; LAMIEQUE, H.; MALDOUADO, C. et MEUNIER, C.(1983) «Contradiction dans l'analyse ou dans la réalité ?», Les cahiers du CEDAF, No 4, Juillet , Bruxelles.
- IKONIKOFF, M. et Sylvia SIGAL (1980). «Armée de réserve : marginalité et secteur informel», in Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde, Revue Tiers-Monde, Tome XXI, No 82.
- IMBS, François (1990). «Le visage et le lieu de l'informel dans les campagnes africaines», in G. Vidrovitch, L'informel en question, Paris, L'Harmattan.
- JEWSIEWICKI, Bogunil (1992). «Jeu d'argent et du pouvoir au Zaïre : la "bindomanie" et le crépuscule de la deuxième république», in L'histoire face au politique, Revue politique africaine, No 46, Karthala.
- (1984) État indépendant du Congo, Congo Belge, République démocratique du Congo, République du Zaïre ? Sainte Foy, les Éditions Safy.
- (1988) Dialoguer avec le léopard : pratiques, savoir et actes du peuples face au politique en Afrique noire contemporaine, Paris L'Harmattan.
- JEWSIEWICKI, Bogunil, FLORY-KANTÉ Mbuyamba et Marie Daniella MWADI WANGAWBU (1995). «Du témoignage à l'histoire, des victimes aux martyrs : la naissance de la démocratie à Kinshasa», in Les Cahiers d'Études Africaines.
- LACHAUD, Jean-Pierre (1985). «Les activités informelles urbaines en Afrique», in Marc Penouil et J.-P. Lachaud (eds), Le développement spontané : les activités informelles en Afrique, Paris, Pédone.
- (1985). «Les lois de fonctionnement du secteur informel "traditionnel" : présentation d'un modèle», in Marc Penouil et J-P. Lachaud, Le développement spontané : les activités informelles en Afrique, Paris, Pédone.
- KANKWENDA, M'Baya (1983). «Les conventions du développement : une politique de gestion de la crise économique au Zaïre», Les cahiers du CEDAF, No 4, juillet1983.

- \_\_\_ (1977). «Les industries du pôle de Kinshasa : réflexion sur la stratégie des pôles de croissance en pays africains», Les Cahiers du CEDAF, n° 1-2, Bruxelles.
- KIYANGA, Ki. N'Lombi (1983). «La construction de la SOFIDE dans le transfert de technologie au Zaïre», Les cahiers du CEDAF, No 4, juillet 1983.
- KAUNGO, Edward (1979). Political Power and Class Formation in Zaïre: The Zaïrianization Measures 1973-1975, Ph.D, Dissertation, Yale University.
- LACHAUD, Jean-Pierre (1993) «L'ajustement structurel et le marché du travail en Afrique francophone», in Perspectives, programmes et développement économique, B.I.T., Institut International d'Études Sociales, Genève.
- \_\_\_ (1985). «Les activités informelles en Afrique subsaharienne», in PENOUIL et LACHAUD : Le développement spontané : les activités informelles en Afrique, Paris, Pédone.
- \_\_\_ (1985). «Les méthodes d'observation des activités informelles», in LACHAUD et PENOUIL, Paris, Pédone.
- LABAZÉE, P. (1988). «La gestion de l'entreprise africaine : réflexions sur les fonctions sociales d'un mythe techniciste», in Revue Tiers Monde, tome XXXI, n° 124.
- LACROIX, J.L. (1968). Industrialisation au Congo : la transformation des structures économiques, Paris La Haye, Mouton.
- LATOUCHE, Serge (1986). Faut-il refuser le développement?, Paris, Presses universitaires de France.
- LAUTIER, Bruno (1989). La girafa y al unicarno : del sector informal al sistema de empleo miméo, nacional sobre, empleo bagat.
- \_\_\_ (1994). L'économie informelle dans le Tiers-Monde, Paris, La Découverte.
- \_\_\_ (1991). «Les travailleurs n'ont pas la forme : informalité des relations de travail et citoyenneté en Amérique latine», in Lautier, De Mira et Morice : L'État et l'informel, Paris, L'Harmattan.
- LAUTIER Bruno, Claude DE MIRA et Alain MORICE (1991). L'État et l'informel, Paris, L'Harmattan.
- LECLERCQ, Hugues (1992). «L'économie populaire informelle de Kinshasa : approche macro-économique» in DE VILLERS, Économie populaire et phénomène informel au Zaïre et en Afrique, Les cahiers du CEDAF, No 3-4.

- LEWIS, Arthur (1984). Economic Development with Unlimited Supplies of Labour, Manchester School of Economic and Social Studies.
- L'HÉRITEAU, Marie-France (1982). «Endettement et ajustement structurel : la nouvelle canonnière», in Revue Tiers-Monde, Tome XXIII, No 91, juillet-septembre.
- LOKOKA, E. Panga (1992) «L'économie informelle à Kinshasa : fait nouveau ou permanent ?», Sous la direction de Gauthier De Villers, Les cahiers du CEDAF, No 3-4, Bruxelles.
- \_\_\_ (1994). La crise de l'industrialisation, la problématique des activités informelles et les perspectives de développement endogène en Afrique subsaharienne : cas du Zaïre, CIACO, Louvain-la-Neuve.
- LUBELL, Harold. Le secteur informel dans les années 80 et 90, OCDE, Paris, 1991.
- LUKUSA DIA BONDO (1983). «Les conventions du développement et la relance économique au Zaïre», Les cahiers du CEDAF, No 3, Bruxelles.
- MacGaffey, Janet (1991). «On se débrouille», Réflexion sur la deuxième économie au Zaïre», in OMASOMBO Tshonda, Le Zaïre à l'épreuve de l'histoire immédiate.
- \_\_\_ (1987). Entrepreneurs and Parasites : The struggle for Indigenous Capitalism in Zaïre, The Africa Studies Centre, Cambridge.
- \_\_\_ (1990). Zaïre's Hedden Revolution : The Second Economy. Cambridge University Press
- \_\_\_ (1991) The Real Economy of Zaïre, University of Pennsylvania Press, Philaldephia.
- MAC-GEE, T.G. (1979). «Conservation and Dissolution in the World cities : The Shanty Town, as an Element of Conservation», in Development and Change, volume 10.
- MAKALA, Lisumu and Mwana Elas (1979). «Modernization and Urban Poverty : A case Study of Kinshasa», in Gran & Hull : The Political Economy of Underdevelopment, Praeger Publishers, New-York.
- MARTINET, Philippe (1985). «Secteur informel : débat et discussion autour d'un concept», in Marc PENOUIL et Jean-Pierre LACHAUD, Le développement spontané : les activités informelles en Afrique, Paris, Ed. Pédone.
- MATON, J. (1992). How do the Poor in Kinshasa survive : Miracle, enigma or black box ? Gent, inédit.

- (1993). Zaïre : Balance of Payments Problems 1992-1993, Forthcoming Import Problems, Impact of Falling Exports on the Level of Commercialized GDP and consumption, Gent.
- MAZUMDAR, Dipak (1976). «The Urban Informal Sector», in World Development Review, Vol. 4, No 8.
- MBÉMBÉ, Achille (1985). Les jeunes et l'ordre politique en Afrique, Paris, L'Harmattan.
- MEILLASSOUX, C. (1975). The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa.
- METTELIN, Pierre (1985). «Les conflits d'interprétation», in Marc PENOUIL et J-P. LACHAUD, Le développement spontané : les activités informelles en Afrique, Ed. Pédone.
- MOBUTU, Sese Seko (1979). «Le mal zaïrois». Discours d'ouverture du II<sup>e</sup> congrès extraordinaire du M.P.R., Kinshasa, Agence Zaïre Presse.
- MORICE, Alain (1991). «Les maîtres de l'informel», in LAUTIER et al : L'État et l'informel, Paris, L'Harmattan.
- MOWE, I-J (1979). «Patrons, Clients and The role of the Military in Zaïre», in The performance of Soldiers as Governors : African politics and The Military, Press of America Forthcoming.
- MUBAKÉ, Munéné (1983). «Pour une stratégie de surplus économique au Zaïre : le rôle de l'État», in Jean-Claude WILLAME, Le Zaïre : réflexions et débats sur les stratégies possibles de développement, Les cahiers du CEDAF, No 4, Bruxelles.
- MUSONI, Rotayisiri (1983). Estimation de la fonction de la demande de la monnaie : le cas du Zaïre 1968-1980, Centre de recherche en développement, Université de Montréal.
- MYRDAL, Gunard (1963). Economic Theory and Underdeveloped Regions, London.
- NIHAN, Georges (1985). «Le secteur non structuré : signification, air d'extension du concept et application expérimentale», in Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde, Revue Tiers-Monde, Tome XXI, No 82.
- NGALULA, Muamba (1992). «Trajectoires et profils de quelques acteurs de la petite économie marchande, à partir de récits de vie», in, De Villers : Économie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique, Les cahiers du CEDAF, No 3-4.
- NORRO, Michel (1968). «Indépendance politique et mutation structurelle» in L'économie congolaise de 1960 à 1965, Paris, Mouton.

- NOREL, Philippe (1997). Problèmes du développement économique, Paris, Seuil.
- NURKSE, R. (1953). Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés, Paris, Cujas.
- NGANDU NKASHAMA, Pius (1995). Les magiciens du repentir, Paris, L'Harmattan.
- OMASOMBO, Tshonda (1992). «Le visage de l'informel à Kinshasa», in Économie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique, Les cahiers du CEDAF, No 3-4.
- \_\_\_ (1993). (Sous la direction de) : Le Zaïre à l'épreuve de l'histoire immédiate, Paris, Karthala.
- \_\_\_ (1992) «Exclus des prêts bancaires, ils sont ailleurs», in De Villers : Économie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique, Les Cahiers du CEDAF n° 3-4.
- OMASOMBO Tshonda, MURHEGA Mushonda, NAGEFI Diamo et SHABANZA Kazadi (1992). «Le vendeur non officiel de carburant», in Économie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique, Les cahiers du CEDAF, No 3-4.
- OMASOMBO, Tshonda et Alii (1992). «Les Kadaffis : les revendeurs non officiels de carburant», in De Villers : Économie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique, Les cahiers du CEDAF, N° 3-4.
- PAIN, Marc (1984). Kinshasa, ville en suspens, Paris, ORSTOM.
- PARSONS, Talcott (1957). Toward a General Theory of Action, Cambridge, Harvard University Press.
- PEEMANS, Jean-Philippe (1996). La crise de la modernisation et les pratiques populaires au Zaïre et en Afrique, Paris, L'harmattan.
- PERROUX, François (1985). L'économie des jeunes nations, Paris, Presses universitaires de France.
- \_\_\_ (1969). L'économie au XX<sup>e</sup> siècle, 3<sup>e</sup> édition, Paris, Presses universitaires de France.
- PENOUIL, Marc (1985). «Le développement spontané : réflexion sur le processus de transition», in Penouil et Lachaud : Le développement spontané : les activités informelles en Afrique, Paris, Pédone.
- PICHÉ, Victor, S. Makiko et L. Gingras (1995). «L'emploi et l'insertion sur le marché du travail», in Ouedraogo et Piché : L'insertion urbaine à Bamako, Paris, Karthala.

- PORTES, Alejandro (1994). «The Informal Economy and Its Paradoxes», in Smelser and Swedberg (eds), The Handbook of Economic Sociology, Princeton, Princeton University Press.
- PORTES, Alejandro et al. (1984). The Informal Economy : Studies in Advanced and Less Developed Countries, John Hopkins University Press.
- PORTES, Alejandro et Richard Schauffler (1993). «Competing Perspectives on the Latina America informal Sector», in Population and Development Review.
- QUIVY, Raymond et Luc VAN CAMPENHAUDT (1997) Manuel de recherche en science sociale, Nouvelle édition, Paris, Dunod.
- ROUBAUD, François (1985). L'économie informelle au Mexique : de la sphère domestique à la dynamique macro-économique, ORSTOM, Karthala.
- RICH, Robert (1993). L'économie mondialisée, Paris, Dunod (traduction de *The Work of Nations Preparing Ourselves for 21<sup>st</sup> Century Capitalism*, 1991, New York, Alfred A. Kropf).
- RIFKIN, Jeremy (1995) The End of Work : The Decline of the Global Force and the Dawn of the Post Market Erea, New York, Tarcher/Patnam.
- RIST, Gilbert (1996). Le développement : histoire d'une croyance occidentale, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politique.
- REGIS-MAHIEU, François (1990). Les fondements de la crise en Afrique, Paris, L'Harmattan.
- ROSENTEIN, Rodam (1963). «Problems of Industrialization of Eastern and South-Eastern Europe», Economic Journal, Juin-Septembre 1963.
- ROSTOW, W. Walter (1962). The Stages of Economic Growth a Non Communist Manifest, Cambridge, Cambridge University Press.
- SALAS, C et T. Rendon (1990). «El sector informal urbano : primers revisiòn bibliogràfica», miméo, Secretia del Trabajo-UNAM.
- SALAMAS, P. (1973). Un procès du sous-développement, Paris, Maspero
- SALES, Arnaud (1991). «Privé, public et société civile : Champs sociaux et structures du pouvoir», in MAHEU et SALES : La recomposition du politique, Les Presses de L'Université de Montréal, Montréal
- (1980). Capital, entreprise et bourgeoisie : la différenciation de la bourgeoisie industrielle au Québec, Thèse de Doctorat d'État, Lille.

- SANTOS, Milton (1975). L'espace partagé : les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés, Ed. M-th. Genieue.
- \_\_\_ (1976). «Le circuit inférieur : le soi-disant secteur informel», in Les Temps Modernes, n° 364.
- SATHURAMAN, S.V. (1981). The Urban Informal Sector in Developing Countries : Employment, Poverty and Environment, Genève, B.I.T.
- SCHATZBERG, G. Michael (1979). «Blockage points in Zaïre : The flow of Budgets Bureaucrats, and Beer», in Gran & Hull :
- \_\_\_ (1979). Politics and Class in Zaïre : Bureaucracy, Business and Beer in Lisala, New-York, AFRICANA
- SCHERPEREEL, Olivier (1985) : «Le développement spontané dans le monde rural africain», in Penouil et Lachaud : Le développement spontané : les activités informelles en Afrique, CEANB, Paris, Pédone
- SCHWARZ, Alf (1980). Les dupes de la modernisation : développement urbain et sous-développement en Afrique, Paris, Nouvelle Optique.
- SINGER, W. Hans (1973). «Le chômage dans un cadre africain : les leçons d'une mission pour la stratégie de l'emploi au Kenya», Revue internationale du travail, vol.107, n°2.
- STEEL, Williams (1980). «Intensité du capital, dimension de la firme et choix entre emploi et production : l'importance de l'analyse multisectorielle», in Secteur informel et petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde, Revue Tiers-Monde, Tome XXI, No 82.
- THOMAS, J.J. (1992). Informal Economic Activity, The London School of Economics and Political Science, Series Editors LSE Handbook in Economics, Published by Harvester, Hempstead
- TOLLENS, E.F. (1976). An Economic Analysis of Coutton Production, Marketing and Processing in Northern Zaïre, Michigan State University.
- TORE, Rose (1985). (sous la direction de) : Afrique subsaharienne : de la crise au redressement, OCDE, Paris.
- TREMBLAY, Rodrigue (1990). Macroéconomie moderne : théories et réalités, Québec Ed. Vivantes.
- TSHITENGE, Muteba (1985). Zaïre : combat pour la 2<sup>e</sup> indépendance, Bruxelles, Collection Points de vue.

- TOKMAN, Victor (1978). «Competition Between the Informal and Formal Sector in Latin America», in World Development Review, Vol. 6, No 1, septembre-octobre. 1978.
- VAN DER STEEN, Daniel (1977). «Échanges économiques extérieurs du Zaïre : dépendance et développement», Les Cahiers du CEDAF n° 4-5, Bruxelles.
- VAN DIJK. M-P (1980). «La réussite des petits entrepreneurs dans le secteur informel à Ouagadougou», in Revue Tiers-Monde, Tome XXI, N°82, Paris, Presses universitaires de France.
- VELLUT, J-L (1975). «Le Zaïre à la périphérie du capitalisme : quelques perspectives historiques», in Enquête et document d'histoire africaine, Liège.
- VERHAEGEN, Benoît (1984). «Utilité et limites du savoir populaire : témoignages et récits de vie au Zaïre», in Jewsiewicki : Dialoguer avec le léopard : pratiques, savoirs et actes du peuple face au politique en Afrique noire, contemporaine. Paris, L'Harmattan.
- (1996). (Sous la direction de), Zaïre, 1992-1996 : Chronique d'une transition inachevée, Collection Zaïre histoire et société, L'harmattan.
- (1992). «La petite économie marchande à Kisangani», in De Villers : Économie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique, les Cahiers du CEDAF n°3-4.
- (1977). «Recherches technologiques et développement au Zaïre», in Les Cahiers économiques et sociaux, vol XVI, n° 1, Kinshasa.
- (1983). «Technologie et développement : que faire au Zaïre ?», Les cahiers du CEDAF, No 4.
- VIDROVITCH, C. Catherine (1991). «L'informel dans les villes africaines : essai d'analyse historique et sociale», in L'informel en question, Paris, L'Harmattan.
- WILLAME, Jean-Claude (1992). «La société civile, l'informel et le politique : attention danger», in De Villers : Économie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique, Les Cahiers du CEDAF, N° 3-4.
- (1992). Les manipulations du développement : ajustement, cogestion et démocratisation au Burundi, CEDAF, No 5, Bruxelles.
- (1983). L'économie souterraine dans les comptes nationaux, INSEE, Économie et statistique.
- (1992). L'automne d'un despotisme : pouvoir, argent et obéissance au Zaïre.
- (1988) L'épopée d'Inga : chronique d'une prédation industrielle, Paris, l'Harmattan.

- (1984). «Zaire : système de survie et fiction de l'État», in Jewsiewicki : État indépendant du Congo, Congo-belge, République démocratique du Congo, République du Zaïre ?, Saint Foy, les Éditions SAFI.
- (1980). «Les sociétés multinationales au Zaïre», Les cahiers du CEDAF, No 1, Bruxelles.
- YOUNG, Crawford (1968) : Introduction à la politique congolaise, Bruxelles, CRISP.
- (1985). Le Zaïre : évolution historique du système colonial, in Encyclopedia Universalis.
- ZAOUAL, H. (1992). «Inertie du formel et vitalité de l'informel en économie du développement», Sous la direction de Gauthier De Villers, Les cahiers du CEDAF, No 3-4.
- ZANTMAN, A. (1990). Le Tiers-Monde : les stratégies du développement à l'épreuve des faits, Paris, Hatier.

## RAPPORTS ET ARTICLES DE PRESSE.

- BANQUE MONDIAL : Rapports sur l'Afrique subsaharienne : De la crise à la croissance durable, études et perspectives à long terme. New-York, 1989.
- BANQUE MONDIALE : Rapport sur le redressement financier du Zaïre, New-York 1991.
- BANQUE MONDIALE. Rapport Blumenthal sur la crédibilité financière du Zaïre, 1981.
- BANQUE DU ZAÏRE. Rapport annuel sur l'activité économique, Journal officiel du Zaïre, Kinshasa, Agence Zaïre Presse, 1976.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (B.T.I.) (1972). Employment Incomes and Equality : A Strategies for Increasing Productive Employment in Kenya, Genève.
- FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL. Rapport Maton sur le redressement financier du Zaïre, 1995.
- JOURNAL OFFICIEL DU ZAÏRE (1979). Loi no 79/002 du 7 février 1979 portant institution des conventions de développement entre le gouvernement et les entreprises industrielles et commerciales.
- LA SEMAINE, quotidien kinois du 5 septembre 1991, article de Kakesé Vinalu, sur le jeu Bindo.

LA RÉFÉRENCE PLUS, quotidien kinois du 5 janvier 1993 et de juin 1992, sur le phénomène Bindo.

LES MARCHÉS TROPICAUX, quotidien régional no 668 du 26 avril 1996, «Le contexte politique zaïrois fait craindre un échec de la politique de désinflation», article de Catherine Gilguy.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE DU ZAÏRE. Enquête sur les entreprises, 1969-1970 et 1972-1979. Journal officiel du Zaïre, Kinshasa, 1980.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INDUSTRIE DU ZAÏRE (1978). Rapport économique régional du haut Zaïre.

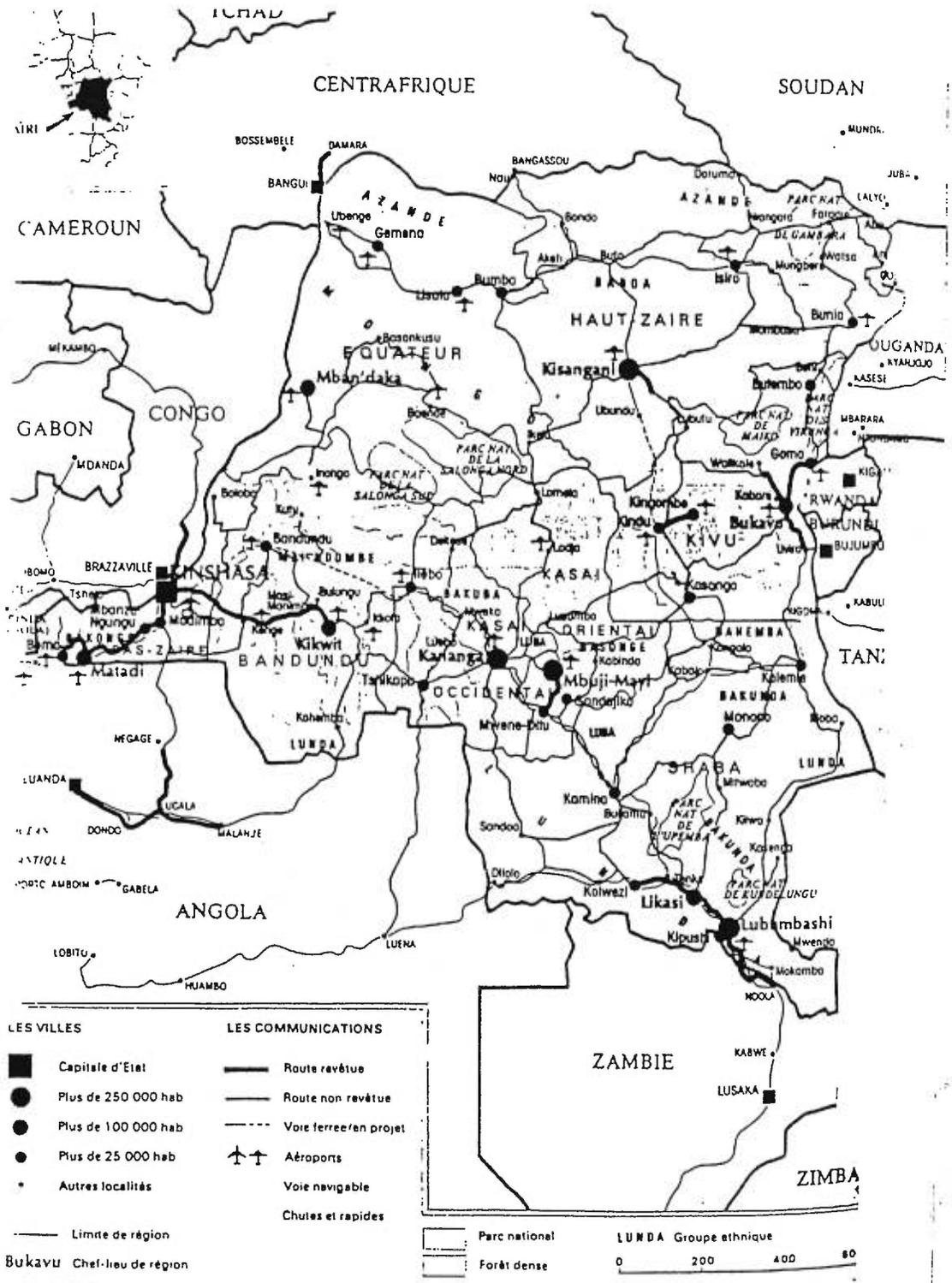
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET DE L'INDUSTRIE DU ZAÏRE (1980). Enquête sur les entreprises de 1969 à 1970 et de 1972 à 1979., Kinshasa, Agence Zaïre Presse.

U.N.T.Z.A. (1995). Étude sur la situation sociale et économique des travailleurs zaïrois de 1986 à 1995.

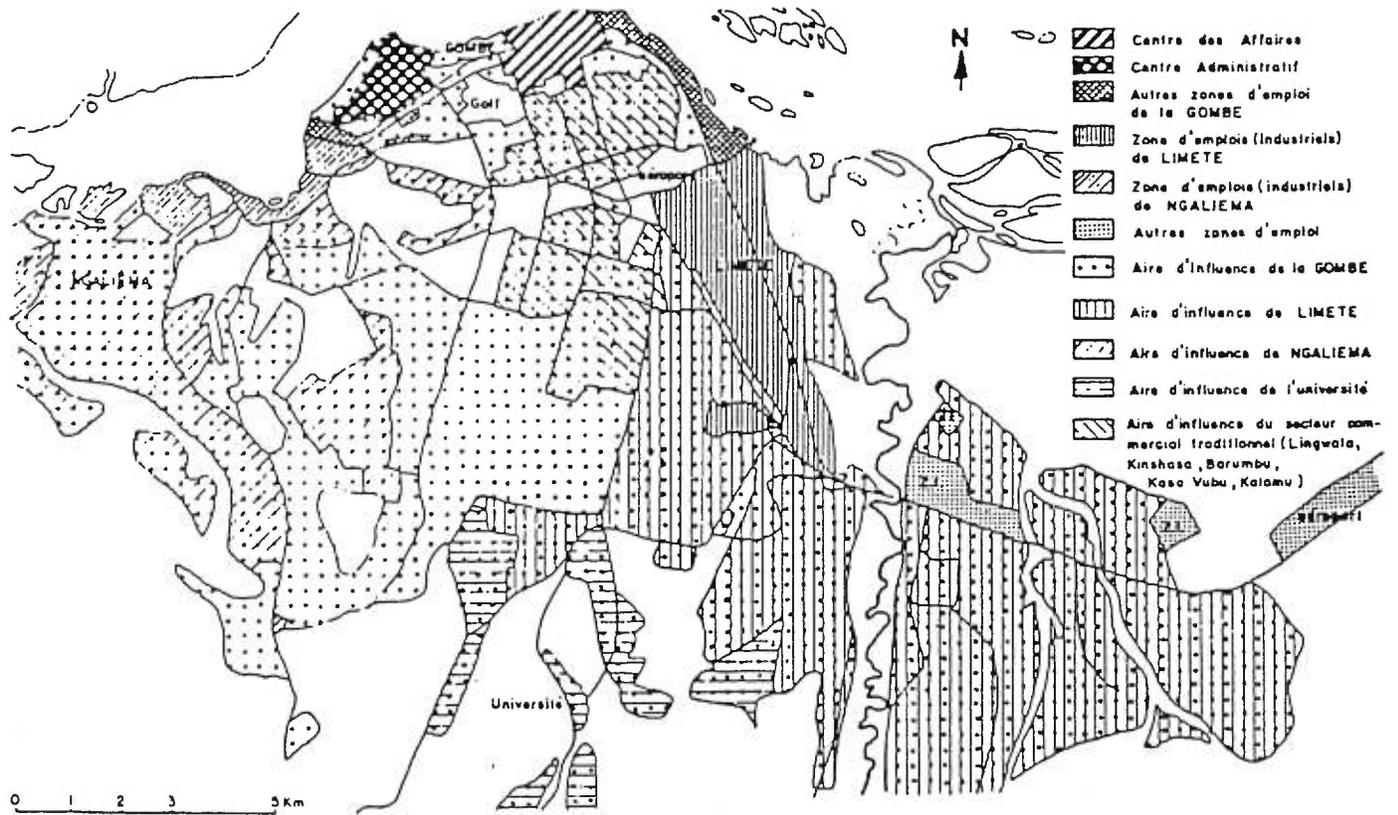
SOFT DE FINANCE, quotidien kinois du 22 février 1991 et du 23 juin 1991 sur le scandale Bindo.

~ ANNEXES ~

1. La carte géographique de l'ex-Zaïre (République démocratique du Congo).



2. LA CARTE DE LA VILLE DE KINSHASA SELON LA LOCALISATION DES ZONES D'EMPLOI.



R. de MAXIMY d'après AK 20

## 3. FORMATION DES PATRONS ET TRAVAILLEURS DU SECTEUR INFORMEL KINOIS.

Tableau 5.7. Formation des patrons et des travailleurs

	Nombre	PATRONS			EM PLOYES		
		Formation professionnelle	Niveau d'instruction		Nombre	Niveau d'instruction	
			apprentissage %	primaire %		secondaire %	primaire %
PRODUCTION	254	84	29	63	573	38	56
tailleurs	174	87	29	68	56	38	61
ateliers métal	20	65	29	57	78	37	35
boulangers	1	100	0	0	221	44	55
briqueteries	2	100	0	0	3	33	67
cordonniers	17	85	30	70	33	27	58
menuisiers	40	83	33	56	183	33	65
REPARATIONS	31	53	19	76	57	35	65
garages	7	28	12	88	4	50	0
at réparation	13	68	20	70	35	20	80
charge-batteries	8	89	40	50	4	25	50
quado <sup>12</sup>	3	50	14	86	22	45	32
SERVICES	100	93	35	51	627	59	40
hôtels	44	100	46	41	430	63	37
aliment/bouchers	0	0	35	50	33	58	42
moulins	2	40	24	44	46	72	24
restaurants	16	94	31	56	52	52	48
coiffeurs	25	96	15	81	43	42	58
studio photo	13	93	8	83	23	9	87
ARTISANAT D'ART	11	79	24	59	40	13	85
artisans d'art	7	70	30	60	22	23	77
impresarios	4	100	14	57	17	0	100
TOTAL	396	82	30	59	1302	47	50

Source: basé sur les données de GOZO 1985:50-55-60.

## 4. NIVEAU SCOLAIRE DES PROPRIÉTAIRES DE P.M.E À KINSHASA.

Tableau 4.7. Niveau scolaire des propriétaires de P.M.E. à Kinshasa, 1993 (en %)

Niveau d'études	Production	Services	Commerce	Total
primaire	17,83	14,29	11,11	15,83
secondaire	50,39	57,14	51,85	52,92
universitaire	13,18	23,81	37,04	19,58
sans réponses	18,6	4,76	0	11,67
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>100</b>

Source: calculs basés sur EKWA, 1993:23-24.

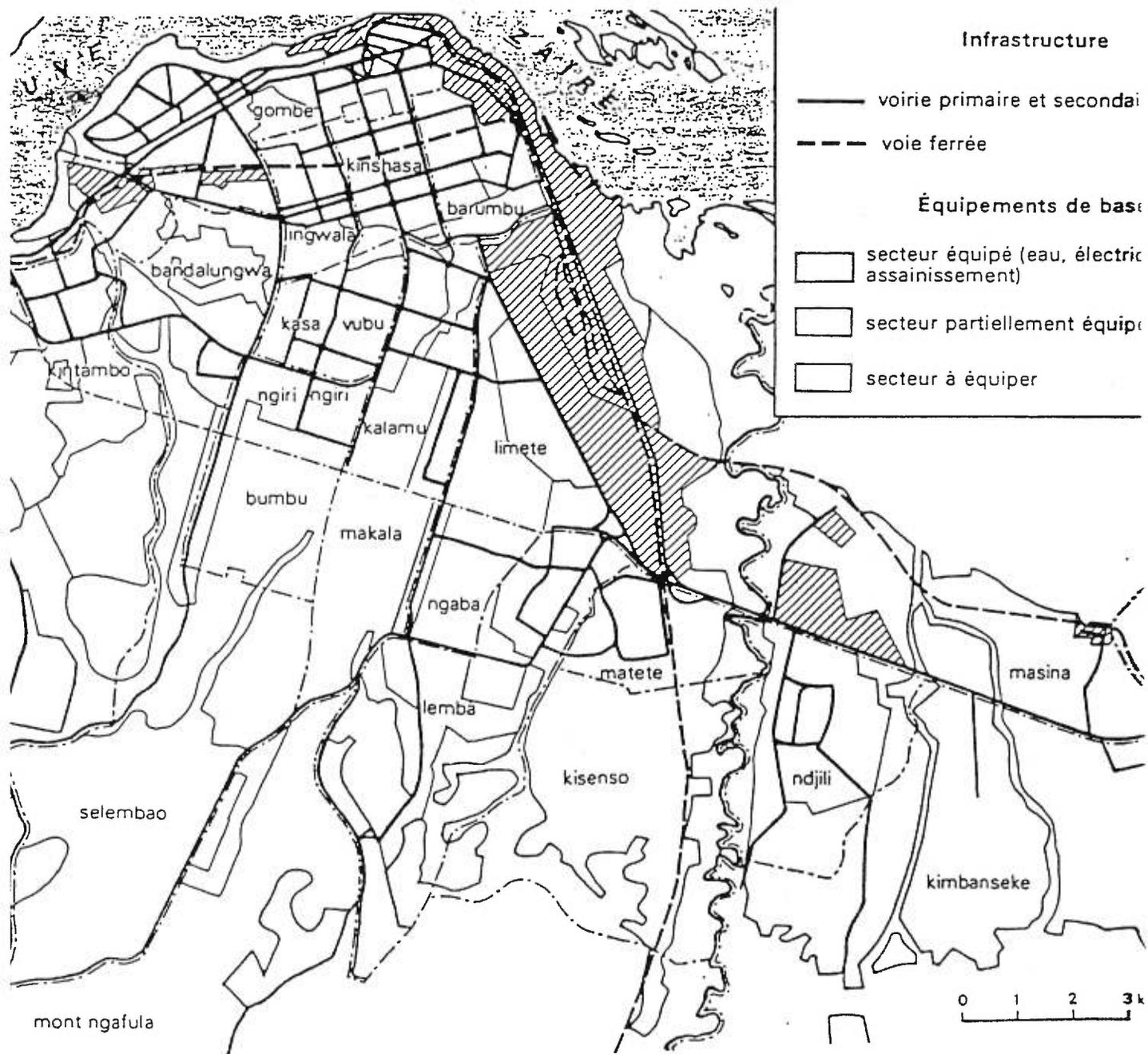
## 5. ORIGINE DES CAPITAUX DES ENTREPRISES DU SECTEUR INFORMEL KINOIS EN %.

Tableau 5. 6. Origine des capitaux (en %), 1984

<b>Branche</b>	<b>Epargne personnelle</b>	<b>famille et amis</b>	<b>Institutions financières</b>
Production industrielle	66,7	32,9	0,3
Garages/réparations	76,1	23,9	
Services	77,4	21,3	1,2
Artisanat d'art	64,7	35,2	
TOTAL	70,2	29,1	0,5

Source: basé sur les données de Gozo, 1985:43

## 6. LA VILLE DE KINSHASA AVEC SES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES.



**Tableau 5. 2.** Nombre moyen de travailleurs par branche d'activité 1984

	Employés permanents / entreprise	Entrep. 1-4 employés* (%)	Entr. 4-7 employés (%)	Entr. +7 employés* (%)	Nombre total d'entreprises
PRODUCTION	3	80	14	6	299
textile	1	93	7	0	201
al. métalliques	4	60	20	20	20
boulangers	62	0	0	100	4
briqueteries	6	0	100	0	1
cordonniers	1	100	0	0	20
imprimeries	8	20	20	60	5
ébénistes	5	40	44	17	48
REPARATIONS	1	12	10	79	356
garages	1	1	10	89	316
al. réparation	3	90	5	5	20
charge-batteries	1	100	0	0	10
quado	3	100	0	0	10
SERVICES	3	66	15	19	209
hôtels	6	33	31	35	48
bouchers	2	54	11	36	56
moulins	2	100	0	0	50
restaurants	4	79	21	0	19
coiffeurs	2	61	30	9	23
studio photo	3	100	0	0	13
ARTISANAT D'ART	3	76	14	10	21
artisan d'art	3	55	27	18	11
impresarios	3	100	0	0	10
TOTAL	2	49	13	39	885

\*Employés permanents = patron + salariés

\*Nombre total d'employés = patron + salariés + apprentis + aides familiales

Source: basé sur les données de GOZO, 1985.

## 8. CAPITAL, EMPLOI ET VALEUR AJOUTÉE DANS LE SECTEUR INFORMEL KINOIS.

Tableau 5. 5. Capital, emploi et valeur ajoutée dans le secteur informel au Zaïre (1989)

(1) N° act	(2) activité	(3) nombre d'entreprises	(4) emplois	(5) emplois/en- -treprise	(6) V.A. /entreprise	(7) V.A. /travailleur	(8) Capital /entreprise	(9) Capital /travailleur	(10)=(6)/(8) V.A. /capital
1	Moulins	2 572	7 472	2,91	141 032	48 546	87 021	29 954	1,621
2	boulangers	754	3 354	4,45	81 243	18 264	4 691	1 055	17,319
3	tailleurs	6 732	27 332	4,06	59 244	14 592	54 048	13 312	1,096
4	autres textile	347	847	2,44	53 410	21 881	7 868	3 224	6,788
5	menusene	3 289	14 789	4,50	115 875	25 770	17 260	3 839	6,713
6	savonnene	28	128	4,57	420 339	91 949	19 946	4 363	21,074
7	briqueterie	285	885	3,11	102 044	32 861	60 638	19 528	1,683
8	atelier metallique	630	1 930	3,06	88 763	28 974	54 847	17 903	1,618
9	atelier cuivre	713	2 213	3,10	102 697	33 088	11 894	3 832	8,634
10	atelier bobinage	121	421	3,48	46 583	13 388	1 282	368	36,333
11	artisanat	1 376	5 976	4,34	164 694	37 922	37 776	8 698	4,360
	PRODUCTION	16 847	65 347	3,88	96 439	24 863	45 332	11 687	2,127
12	services aux entre	317	717	2,26	62 608	27 680	914	404	68,536
13	cinéma/vidéo	285	1 085	3,81	273 362	71 805	258 157	67 811	1,059
14	garage	879	7 479	8,51	166 617	19 582	69 395	8 156	2,401
15	cordonnier	1 307	3 807	2,91	86 251	29 611	18 216	6 254	4,735
16	soudeurs	642	2 742	4,27	95 287	22 310	64 341	15 065	1,481
17	quado, batteries	1 265	3 165	2,50	46 176	18 456	17 848	7 133	2,587
18	réparation radio-tv	647	1 747	2,70	81 459	30 168	8 712	3 226	9,350
19	horlogerie	434	534	1,23	47 589	38 677	2 836	2 305	16,782
20	autres réparations	416	1 516	3,64	105 685	29 001	53 427	14 661	1,978
21	blanchisseries	194	494	2,55	72 982	28 661	25 429	9 986	2,870
22	coiffeurs	1 839	5 339	2,90	125 237	43 138	18 666	6 429	6,710
23	studios photo	600	1 400	2,33	90 391	38 739	36 198	15 513	2,497
24	services divers	194	294	1,52	101 130	66 732	28 734	18 961	3,519
	SERVICES	9 019	30 419	3,37	101 139	29 987	35 282	10 461	2,867

Source : basé sur les données de l'Institut National de la Statistique (1991:29-31). Taux de change 39.404 BF= 1\$ en 381 Z = 1